This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

30. 31
Vog

302079412S

680 · 31
Vog

MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE

ORIENTALE.

EXTRAIT DU JOURNAL ASIATIQUE.

MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE

ORIENTALE

PAR LE C^te^ DE VOGÜÉ,

MEMBRE DE L'INSTITUT,

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXVIII.

ASHMOLEAN MUSEUM
SIR
ARTHUR EVANS
BEQUEST
1941
OXFORD

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pages.

I. Mémoire sur les inscriptions phéniciennes de l'île de Cypre. . . . . .
1re partie : Déchiffrement et histoire. 2
2e partie : Considérations mythologiques. 41
3e partie : Considérations paléographiques. 86
II. Inscriptions cypriotes inédites. 93
III. Intailles a légendes sémitiques. 105
Intailles phéniciennes. 106
Intailles araméennes. 120
Intailles hébraïques. 131
IV. L'alphabet araméen et l'alphabet hébraïque 141
Tableaux paléographiques.
V. Le lion d'Abydos. 179
Talent de bronze à inscription araméenne.

APPENDICE.

I. Monnaies des rois phéniciens de Citium. 31
II. Monnaies des rois de Nabatène. 21
III. Note sur une inscription punique de Carthage 37

INDEX.

La lettre A désigne l'Appendice.

Abdémon, roi de Citium, A. 9.
Anat, Anata, Anaïtis, divinité, 37, 41-48, 71-76.
Azbaal, roi de Citium, 24, A. 7.

Baalmelek, roi de Citium, A. 7.
Baal, Baalim, divinités, 51.

Dabel, Zabelus, roi de Nabatène, A. 35.
Démonikos, roi de Cypre, A. 16.
Dom, divinité, 16.

El, divinité, 111-113, 123.
Europe (explication du mythe d'), 65.
Évagoras, roi de Salamine, A. 19.

Hadad, divinité, 121, 125.
Harethath, Aretas, rois de Nabatène, A. 23, 25, 30.

Idalie, 7, 20.
Iehovah, 131-134.
Inscriptions araméennes. Lion d'Abydos, 183. Lions de Ninive, 187, 194.
— phéniciennes : 1re citienne, 20. — 37e citienne, 2. — 38e citienne, 13. — 39e citienne, 32. — 40e citienne, 34. — 41e citienne, 35. — de Carthage, 21, A. 37, 38. — de Lapithos, 36. — d'Égypte, A. 38.
Inscriptions cypriotes inédites, 93-104.
— juives de Crimée, 173-177.
— nabatéennes, 149, A. 24.
Intailles à légendes phéniciennes, 77, 81, 89, 106-119.
— araméennes, 120.
— hébraïques, 131.

Kittim, 28.

Lion, symbole, 63, 112. — Poids en bronze, 180 et suiv.

Malkou, Malikou, Malchus, rois de Nabatène, A. 22, 27, 34.
Melekiathon, roi de Citium, 4, A. 10.
Mythologie phénicienne, 50 et suiv. — Divinités femelles, 54. — Système cosmogonique, 57. — Symboles, 63, A. 19. — Triade, 83, 122.

Obodas, roi de Nabatène, A. 28.

Paléographie sémitique, 86, 135, 141-178.
Ptolémée Soter (inscription), 37.

Pumiathon, Pymatos, roi de Citium, 15, 21, 25, A. 12.
Pumi, divinité, 16.
Pygmalion, roi de Citium, A. 14.

Reshep, Reshpou, divinité, 10, 79.
Reshepkhetz, divinité, 19.
Retsep, divinité, 81.
Sanchoniathon, 5, 60.
Sed *ou* Set, divinité, 77.

Taureau, symbole, 64-69.
Tamassus, 17.
Thoth, 107.
Tsid, divinité, A. 38.

MÉMOIRE

SUR

LES INSCRIPTIONS PHÉNICIENNES

DE L'ÎLE DE CYPRE.

(LU DEVANT L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.)

De toutes les terres occupées autrefois par les Phéniciens, la plus fertile en inscriptions a été jusqu'à présent l'emplacement de l'antique *Citium*, aujourd'hui Larnaca. Pococke en a copié trente-trois, qui, découvertes au moment de son passage, ont été brisées ou dispersées, et n'ont pu, excepté une [1], être retrouvées jusqu'à présent. Trois autres ont été relevées depuis cette époque : deux par M. Ross, l'une à Kellia près de Larnaca, l'autre à Larnaca même[2]; la troisième est aujourd'hui à Turin. Celle de Kellia est toujours encastrée dans le narthex d'une petite église, et j'ai pu en prendre une nouvelle copie : enfin j'ai rapporté cinq inscriptions inédites, ce qui porte à quarante et un le nombre des textes exhumés des ruines de Citium.

[1] Cit. II. Conservée à la Biblioth. Bodl. Oxford.

[2] Publiées par M. de Saulcy. *Revue de philologie*, 1845.

J'ai déjà, dans une lettre écrite de Chypre, et insérée dans la *Revue archéologique* [1], donné une traduction rapidement faite des trois principaux textes; ce travail, fait à la hâte, en voyage, et sans livres, était nécessairement incomplet et à certains égards incorrect; je viens reprendre aujourd'hui, avec l'attention qu'elle mérite, l'étude de ces précieux débris de la littérature et de l'histoire phéniciennes [2].

PREMIÈRE PARTIE.

Pour rester fidèle à la nomenclature adoptée par Gesenius et suivie depuis lui par les savants qui se sont occupés de ces textes, je donnerai aux inscriptions le nom du lieu de leur provenance avec un numéro d'ordre.

XXXVII^e^ CITIENNE.

(Planche I [3].)

Sur un parallélipipède de beau marbre blanc: hau-

[1] Octobre 1862, p. 247 sq.

[2] Depuis ma lettre de 1862, l'inscription que je nomme XXXVIII^e^ citienne a été publiée très-incorrectement par M. Vaux d'après une mauvaise copie reçue de Larnaca (*Trans. of the Roy. Soc. of litt.* nouvelle série, VII). M. Lévy de Breslau en a fait l'objet d'un savant chapitre de ses *Études phéniciennes* (III, 1); je regrette seulement qu'il n'ait pu attendre la publication du présent travail.

[3] Les deux planches annexées à ce mémoire sont des photolithographies exécutées d'après des estampages pris sur les monuments, sans retouche ni correction d'aucune sorte.

teur, 0,40; longueur, 0,55. Ce bloc a servi de base à une statue; on voit encore sur la face supérieure les trous des crampons qui fixaient les pieds de l'idole. Il a été découvert par mon ami M. Guillaume Rey, à Nicosie, où il avait été porté de Larnaca et servait de montoir à la porte du cadi. M. Rey le fit déposer au consulat de France, où je le trouvai, le fis enlever et transporter à Paris : il est aujourd'hui au musée du Louvre.

L'inscription a été gravée avec un grand soin; malheureusement elle a beaucoup souffert: presque toutes les fins de ligne sont illisibles, et sur beaucoup d'autres points il faut une certaine habitude pratique pour distinguer la forme des caractères. Je donne ici la transcription des lettres qui me paraissent certaines, indiquant par un nombre de points équivalents celles que je n'ai pu déterminer et dont j'abandonne la lecture à des yeux plus exercés.

1re ligne. בימם–ווו ווולירחפע.....נתווולמלכמלכיתן.....

2e ligne. אדילבנבעלרמסמלהזאשיתנויטנא...ש.....

3e ligne. יתנבנעזרתבעלמלצהכרסימלאדנילמלקרת·ש...

4e ligne. פקדהמפקדזוההלכתאשלמפקד.....רשפיתן

5e ligne. .....מלצכרסימו

6e ligne. עברשמיועבדמלקרתשנבנ...שמשבנרשפיתנמלצכר
סימבשנתווווו

7e ligne. למלכמלכיתנמלככתיו ...לכשמעמל ...ם יברכם

Voici comment je coupe et restitue les mots :

1re ligne. בימם—||| ||| לירח פע··· [בש]נת |||
לְמלך מלכיתן [מלך כתי ו]

2e ligne. אדיל בן־בעלרם סמל הז אש יתן
ויטנא [מנח]ש[ת רשפ]

3e ligne. יתן בן־עזרתבעל מלך הכרסים לאדני
למלקרת ישמע

4e ligne. פקד המפקד ז וההלכת אש למפקד ז·····רשפיתן

5e ligne. מלך כרסים .....

6e ligne. עבדשמי ועבדמלקרת שן בן־[אדנ]שמש
בן־רשפיתן מלך כרסים בשנת ||| |||

7e ligne. למלך מלכיתן מלך כתי ו[אדי]ל כשמע מל [קל]ם
יברכם

L'inscription se divise en deux parties séparées : l'une comprend les trois premières lignes, l'autre les quatre dernières : la seconde se distingue par une écriture plus fine et plus serrée, par des lignes moins espacées. L'aspect matériel seul prouve que ces deux textes n'ont pas été gravés simultanément, et explique tout d'abord les deux dates différentes qu'on lit au commencement et à la fin de l'inscription.

La première ligne en effet renferme une date. Elle n'offre aucune difficulté : c'est la première fois que la notation des jours apparaît dans une inscription phénicienne. Le mot employé est יום mis

au pluriel, contre l'habitude hébraïque. Mot à mot *à seize jours du mois*, pour le *seizième jour du mois*. Le nom du mois est incomplet : il n'en reste que le commencement בע; les trois dernières lettres ont été enlevées par un éclat de la pierre ainsi que les deux premières lettres du mot בשנת, *in anno*. Cette brisure est d'autant plus regrettable que le nom qui nous échappe ainsi aurait comblé une lacune dans la liste du calendrier primitif hébraïque. Le mot *année* est suivi du chiffre III, qui se rapporte au règne du roi dont le nom vient après. Cela ressort de la présence du mot לְמֶלֶךְ, qu'il faut traduire *du règne de*, et considérer comme un infinitif à l'état construit. La même expression se trouve au début de l'épitaphe d'Eshmunazar avec le suffixe personnel parce que ce discours est placé dans la bouche du roi : « la quatorzième année de mon règne » לְמַלְכִי.

Le nom du roi est parfaitement clair : מַלְכִיתֹן, c'est une formation analogue à celle des noms hébraïques נְתַנְמֶלֶךְ, יְהוֹנָתָן. La terminaison en יתן est très-fréquente dans l'épigraphie citienne; sa prononciation véritable nous est donnée par la transcription grecque *Sanchoniathon*[1], il faut donc lire *Melekiathon*.

[1] La forme du nom de *Sanchoniathon* a beaucoup occupé les érudits : la plupart des explications proposées sont inadmissibles et reposent sur un contre-sens (Cf. Orelli, *Sanchon*, p. x, 5). Le premier, M. Renan (*Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, XXIII, 295) a fait justice de ces rêveries : il a reconnu dans ce mot un nom

La fin de la ligne se restitue sans hésitation d'après la septième ligne et surtout d'après l'inscription que j'expliquerai tout à l'heure, il faut lire : מלך כתי ו, *roi de Citium et*..... Ces mots nous donnent l'orthographe phénicienne du nom de la ville de Citium : elle se trouve être la même que celle de l'ethnique כתי, *citien*, qui se lit sur une inscription bilingue d'Athènes; la forme est insolite, mais il faut l'accepter, car la lecture est indiscutable : la tradition locale l'a conservée sans modification en l'appliquant au promontoire qui avoisine Larnaca et qui, dans la langue vulgaire, s'appelle encore aujourd'hui cap *Kitti* (prononcez *Tshitti*).

Le mot qui commence la deuxième ligne est

propre formé, comme la plupart des noms phéniciens, de deux mots, Σαγχων et ιαθων, et l'a rapproché du *Baliathon* ou *Bulithon* des inscriptions punico-romaines. Mais je ne serais pas d'accord avec le savant académicien sur l'application de son idée: se fondant sur cette observation juste que les noms phéniciens se composent ordinairement du nom d'une divinité et d'un radical verbal, il considère *sanchon* comme ayant le sens de « habiter avec, être le familier de, » et *athon* comme un nom de divinité. Je retournerais la proposition, considérant *sanchon* comme le nom de la divinité, et *iathon* comme la transcription très-régulière du mot qui termine un grand nombre de noms phéniciens et leur donne une signification analogue à celle des noms « Θεόδοτος, *Deodatus*, Dieudonné. » La transcription de *Baliathon* est בעליתן, qui se trouve sur une pierre gravée; *Sanchoniathon* devait s'écrire סקניתן. La pierre gravée citée par M. Renan et sur laquelle M. de Longpérier lit סקנמלך ne s'opposerait pas à cette interprétation : si cette lecture se confirmait, le nom *Sanchonmelek* serait de la même forme que le בעלמלך des monnaies phéniciennes, en remplaçant le nom du dieu *Baal* par celui du dieu *Sanchon*. — Pour la prononciation de la terminaison יתן = *ithon*, comparez le nom biblique יְדִיתוּן, I *Par.* xvi, 38.

isolé et se lit indubitablement : אדיל, *Idial*. M. Renan y a reconnu la forme phénicienne du nom d'Idalion, ce qui me paraît incontestable.

Après vient le nom du père de Melekiathon, qui se lit : בעלרם, nom de même forme que le *Ioram* de la Bible.

סמל, *statue*, qui suit, se trouve dans la Bible identiquement sous la même forme; la lettre suivante est douteuse : c'est un ת ou un א, mais le pronom ה qui vient après est certain; il faut donc lire הז, suivant les habitudes hébraïques, quoique le ה phénicien jusqu'à présent ne se rencontre pas précédé de l'article dans les inscriptions anciennes : mais j'aime mieux adopter cette irrégularité, qui n'a rien de contraire à la grammaire, que de considérer la lettre douteuse comme un א emphatique attaché au mot סמל, aramaïsme que rien ne justifierait.

Les mots suivants n'offrent aucune difficulté; ils donnent un nouvel exemple de l'*iphil* phénicien caractérisé par la préformante י et appliqué au verbe bien connu נתן, qui signifie *donner, constituer*, etc..... et au verbe phénicien מנא, découvert par le duc de Luynes [1] et qui depuis s'est retrouvé dans un grand nombre d'inscriptions avec les sens de *constituer, établir, ériger, placer*.

La fin de la ligne est tout à fait fruste : on distingue seulement après un petit intervalle la lettre ש, qui me fait restituer le mot מְנֻחֶשֶׁת, *de bronze*, qui se lit dans la première citienne de Pococke, dont le

[1] *Mém. sur le sarcoph. d'Eshmunazar.*

contexte est presque identique, ainsi que nous le verrons tout à l'heure. Le même mot se rencontre sur un autel de bronze récemment publié par l'académie de Turin[1] et où il s'applique à l'objet lui-même מזבח נחשת.

La troisième ligne commençant par יתן, terminaison d'un nom propre, il faut suppléer à la fin de la seconde trois lettres comme בעל, מלך, ou tout autre radical du même genre : je crois que ce radical est רשף; en effet le nom de ce personnage, caractérisé par un titre que nous expliquerons tout à l'heure, se retrouve deux fois dans l'inscription, à la fin de la quatrième ligne et dans la deuxième moitié de la sixième; les deux fois je lis רשפיתן : le ר et le ש sont certains: le פ l'est un peu moins. רֶשֶׁף signifie *foudre*, et entre, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, dans la composition du nom d'une divinité spécialement adorée à Citium : il désigne lui-même une divinité, ainsi que nous le verrons plus tard.

Après ce nom propre vient le mot בן et un autre nom propre, *Azeret-Baal* « protection de Baal, » dont la forme est très-régulière.

Le groupe suivant est plus difficile, il est limité d'une part par le nom propre, de l'autre par les mots לארני למלקרת, qui n'ont pas besoin d'explication, et se compose de neuf lettres que je transcris ici sans coupure מלצהכרסים. Le même groupe se trouve deux fois répété dans la même inscription, lignes 5

[1] Voy. Levy, *Zeitsch d. D. M. G.* XVIII, 53, et *Phönic. Studien*, III, 40.

et 6, mais sans le ה, qui occupe ici la quatrième place. Ceci nous indique que le ה est l'article, et qu'il faut couper la série après les trois premières lettres; le mot ainsi obtenu correspond à l'hébreu מַלִּיץ [1], *interprète, internonce, envoyé :* reste alors כרסים dont le radical n'existe en hébreu que sous la forme contractée כִּסֵּא, mais se trouve intégralement en chaldaïque, en samaritain, en arabe avec le sens de *siége, trône, tribunal.* La terminaison ים pour le pluriel serait tout à fait insolite, le phénicien supprimant toujours le י quiescent; aussi faut-il voir ici le duel, dont nous constatons pour la première fois l'usage dans le dialecte phénicien. Il faut donc traduire le groupe qui nous occupe par *internonce des deux trônes*, en supposant qu'il s'agisse d'une sorte de fonction diplomatique concernant les relations de la cour de Citium et de l'empire de Perse, ou plutôt *interprète des deux tribunaux*, en l'appliquant à une fonction locale, nécessitée par la diversité des langues qui se parlaient dans l'île de Cypre et correspondant à l'Ἑρμηνευτής des inscriptions grecques. Quel que soit le sens que l'on adopte, il est évident que le groupe en question désigne le titre du donataire.

Le nom du dieu Melqarth, auquel la statue est dédiée, est bien connu : il est précédé de la qualification אדני dont la traduction rigoureuse est *Monseigneur.* Quelque bizarre que paraisse ici cette lo-

[1] Voy. *Genèse*, XLII, 23. Sous ce nom est désigné l'interprète par l'entremise duquel Joseph parle à ses frères.

cution empruntée à d'autres usages, c'est la seule qui rende exactement le mot phénicien suivi du suffixe de la première personne pris dans un sens impersonnel. Cette formule se rencontre souvent dans les inscriptions de Citium, אדני pour les divinités mâles, רבתי pour les divinités femelles, quel que soit le nombre des donateurs; la véritable traduction est donc : « Monseigneur, madame. » Après le nom du dieu se voit un ש que je considère comme appartenant au mot ישמע, *qu'il l'exauce*, qui termine un grand nombre d'inscriptions analogues.

Ici finit la première partie de l'inscription dont la traduction serait donc :

« Le seizième jour du mois de Pa..., l'an trois du règne de Melekiathon, roi de Citium et d'Idalie, fils de Baalram, cette statue de bronze a été donnée et dédiée par Reshepiathon fils d'Azeretbaal, interprète des deux tribunaux, à monseigneur Melqarth. Qu'il l'exauce ! »

Le sens est complet, la phrase aussi, et conforme dans sa disposition générale aux deux textes dont nous nous occuperons tout à l'heure : il est évident qu'elle s'arrêtait là primitivement et que la base était destinée à ne pas recevoir d'autre inscription. Les quatre lignes suivantes ont été ajoutées après coup, par suite d'une circonstance que les lacunes du texte ne nous permettent pas de déterminer, mais qui évidemment a retardé de trois ans l'achèvement ou l'érection de la statue. Il est probable que

la mort du donataire aura suspendu l'exécution de ses projets, car la seconde inscription est au nom de ses deux petits-fils. Comme je l'ai déjà dit, la pierre a beaucoup souffert. Je me contenterai donc d'expliquer les portions certaines, sans me lancer dans des restitutions qu'un déchiffrement mieux réussi pourrait ultérieurement détruire.

Le commencement (ligne 4) me paraît clair : je reconnais d'abord le verbe פקד, qui signifie *revoir*, *ordonner*, *confier*, puis מפקד, participe du même verbe, qui a le sens de *mandat*, *ordre*, précédé de l'article et suivi du pronom démonstratif : mot à mot, *a confié ce mandat* ou *a exécuté ce mandat* : le contexte seul, s'il était lisible, pourrait nous décider entre ces deux traductions; je préfère la seconde, et le verbe me paraît être gouverné par les noms propres qui remplissent la sixième ligne. Le mot féminin pluriel ההלכת qui suit (hébreu הֲלִיכוֹת) a dans la Bible le sens de *routes*, *marches* : dans la langue talmudique il a aussi un sens figuré et signifie *direction*, *sentence*, *règle*. La même acception figurée est commandée par les mots suivants : אש למפקד ז, mot à mot : *qui dans ce mandat*. Ensuite venait sans doute un verbe qui reliait le membre de phrase au nom *Reshepiathon*, qui terminait la ligne où il est appelé par le titre מלך כרסים, qui commence la ligne suivante.

La suite de la cinquième ligne est très-fruste; je renonce à l'aborder : elle contenait sans doute les causes du retard apporté à la dédicace de la statue.

La sixième commence par deux noms propres, *Abd-schamāï* et *Abd-melqarth*. Le premier, s'il est bien lu, serait composé du radical עבד, *serviteur, adorateur,* et du singulier שמי, *ciel*, inusité en hébreu, où le pluriel seul s'est conservé : il correspondrait au grec *οὐράνιος*, nom syrien [1]. Si ce nom était certain, il nous offrirait un curieux exemple de la conservation dans le dialecte phénicien d'une forme tombée en désuétude dans les dialectes voisins; mais l'état de la pierre ne me permet pas d'affirmer absolument la sûreté de ma lecture.

Les mots qui suivent, jusqu'à la date qui termine la ligne, ont assez souffert; néanmoins je crois être arrivé à les lire exactement : après *Abd-melqarth* il y a un petit trou, qui paraît antérieur à l'inscription, puis vient שן בן, que je lis, comme sur la 1re Maltaise, *les deux fils de;* le nom propre suivant se termine par שמש : le commencement est moins clair et paraît être אדנ, ce qui ferait *Adonishemesh*, nom de même forme que les *Adonibesek*, *Adoniah* de la Bible. Ensuite je vois le mot בן et le nom de Reshepiathon suivi de son titre.

Le commencement de la septième ligne renferme les noms et titres de Melekiathon, je n'ai pas à y revenir. L'invocation de la fin est mutilée : on ne reconnaît sûrement que le premier mot כשמע et le dernier יברך avec le suffixe pluriel ם.

En résumé, le sens des quatre dernières lignes serait à peu près celui-ci :

[1] Voy. *Thesaur. græc. ling.* sub verb.

« Ont exécuté ce vœu et rempli les intentions exprimées dans ce vœu et... [par] Reshepiathon, interprète des deux tribunaux, Abd-Schamaï et Abd-Melqarth, tous deux fils d'Adonishemesh, fils de Reshepiathon, interprète des deux tribunaux, l'an 6 du règne de Melekiathon, roi de Citium et d'Idalie. Lorsqu'il (Melqarth) aura entendu leur voix, qu'il les bénisse! »

XXXVIII[e] CITIENNE.

(Planche II.)

Sur un petit autel de marbre blanc de 0,40 de hauteur, sur 0,45 de longueur et 0,35 d'épaisseur, orné de moulures grecques et de deux volutes qui accompagnent la table supérieure. Ce monument a été découvert près de Larnaca par M. Piéridis, et se trouve aujourd'hui en ma possession.

L'inscription est parfaitement conservée, sauf l'extrémité de la première ligne et la dernière lettre de la deuxième, qui ont été mutilées par une cassure de la pierre. Tout le reste, malgré quelques rares écorchures, est entièrement lisible, et il ne peut y avoir de doute sur la valeur de chacun des caractères. L'interprétation est également facile, sauf pour une expression isolée dont l'explication n'est pas nécessaire à la détermination du sens général. Je transcris donc tout de suite le texte en séparant les mots et en restituant les portions mutilées.

1° ביסם ווו ווו לירח בל בשנת א ו למלך [פמייתן מלך כתי]

2° אדיל ותמש בן־מלך מלכיתן מלך כתי ואדיל מזבח אז

3° וארום אשנם וו אש יתן בדא כהן רשפחץ בן - יכנ

4° שלם בן־אשמנאדן לאדני לרשפחץ יברך

La première ligne commence par une date dont la forme est semblable à celle de l'inscription précédente : le mois mentionné est le mois de *Bul*, déjà connu par la Bible et l'épitaphe d'Eshmunazar. Le mot למלך, qui suit le chiffre 21, est parfaitement reconnaissable quoique mutilé; ensuite vient le nom du roi, après lequel il faut restituer comme tout à l'heure מלך כתי, *roi de Citium*. Le nom du roi est mutilé, toute la partie supérieure des lettres a disparu; néanmoins on peut arriver à le restaurer, grâce à la première inscription de Pococke (Cit. I), où, malgré l'inexpérience du copiste, il est facile de reconnaître qu'il s'agit du même personnage.

Le nom se compose de six lettres. Les trois dernières sont claires : elles forment la terminaison bien connue יתן; la deuxième est un מ bien caractérisé : il n'y a incertitude que pour la première, qui peut être un נ ou un פ, et pour la troisième, qui peut être un ש ou un י. J'avais d'abord adopté la première combinaison et lu *Nemesitan*, ou *Nemesiathon*, le nom du roi de Citium. Mais un examen plus approfondi de la pierre m'a fait abandonner cette lecture : l'intervalle qui sépare les deux

L'inscription phénicienne de Cherchell

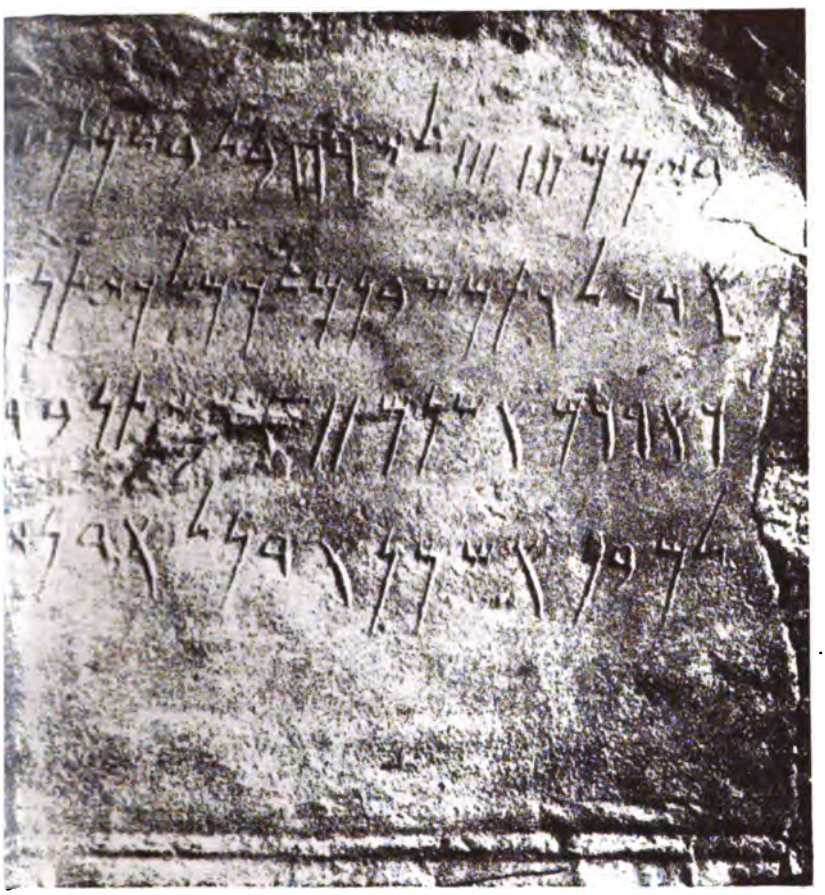

Procédé Poitevin

INSCRIPTION DE CITIUM

premiers jambages est trop étroit pour qu'à la partie supérieure ait pu se développer la tête d'un ב de taille égale à celle des autres ב de l'inscription. Le petit jambage encore visible de la troisième lettre est incliné de gauche à droite, ce qui ne peut convenir qu'à un י. J'ai donc adopté la lecture פמייתן, *Pumiathon*, dont l'orthographe est bizarre et qui n'a pas une signification plus connue que le précédent, mais qui a l'avantage d'être confirmée, ainsi que nous le verrons plus tard, par la numismatique et par l'histoire.

Pour mieux faire comprendre la probabilité de cette lecture, je donne ici une figure comparée de la copie de Pococke et de la restitution proposée : les traits pleins de la première ligne indiquent les portions de lettres encore visibles sur le marbre, et calquées par moi sur la photographie du monument.

La seconde ligne est la copie de Pococke.

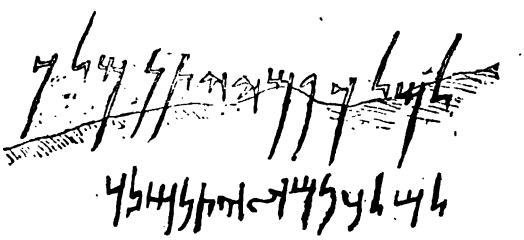

למלך פמייתן מלך

On voit qu'il est difficile de supposer d'autres lettres que celles que nous avons restituées. Quant

au nom *Pamiathon*, il est composé, comme les noms de même forme que nous avons déjà cités, du radical verbal *iathon*, et d'un nom de divinité inconnu, *Pumi*. Nous sommes loin de connaître tous les personnages secondaires du Panthéon phénicien, cabires, génies ou autres; les inscriptions nous les révèlent peu à peu; c'est ainsi que la sixième athénienne [1] nous apprend le nom d'une divinité, appelée *Dom*, qui entre dans la composition de deux noms propres, *Domsillach* et *Domhanna*, lectures indubitables, puisque le texte phénicien est accompagné d'une traduction grecque. Ce nom *Dom*, דעם, n'appartient même pas, comme racine, aux langues sémitiques. *Pumi* ne paraît pas leur appartenir davantage; mais, ainsi que nous le verrons plus tard, les divinités dont le culte était établi sur le sol phénicien n'étaient pas toutes d'origine phénicienne; je ne citerai en ce moment qu'un seul exemple, tiré des inscriptions, c'est celui des noms *Osirschamar* et *Abdosir*, composés avec le nom du dieu égyptien Osiris.

La seconde ligne du texte qui nous occupe est facile à comprendre; elle ne renferme qu'un mot nouveau, תמש. Par lui-même, il n'a aucun sens; mais la place qu'il occupe à la suite du nom d'*Idalie*, auquel il est lié par la copulative, indique suffisamment que c'est un nom de lieu : il désigne la ville

[1] Henzen et Gildemeister, *Bullettino dell' Instit. di corrisp. archeol.* XXXIII, 321. Lenormant, *Voie sacrée Éleusinienne*, p. 120. Levy, *Phöniz. Studien*, III, 17.

de *Tamassus*, cité antique bien connue, située entre Idalie et Amathonte, et célèbre par ses mines de cuivre.

Les deux lettres qui terminent cette ligne et les six premières de la ligne suivante forment le seul groupe dont l'interprétation offre quelque difficulté; composé des lettres אזוארומא, il est rigoureusement encadré entre le mot מזבח « autel, » et le mot שנם « deux, » caractérisé par le chiffre II qui le suit. La lettre ז est mutilée; mais je crois être sûr de l'avoir reconnue à une époque où le bord de la pierre avait moins souffert. Pour moi, elle représente le pronom démonstratif et s'accorde avec מזבח; que désigne alors l'א qui sépare ces deux mots? Je ne puis me résigner à en faire la terminaison emphatique du mot précédent; ce serait un aramaïsme que rien ne justifie et qui aurait l'inconvénient de rendre le reste du groupe parfaitement incompréhensible. Je considère donc cet א et les א suivants comme des articles, ce qui permet de couper ainsi la phrase :

מזבח אז וארום אשנם II

Cet autel et les deux רום ou ארום.

L'emploi de l'א comme article n'a rien en soi de contraire au génie de la langue phénicienne. L'ancien article commun aux divers peuples sémitiques est *el;* sa caractéristique était le ל; chez les uns, le ל était précédé d'un ה, chez les autres d'un א, dont la valeur était simplement prosthétique. En arabe, la forme אל s'est maintenue; en hébreu le ל a dis-

paru, le ה prosthétique s'est seul conservé; mais la trace du ל primitif est restée dans le *daguesch*, qui affecte les consonnes précédées de l'article. Le phénicien se montre à nous comme une langue calquée sur l'hébreu, mais avec quelques particularités qui le rattachent aux autres dialectes sémitiques. Entre les Hébreux qui ont adopté le ה et les Arabes qui se servaient de l'א, il est très-possible qu'il ait employé simultanément les deux voyelles. Il n'est même pas impossible que l'article אל par א ait été primitivement employé en hébreu, et qu'il ait donné naissance au pronom démonstratif pluriel אֵלֶּה, rar. אֵל.

Du reste, il me paraît presque impossible d'expliquer le passage qui nous occupe, si l'on n'admet pas cette très-simple hypothèse[1].

Le pluriel רום ou ארום désigne évidemment deux

[1] M. Lévy (*Ph. Stud.* III, 8) combat cette hypothèse. J'admets avec lui que les passages où Gesenius avait cru reconnaître l'article א sont mal lus; mais il a prouvé lui-même (*Ph. Stud.* II, 55) que dans le dialecte d'Afrique l'emploi de אז, pour הז, était fréquent. Sans vouloir donner à ce rapprochement plus d'importance qu'il n'en mérite, on peut néanmoins en conclure que cette substitution du א au ה n'est pas radicalement impossible; les arguments que j'ai donnés plus haut ne sont pas, je crois, sans valeur, et je puis ajouter qu'ils ont reçu l'adhésion complète de mon savant et regretté maître, M. Munk. M. Lévy ajoute que le א qui suit le mot ארום peut être considéré comme l'équivalent du suffixe de la troisième personne : hébr. ה. Dans ce cas, il admet donc la substitution qu'il déclarait tout à l'heure impossible! D'ailleurs l'explication proposée par M. Lévy est encore moins admissible; il se demande si אז n'est pas une contraction pour ארז « cèdre, » et traduit « autel de bois de cèdre. » A cette traduction, il n'y a qu'une difficulté, c'est

objets ou ustensiles attachés à l'autel et faisant partie de l'offrande. רן ne se trouve qu'une fois dans la Bible, dans la portion chaldaïque du livre de Daniel (III, 25), avec le sens de *figure;* c'est celui que j'adopte, faute de mieux.

La fin de l'inscription n'offre pas de difficultés : אש יתן, *quod dedit*, quoique mutilé, est parfaitement lisible sur la pierre.

Le reste ne renferme guère que des noms propres. *Bodo*, comme l'a remarqué M. Lévy, est une abréviation pour « Abdo. » *Jekounshalom* signifie « que la paix arrive, » et offre un nouvel exemple de l'emploi du verbe substantif כן. *Eshmunadon* « Eshmun (est mon) seigneur » correspond à l'*Adoniah* de la Bible.

Quant au nom רשפחץ, précédé à la troisième ligne par כהן « prêtre, » et à la quatrième par לארני « à monseigneur, » c'est évidemment un nom de divinité; il se compose des mots רשף « foudre » et חץ « flèche, » et signifie « qui lance la foudre. » C'est une divinité ignée et fulgurante, sur le caractère de laquelle nous reviendrons à la fin de ce mémoire, et qui paraît avoir été spécialement adorée à Citium. Nous avons, en effet, trouvé à Larnaca des inscriptions grecques dédiées au Ζεὺς Κεραύνιος ou « Jupiter tonnant, » identification grecque du Resh-epkhetz phénicien.

que l'autel lui-même, sur lequel l'inscription est gravée, et que j'ai sous les yeux en écrivant, est en *marbre* et non en *bois*.

L'article א se retrouve encore dans le nom du dieu אשמן, pour השמוני « le huitième. » (Cf. Maury, *Rev. archéologique*, III, 764.)

L'ensemble du texte se traduit donc :

« Le seizième jour du mois de Bul de l'an 21 du règne de Pumiathon, roi de Citium, d'Idalie et de Tamassus, fils du roi Melekiathon, roi de Citium et d'Idalie, cet autel et les deux figures (?) ont été donnés par Bodo, prêtre de Reshepkhetz, fils de Jekounshalom, fils d'Eshmunadon, à monseigneur Reshepkhetz; qu'il le bénisse! »

Ire CITIENNE.

Les deux inscriptions que nous venons de commenter donnent la clef de la première citienne de Pococke, restée jusqu'à présent inexpliquée. Diverses tentatives faites par plusieurs savants pour restituer et traduire ce texte n'avaient donné aucun résultat définitif. Aujourd'hui il nous est très-facile de déterminer le sens général de l'inscription, les formules et les noms de souverains étant les mêmes que dans les textes précédents; il ne reste un peu d'incertitude que pour les noms propres de la fin, copiés d'une manière incomplète, et pour la détermination desquels on n'est pas guidé par le sens.

Voici comment je lis le texte :

ביום 𐤍 ||| ו לירח מרפא בשנת 𐤍 — ||| ||| ו למלך פמייתן מלך
כתי ואדיל בן
מלך מלכיתן מלך כתי ואדיל סמלת אות אש יתן ויטנא מנחשת
יאש אשת בעליתן עבד
..... בת ..... ו ..... שמעא בת בעליתן לרבתי לעשתרת
תשמעם

« Le vingt-quatrième jour du mois de merapha de l'an 37 du règne de Pumiathon, roi de Citium et d'Idalie, fils du roi Melekiathon, roi de Citium et d'Idalie, cette statue de bronze a été offerte et érigée par Jas, femme de Baaliathon, serviteur de..... fille de..... et par..... schemâa, fille de Baaliathon, à madame Ashtoreth. Qu'elle les exauce! »

La plupart des mots qui composent cette inscription ont été expliqués précédemment. Je me bornerai donc à quelques rapides commentaires.

Le nom du mois de merapha avait déjà été reconnu par Movers, qui l'avait rapproché du mot « Meraphaïm » des IV^e^ Maltaise et XI^e^ Carthaginoise de Gesenius; le premier rapprochement est douteux, mais le second me paraît certain. Voici, en effet, comment je lis cette inscription, qui a été très-diversement traduite jusqu'à présent :

מצבת
לעבדעשתרת
בן־עבדמלקר
ת בן־שפטבעל
בירח מרפאם
שת אדנבעל וג
דעשתרת

« Cippe, élevé à Abdashtoreth, fils de Abdmelqarth, fils de Schofetbaal, dans le mois de meraphaïm, année d'Adonbaal et de Gadashtoreth. »

Cette dernière expression, qui rappelle les dates consulaires romaines, est expliquée par la fin de l'inscription de l'autel de bronze dont j'ai déjà parlé et qui se termine ainsi :

בשת שפטם חמלכת ועבראשמן

« L'année des suffètes Hamilcat et Abdeshmun. »

La présence du mot « suffètes » ne laisse aucun doute sur le sens de la phrase, qui est une date indiquée par le nom de magistrats éponymes.

Le mot מרפאם est au pluriel dans l'inscription carthaginoise, et au singulier dans celle de Citium : ce qui, à la rigueur, peut s'expliquer par la différence de lieu et d'époque; il se peut aussi, comme la copie du texte carthaginois est très-négligée, que le מ qui termine la cinquième ligne soit un ב mal transcrit, ce qui donnerait, en le rapportant au mot שת, qui suit, une construction plus régulière et un nom de mois identique à celui de Citium.

Le mot סמל, qui signifie *statue*, est suivi d'un ת parfaitement clair; cette terminaison féminine est motivée par le sexe de la personne sculptée. Ce fait grammatical, assez curieux, m'a été révélé par les inscriptions encore inédites de Palmyre, qui en renferment de nombreux exemples. Dans ces inscriptions, *statue* est rendu par le mot araméen צלם, qui correspond au phénicien סמל. Ce mot, quoique substantif, est toujours mis au féminin, chaque fois que la personne désignée est une femme. Ici la statue dont il s'agit étant celle de la déesse Astarté,

on a mis au féminin le mot qui la désigne et le pronom qui suit.

La statue est offerte par deux femmes : les deux verbes יתן וימנא sont donc au féminin, ce qui prouve une fois de plus que le י initial est la préformante phénicienne du *Iphil* et non la caractéristique du futur, sans quoi il y aurait un ת initial.

Les noms propres sont d'une forme incertaine et sont d'ailleurs douteux, si ce n'est peut-être le nom du mari d'une des femmes et du père de l'autre, que je lis avec M. Lévy *Baaliathon*, et qui est très-régulier.

On remarquera que dans la liste des villes formant la souveraineté de Pumiathon, Tamassus ne figure plus.

Avant de continuer le déchiffrement des textes rapportés de l'île de Chypre, il convient de nous arrêter un instant et de considérer, au point de vue de l'histoire, les trois inscriptions que nous venons d'expliquer.

Il résulte de l'ensemble de ces trois documents l'existence à Citium, à une époque jusqu'à présent inconnue, d'une série de trois personnages, Baalram, Melekiathon, Pumiathon, dont le premier n'a pas régné, mais dont les deux autres ont occupé successivement le trône, l'un pendant au moins trente-sept ans, l'autre pendant au moins six ans. Le premier régnait sur Citium et sur Idalie; le second avait ajouté à sa couronne héréditaire celle

de Tamassus, mais entre les années 21 et 37 de son règne il l'avait perdue.

Reste à déterminer l'époque à laquelle vivait cette dynastie : c'est ici que la numismatique nous est d'un grand secours.

M. le duc de Luynes est le premier qui ait retrouvé les monnaies de Citium, et classé à cette ville les pièces d'or et d'argent portant au droit la figure d'Hercule combattant, et au revers le lion dévorant le cerf. Mais à l'époque où il publiait ses savantes recherches sur la numismatique des satrapies, la valeur de toutes les lettres phéniciennes n'était pas aussi rigoureusement établie qu'aujourd'hui; de plus, les inscriptions étaient muettes, et le savant académicien ne put tirer de sa découverte tout le parti que nous pouvons en tirer aujourd'hui. J'ai donc soumis à un nouvel examen toutes les pièces qui portent les types précités, et j'ai reconnu qu'il était impossible d'attribuer les unes à Citium, les autres aux Chittim de Syrie ou aux rois de Gebâl; que toutes devaient être classées à Citium. L'uniformité des types, des dates, des poids, empêche de les séparer[1].

Les plus anciennes portent le nom d'un *Azbaal*, qu'il faut bien se garder de confondre avec Azbaal, roi de Gebâl, dont les monnaies sont d'un style plus récent et d'un poids différent. Les pièces de Gebâl sont taillées suivant le système phénico-attique, tan-

[1] Voyez à la fin du volume un travail plus étendu que nous consacrons à cette question.

dis que celles de Cypre sont conformes au système de la darique perse.

Ensuite viennent les monnaies au nom de *Baal-melek*, autre souverain dont l'histoire ne fait pas mention. Enfin, sur les dernières, j'ai retrouvé les noms des deux rois de nos inscriptions. Les pièces de *Melekiathon*, en argent et en or, ne sont pas datées; mais celles de *Pumiathon*, qui sont les plus nombreuses, ont des dates qui vont jusqu'à l'an 46: ce qui s'accorde avec la longueur du règne de ce souverain. Son nom est écrit פמיתן par élision d'un des י, ce qui est beaucoup plus conforme aux habitudes phéniciennes. Par le style ces pièces appartiennent à la première moitié du IV^e^ siècle.

Or, un passage de l'histoire macédonienne de Duris, cité par Athénée (*Deipnosoph.* IV, 63), nous apprend qu'à l'époque du siége de Tyr par Alexandre le Grand, le roi de Citium s'appelait Πύματος. Ce petit souverain avait été dépouillé par le conquérant, au profit de Pnytagoras, roi de Salamine, d'un territoire dont il avait auparavant acheté la souveraineté 50 talents à Pasikypros, roi d'Amathonte. Pour moi Πύματος est la transcription évidente de Pumiathon, et la concordance s'établit ainsi entre l'épigraphie, la numismatique et l'histoire. Mais on pourrait pousser plus loin encore le rapprochement: pourquoi cette ville, achetée d'abord, puis perdue par le roi de Citium, ne serait-elle pas Tamassus, que nous voyons apparaître, puis disparaître dans le protocole officiel des inscriptions? Alors l'année 332,

date du siége de Tyr, tomberait entre les années 26 et 37 du règne de Pumiathon. Supposons que cette date coïncide avec l'année 36 de Pumiathon, l'avénement de ce roi se placerait alors en 368, et sa mort vers 320. Il resterait après lui une dizaine d'années pour le règne de Pygmalion, le dernier roi indépendant de Citium, détrôné en 312 par Ptolémée. Quant à Melekiathon, il est probable qu'il monta sur le trône après la défaite d'Évagoras, lorsque Citium recouvra son autonomie, vers 385. Son règne occuperait donc à peu près l'intervalle des années 385-368. Son père Baalram n'a pas régné, mais peut-être appartenait-il à la race nationale renversée par Évagoras; peut-être descendait-il du roi Azbaal ou du roi Baalmelek, dont les monnaies offrent une si grande analogie avec les siennes.

Les renseignements fournis par les auteurs anciens sur cette période de l'histoire de Cypre sont malheureusement très-vagues. La similitude des noms propres a produit de grandes confusions, et sans le secours des médailles il serait assez difficile de se reconnaître au milieu des Pythagoras, des Protagoras, des Pnytagoras, noms appliqués tantôt au même personnage, tantôt à des personnages différents.

M. Charles Lenormant[1] a pu, à l'aide des monuments numismatiques, rétablir un peu d'ordre dans la classification des souverains grecs; les inscriptions et les médailles phéniciennes, si nos interpré-

[1] *Trésor de numism. et de glyptique.*

tations sont exactes, viennent aujourd'hui jeter un peu de lumière sur la succession des souverains phéniciens, nous donner quelques noms propres et quelques points fixes dans l'histoire de ce petit coin du monde sémitique, histoire obscure sans doute, mais qui a son intérêt parce qu'elle se rattache aux grands événements de l'antiquité. On nous permettra donc d'en rappeler ici rapidement les principaux traits, en nous aidant des faits nouveaux que nous venons de signaler.

La colonie phénicienne de Citium est une des plus anciennes dont l'histoire fasse mention. Il est question des Kittim dans la Genèse, x, 4.

Il est évident que les Phéniciens, dès leurs premières incursions maritimes, abordèrent à l'île de Cypre : ses richesses naturelles, ses mines de cuivre et de fer, ses belles forêts, ses ports, appelèrent leurs premières migrations. Citium devint leur établissement principal : c'est le point le plus rapproché de Tyr et de Sidon; de plus il offrait par la facilité de ses communications avec les riches plaines du centre de l'île, et par les qualités de son port fermé, des avantages de premier ordre. Le nom de *Kittim* s'étendit à tout le pays ; mais c'est à tort que Gesenius [1], établissant un rapprochement entre ce nom et celui de *Khittim*, a voulu voir dans les premiers habitants de Cypre une branche de la célèbre confédération chananéenne mentionnée dans la Bible. Il se fondait sur la lecture plus que dou-

[1] *Monument. phœn.* p. 122, 152.

teuse de la trente-troisième inscription de Pococke. M. le duc de Luynes[1] a démontré son erreur; et en effet il n'y a rien de commun entre ces deux populations : la différence d'orthographe est radicale; les *Khittim*, חִתִּים, étaient établis dans la Syrie centrale; le livre de Josué (1, 4) désigne clairement leur territoire, qui était compris entre le Liban, le grand désert et l'Euphrate. Les inscriptions égyptiennes, d'accord avec les livres saints, nous les montrent, sous le nom de *Khétas*, solidement fortifiés dans la vallée de l'Oronte et opposant une résistance énergique aux invasions des Pharaons; les *Kittim* au contraire כִּתִּים n'apparaissent nulle part que dans l'île de Cypre, et les inscriptions, d'accord avec la Genèse, écrivent invariablement leur nom par un כ. Ce nom, après avoir désigné toute l'île, finit par n'être porté que par les habitants de la ville de Citium. C'est qu'en effet sur ce point se concentrèrent l'influence, la population et la langue de la Phénicie. L'origine phénicienne des deux autres grandes villes, Amathonte et Paphos, n'est pas contestable; tout le prouve : la nature tout asiatique du culte de la déesse qui y était adorée, le caractère de leur fondateur mythologique, Cinyras, héros grécisé, qui personnifie le sacerdoce local, mais dont les mythographes grecs eux-mêmes reconnaissent implici-

[1] *Numism. des Satrapies*, p. 78. Néanmoins M. de Luynes pensait retrouver le nom des Khittim sur des médailles identiquement semblables à celles de Citium; mais nous avons été obligé de rejeter cette lecture.

tement la patrie en le faisant régner à Byblos et en lui donnant pour fils Adonis. Mais peu à peu ces villes perdirent ce caractère spécial : centres d'un mouvement religieux et politique qui attirait dans leurs murs et dans leurs sanctuaires un grand concours d'étrangers, elles offraient ce mélange ou cette confusion dont la trace se retrouve dans les mythes, les rites, les croyances, et qui existait aussi dans la population, s'il faut en croire Hérodote (VII, 90). Dans ces villes se développa en outre un élément spécial mal étudié jusqu'à présent, qu'à défaut d'autre nom nous appellerons *cypriote*, et qui se manifesta par les inscriptions en caractères encore inexpliqués que nous avons trouvées dans leurs ruines [1], par les médailles si ingénieusement classées par M. le duc de Luynes, quoique encore incomplétement déchiffrées.

Citium, bien moins religieuse que commerçante, conserva son caractère primitif: le culte, la langue, les habitudes mercantiles de la mère patrie s'y maintinrent sans altération, ou du moins suivirent la même marche que sur le continent phénicien. Elle eut ainsi une existence distincte de celle des villes indigènes et des colonies grecques établies de toute antiquité sur différents points de la côte. Néanmoins elle suivit toujours le sort de l'île dans ses rapports avec les puissances voisines; c'est-à-dire que, tout en conservant une certaine autonomie, elle fut successivement vassale des grands em-

[1] Nous les publions un peu plus loin.

pires qui se partagèrent la domination de l'Orient, l'Assyrie, l'Égypte, la Perse.

Elle fut des premières à se soumettre à Salmanasar et à Nabuchodonosor [1], quand ces monarques envahirent le littoral méditerranéen.

Plus tard, quand l'Égypte, sous la vingt-sixième dynastie, entra, si l'on ose ainsi parler, dans le *concert européen*, les flottes de Citium, jointes à celles de Tyr et de Sidon, furent battues par les vaisseaux d'Apriès ou d'Amasis, et l'île subit la douce domination des souverains égyptiens, jusqu'au jour où la victoire de Cambyse la fit passer sous la suzeraineté de la Perse.

Dans les grandes guerres qui mirent aux prises les États naissants de la Grèce et les vieilles races de l'Asie, Cypre ne resta pas neutre, et les galères de Citium se mêlèrent aux flottes phéniciennes qui portaient en Europe les hordes du grand roi. L'île même fut le théâtre de luttes violentes dans lesquelles les villes phéniciennes prirent parti pour les Perses contre les Athéniens, que soutenaient les colonies helléniques. L'avantage finit par rester aux Asiatiques; mais leur puissance sortit affaiblie de la lutte, et, pendant la seconde moitié du v^e^ siècle, l'autorité du grand roi fut presque nominale. Les petits dynastes locaux, Grecs ou autres, prirent une

[1] Engel, *Kypros*, I. La preuve matérielle de la conquête assyrienne a été trouvée aux portes mêmes de Citium. C'est la stèle de Sargon, aujourd'hui conservée au musée de Berlin, et dont le moulage est au Louvre. (Voy. Longpérier, *Catal. des monum. assyr.* n° 617.)

plus grande importance, battirent monnaie en leur propre nom comme les Azbaal de Citium, et quand l'esprit hellénique se réveilla de nouveau sous la vigoureuse main d'Évagoras, il combattit avec avantage contre l'Asie. La lutte fut longue; Citium, alliée naturelle des Perses, fut la dernière à se soumettre à Évagoras, mais elle eut la consolation de le voir perdre dans sa rade la victoire navale qui sauva au moins la suzeraineté persane.

Évagoras fut le précurseur d'Alexandre par l'impulsion qu'il donna à la propagande hellénique en Orient; avec lui, les lettres, les arts, les sciences de la Grèce prirent en Cypre un développement nouveau. Le mouvement se continua après sa mort, si ce n'est peut-être à Citium, où la petite dynastie des Melekiathon et des Pumiathon revint à la langue, aux types, aux usages nationaux. Cette réaction toute locale ne pouvait arrêter le courant qui poussait l'Occident en Asie, et quand Alexandre le Grand, porté par ce courant, eut envahi la Syrie, les rois grecs de Cypre, conduits par Pnytagoras, vinrent se joindre à lui et prendre leur part des victoires qui consacraient définitivement le triomphe de la Grèce sur la Perse. Citium ne put concourir à l'envahissement de la Phénicie et à la prise de Tyr, mais elle dut sans doute à sa neutralité de perdre une partie de son territoire; néanmoins elle conserva son autonomie jusqu'au jour où l'île entière fut annexée à l'unité gréco-égyptienne, en attendant le moment où elle devait disparaître dans l'unité de l'empire romain.

XXXIX^e CITIENNE.

ΞΑΝΘΙΟΣ
ΕΚΛΥΚΙΗΣ
ΜΥΡΝΟΣ
ΕΝΘΑΔΕΚΕΙ
ΜΑΙΑΝΗΡ
ΕΚΠΩΜΑΤΟ
ΠΟΙΟΣ

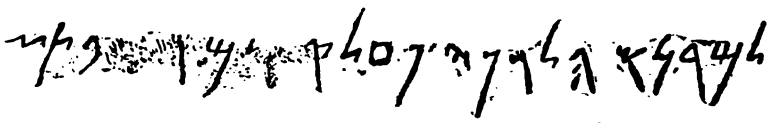

Inscription bilingue, gravée sur une plaque de marbre blanc, de o^m,30 de hauteur sur o^m,20 de largeur. Trouvée à Larnaca et donnée par moi au musée du Louvre. Le texte grec, rétabli par M. Waddington, est ainsi conçu :

Ξάνθιος
ἐκ Λυκίης
Μύρνος
ἐνθάδε κεῖμαι
ἀνὴρ ἐκπωματόποιος

« Myrnos de Xanthe en Lycie : je repose ici. Fabricant de vases. »

Caractères du IV^e siècle avant J. C.

Au-dessous se lit la ligne phénicienne :

למרנס הלוכי פעל ק[ס]ם אוש ב[בת ז

« A Myrnos le Lycien, fabricant de vases, qui [repose dans] cette demeure. »

Le sens des premiers mots est évident ; on remarquera dans le mot « Lycien, » que le Υ grec est rendu par un ו phénicien, d'où il est permis de conclure qu'à cette époque le Υ grec se prononçait *ou*.

פעל est un substantif verbal, dérivé du verbe bien connu qui signifie *faire, fabriquer*.

La fin est très-mutilée : le ק, qui commence le quatrième mot, et qui paraît suivi d'un ם, donne le mot קסם, qui serait le pluriel phénicien de קס = קֻסָּת ou קֻסָּה « vase. » J'ai suppléé deux lettres pour donner une signification à la fin, et en prenant בת avec le sens de demeure sépulcrale, qu'il a sur plusieurs monuments funéraires [1].

L'existence d'une fabrique de vases à Citium au IV^e^ siècle est assez intéressante. Le nom du potier « Myrnos le Lycien » est à ajouter à la liste des artistes dont les vases eux-mêmes nous ont appris les noms. Fabriquait-il des vases de terre jaune à figures noires, comme les tombeaux de l'archipel en renferment de si nombreux spécimens, ou bien, continuait-il la tradition des orfévres phéniciens, qui, plusieurs siècles avant lui, ciselaient les précieuses coupes trouvées non loin de Citium et conservées au musée du Louvre [2] ? Nous ne saurions le dire, le mot *ἐκπώμα* s'appliquant également aux coupes de terre et à celles de métal.

[1] I^re^ Maltaise et inscriptions de Palmyre.

[2] Longpérier, *Notice des Antiquités assyriennes*, etc. n^os^ 536, 537.

XL[e] CITIENNE.

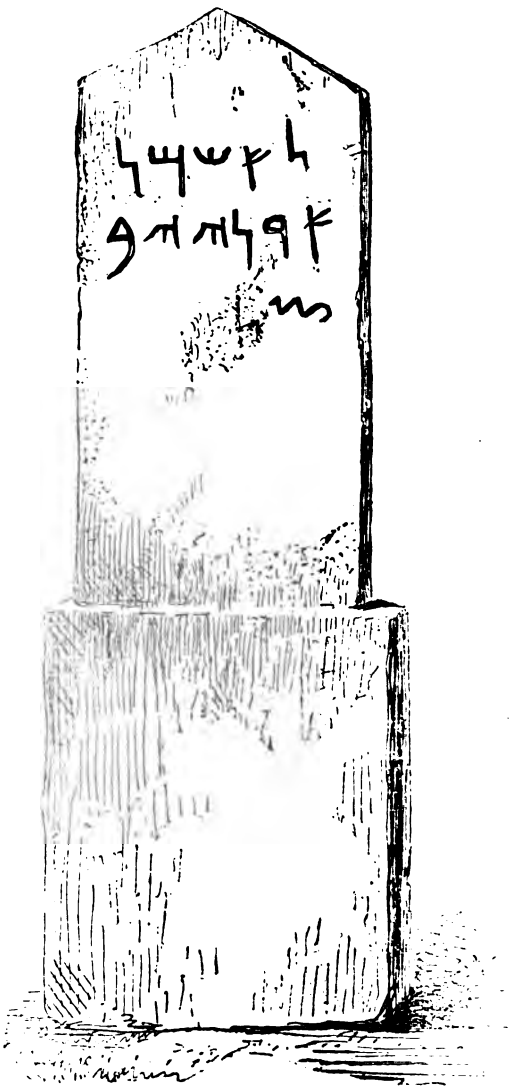

Stèle de pierre calcaire de 1^{m},35 de hauteur, pointue par le haut : trouvée près de Larnaca par M. Piéridis et donnée par moi au musée du Louvre.

לאשמן
אדני יב
סל (?)

« A Eshmun, monseigneur, Jabousel. »

Le nom du personnage qui a dédié cette stèle au dieu Eshmun n'est pas absolument certain, à cause du mauvais état de la pierre. Le ל final est douteux; s'il n'existe pas, il faut lire *Jabous* [hébr. יָבוּס *Pedibus conculcavit, i. e. hostem*]. Si le ל existe, on pourrait le considérer comme une abréviation de אל, *Deus*, et lire Jabousel [*quem Deus conculcare fecit*].

XLI^{e} CITIENNE.

Sur une pierre basaltique, noire, brisée à l'une de ses extrémités, trouvée à Larnaca par M. Piéridis, et aujourd'hui en ma possession.

לאשמן ארני נשכ...

« A Eshmun, monseigneur, Neshek... »
Le nom du donataire est mutilé.

INSCRIPTION DE LAPITHOS.

ΑΘΗΝΑΙ
ΣΩΤΕΙΡΑΝΙΚΗ
ΚΑΙΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ
ΠΡΑΞΙΔΗΜΟΣΣΕΣΜΑΟΣ
ΤΟΝΒΩ.. ΝΑΝΕΘ..ΕΝ
ΑΓΑ.ΗΙΤΥΧΗΙ

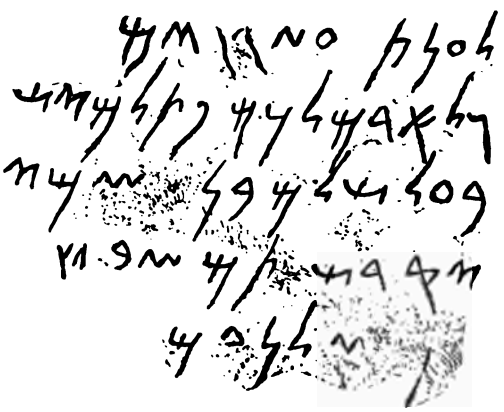

La dernière inscription phénicienne que nous ayons rapportée de Chypre se trouve dans un petit village, nommé *Larnax Lapithou*, situé au sud-ouest des ruines de l'ancienne ville de Lapithos. Ce village est bâti sur le versant sud de la chaîne de montagnes qui borde la côte septentrionale. Un peu au-dessus des dernières maisons, on voit un grand *agger* conique de pierres, en partie naturel, en partie artificiel, qui peut avoir 6 mètres de haut et 40 mètres de circonférence à la base. Au pied du tumulus, sur le rocher qui lui sert de noyau, on lit l'inscription bilingue précédente.

Le texte grec, gravé avec soin en caractères de la fin du IV^e^ siècle, se lit facilement ainsi qu'il suit :

Ἀθηνᾷ Σωτείρᾳ Νίκῃ
καὶ βασίλεως Πτολεμαίου
Πραξίδημος Σέσμαος τὸν
Θω[μὸ]ν ἀνέθ[ηκ]εν
Ἀγα[θ]ῇ τύχῃ.

« A Athéné, sauveur, et à la victoire du roi Ptolémée, Praxidème, fils de Sesmas, a élevé cet autel. Ce qu'à bonheur soit ! »

Par des considérations paléographiques tirées de la comparaison de cette inscription avec les autres textes grecs de l'île, M. Waddington assigne à celle qui nous occupe la fin du IV^e^ siècle; il est donc évident qu'il s'agit ici de Ptolémée Soter et de sa victoire définitive sur Antigone et sur les princes cypriotes, ligués avec lui (312 avant J. C.). Praxippos,

roi de Lapithos, faisait partie de la ligue, ainsi que les souverains de Citium, Marium, Cerinia et Amathonte. Il fut un des premiers vaincus par Séleucus, débarqué dans l'île, au nom de Ptolémée, et il est tout naturel qu'un trophée ait été élevé sur son territoire.

Le texte phénicien, gravé sous le précédent, est difficile à lire, à cause du peu de profondeur des lettres; néanmoins nous sommes parvenu à le déchiffrer, et à prendre une copie dont je garantis l'exactitude. Le commencement de la cinquième ligne est seul douteux.

לענת עז חים
ולאר־מלכם פתלמיש
בעלשלם בן־[ס]סמי
יקדש [את] מזבח
ול[ט]ול נעם

« A Anaït, force des vivants, et au seigneur des rois, Ptolémée : Baalsillem, fils de Sesmaï, a consacré cet autel. Ce qu'à bonheur soit! »

La première ligne nous donne, d'une manière certaine, l'orthographe sémitique du nom de la déesse Anaïtis, qui n'avait pas été rencontré encore jusqu'à présent dans les inscriptions. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette divinité, son titre, et son identification avec la Minerve grecque.

אר־מלכם, *Seigneur des Rois*, contraction pour ארן מלכם, par suite de la chute du ן, si fréquente dans

les langues sémitiques. Cf. אדורם = אדנירם (II Reg. xx, 24, et III Reg. iv, 6). L'application de ce titre à Ptolémée Soter prouve que, dans l'inscription d'Omm el-Awamid, l'ère des אדן־מלכם est celle des Séleucides; on peut en conclure aussi que, dans l'inscription d'Eshmunazar, cette expression désigne le grand roi, et non le dieu Milchom.

Le nom de Ptolémée est écrit, suivant l'usage sémitique, avec la suppression des voyelles; pourtant le ו a été conservé [1], ce qui ferait supposer qu'à cette époque la lettre ι se séparait de l'α dans la prononciation de la diphthongue αι.

Le nom propre *Baalsillem* est de même formation que le nom *Eshmunsillem* de la IV^e^ athénienne; il répond au grec Πραξίδημος, mais n'en est pas la traduction. Avec la conquête macédonienne, nous voyons s'introduire en Cypre l'usage des doubles noms, si répandu dans la Syrie [2]. Le père de Praxidème, qui vivait sans doute avant les victoires de Ptolémée, n'avait que son nom sémitique סְסְמִי, dont nous avons restitué le premier ס d'après le grec, et qui se trouve une fois dans la Bible (I Chr. ii, 40).

יְקֻדַּשׁ, *Iphil* de קדש, selon la conjugaison phénicienne, signifie très-régulièrement *consacra*, *ἀνέθηκε*.

Après le verbe, nous avons restitué le א de la

[1] Il est à remarquer que cette lettre est également conservée dans la transcription hiéroglyphique du même nom.

[2] Cf. les noms cités dans Josèphe, Joachim-Alcimus, Onias-Ménélas, Jonathan-Alexandre Jannéas, etc. et les inscriptions bilingues de Palmyre.

particule de l'accusatif את, qui est appelé par le ת et par le régime qui suit. Cette particule est ordinairement écrite en phénicien איתּ; les exemples en sont très-nombreux et inutiles à rappeler ici. On trouve pourtant l'orthographe את une fois dans l'inscription d'Eshmunazar, et assez fréquemment dans les inscriptions plus modernes de l'Afrique.

La dernière ligne correspond au grec ἀγαθῇ τύχῃ; on reconnaît déjà, à la fin, le mot נעם « bon, » qui, en phénicien, joue le rôle du טוב hébraïque[1]. Le mot qui précède, avec une légère restitution, devient מזל, mot inusité en hébreu ancien, mais qui, dans la langue talmudique[2], correspond exactement au mot grec τύχη; l'expression מזל טוב est employée par les rabbins, avec le sens de « bonne chance! » et il est curieux de la voir usitée déjà au IVe siècle avant notre ère.

Les inscriptions de Cypre nous auront donc fourni deux exemples de locutions talmudiques, dont l'origine remonte aux époques antiques : le mot הליכות, pris dans le sens de « règles, ordres, » et celui de מזל dans le sens de « fortune, chance. » D'autres faits du même genre se présenteront sans doute. Toutes les acceptions propres au langage altéré des rabbins n'ont pas pris subitement naissance au Ier siècle avant notre ère, et quoique étrangères à la langue poétique et relevée de la Bible,

[1] Cf. שם נעם de l'inscription d'Omm el-Awamid I, et le nom propre « Namphamo. »

[2] Cf. Buxtorf, *Lexic. rabb.* verb. גזל.

elles ont pu faire partie de l'idiome vulgaire ou épigraphique commun aux populations de la Phénicie et de la Judée.

DEUXIÈME PARTIE.

Les inscriptions que nous venons d'étudier au point de vue de la langue et de l'histoire mentionnent le nom de plusieurs divinités. Les unes sont fort connues; ce sont : Eshmun, Melqarth et Ashtoreth. Trois autres apparaissent pour la première fois dans les textes phéniciens; ce sont : la déesse Anat, le dieu Reshep et le dieu Reshepkhetz [1]. Il convient donc de rechercher et de déterminer autant que possible la nature et les attributions de ces divinités.

I.

La déesse Anat, dont les Grecs nous ont transmis le nom sous la forme *Anaïtis*, était très-anciennement adorée dans les pays sémitiques et particulièrement en Syrie. Son nom entre dans la composition d'un grand nombre de noms propres à des époques très-reculées. Ainsi dans les livres de Josué et des Juges on trouve la mention des villes *Bethanat* [2], *Bethanot* [3], *Anathot* [4], du personnage

[1] A ces divinités nous pourrions ajouter Pum ou Pumi qui entre dans la composition du nom de Pumiathon, mais les renseignements sur la nature de ce dieu nous manquent complétement; il paraît d'ailleurs n'avoir été qu'un personnage secondaire du Panthéon, un génie ou un démon.

[2] *Jos.* XIX, 38. *Jud.* I, 33.

[3] *Jos.* XV, 59.

[4] *Jos.* XXI, 18.

Anat[1]. Jusqu'à présent, je le sais, la signification de ces noms a été cherchée dans un rapprochement avec la racine ענה dans son premier sens, qui est « exaucer; » mais cette interprétation doit céder devant les preuves fournies par les inscriptions égyptiennes. La transcription hiéroglyphique du nom de ville בית־ענת, en faisant suivre la première partie de ce mot du déterminatif de *demeure*, et la seconde du déterminatif de *déesse*, lui assigne son véritable sens de *demeure de la déesse Anat*[2]. De même le nom d'une des filles du grand Ramsès II, *Bent-Anta*[3], nous montre le nom de la déesse servant à former des noms de personnages. Ce dernier exemple nous apprend en outre que le culte de cette divinité avait été introduit en Égypte, sans doute par une des migrations sémitiques comprises sous le nom d'invasions des Pasteurs, ce qui suppose la préexistence de ce culte en Syrie, à une époque bien antérieure à Moïse.

L'orthographe du nom, tel qu'il nous est donné par l'inscription de Lapithos, concorde bien avec celle qui résulte de ces divers témoignages. Il n'est pas jusqu'aux textes hiéroglyphiques qui n'apportent ici leur confirmation : le signe initial du mot a été démontré par M. de Rougé correspondre exactement au ע de l'alphabet sémitique.

[1] *Jud.* III, 31; V, 6.

[2] Vicomte de Rougé, *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, XX, 2e partie, p. 181.

[3] *Id. ibid.* p. 182. — Brugsch, *Histoire d'Égypte*, p. 159. Cartouche n° 272.

C'est encore l'Égypte qui nous fournit la plus ancienne représentation connue de cette divinité : elle est figurée sur trois stèles de la XVIII^e^ dynastie (XV^e^-XVI^e^ siècles) aujourd'hui conservées dans les musées de Paris, de Londres et de Turin. La description de ces trois monuments a déjà été faite [1], et je ne veux pas la refaire ; il suffira de rappeler ici les traits saillants du tableau. La déesse y est re-

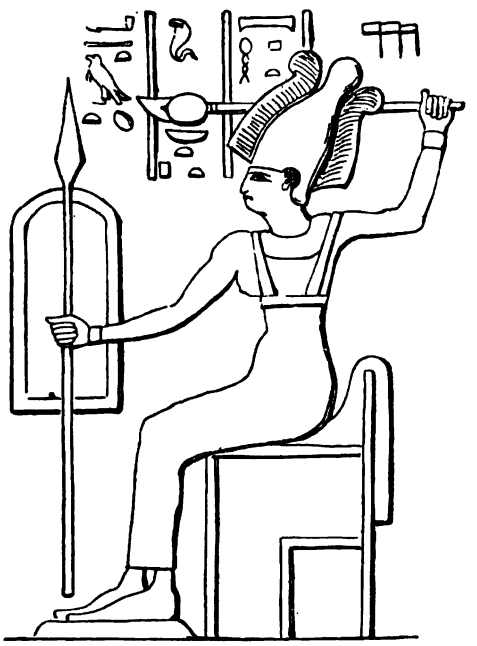

ANATA (British Museum).

[1] Prisse, *Choix de mon. égypt.* pl. XXXVII. — Vicomte de Rougé, *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, t. XX, 2^e^ partie, p. 174.

présentée sous trois aspects et avec trois noms répondant à trois côtés particuliers de son rôle divin. Sous les noms de *Qadesh*[1] et de *Ken* elle est représentée, nue ou à peu près, debout sur un lion passant, avec un ou deux serpents dans la main gauche, et un bouquet de lotus dans la main droite. Sous le nom de *Anta* ou *Anata* elle est vêtue et guerrière, casquée, armée de la lance, du bouclier et de la hache de combat. Les titres qu'elle porte sont ceux de : « Maîtresse du ciel et du monde, mère, régente des dieux, fille du soleil ; » par les attributs de sa coiffure et la nature des prières qui lui sont adressées, on lui reconnaît un caractère lunaire, infernal et guerrier. De plus, comme *Qadesh*, elle est la déesse éponyme d'une grande ville syrienne située sur l'Oronte, principale place de guerre des Khétas ou Khittim.

Il résulte de ces témoignages et de quelques autres d'origine également égyptienne[2] qu'*Anat*

[1] Il régnait une certaine incertitude sur la valeur du caractère initial de ce nom ; M. de Rougé hésitait entre *At* et *Sat* tout en penchant pour *At* : depuis ses premières publications, M. de Rougé a trouvé des exemples qui fixent la valeur *Qat* ou *Qad*, qui ne détruit pas celle de *At*, l'aspiration du 𓐍 étant quelquefois presque insensible.

[2] M. de Rougé me signale encore un bas-relief qu'il a découvert sur le mur d'enceinte du temple d'Edfou dans le couloir de ronde, partie ouest. Il représente Astarté 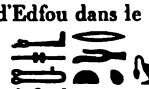 debout sur un char traîné par quatre chevaux qui foulent aux pieds un homme renversé. La tête de la déesse, malheureusement mutilée, est surmontée d'un disque, et elle tient à la main un fouet dont le manche

était la forme belliqueuse, farouche, chaste, de la déesse lascive, lunaire, adorée en Syrie, et dont le trait particulier était d'être représentée portée par un lion.

Avant de chercher à analyser le sens de ce symbole éminemment caractéristique, il convient de rappeler qu'il est commun à une foule de divinités orientales. Quelles que soient les modifications apportées à la disposition primitive par la diversité des lieux et des peuples, par les changements du goût artistique et les raffinements de l'art grec, que le lion ait passé des pieds de la déesse aux supports de son trône ou au timon de son char, la valeur du symbole n'en subsiste pas moins.

La grande déesse syrienne de Hiérapolis [1], la déesse phrygienne des bas-reliefs de Yazikeui [2], la Rhéa-Cybèle, mère des dieux, Vénus-Uranie de Phrygie et d'Asie Mineure, la Tanit ou Artémis céleste de Carthage [3], la Junon que Diodore [4] associe à Jupiter-Baal dans le temple de Bel à Babylone, l'Atergatis syrienne [5], l'Anaïtis des cylindres assyro-chaldéens : toutes ces divinités ont pour caractéris-

est fait avec le signe ▽, initiale du nom de *Qadesh*. « On sait, dit M. de Rougé, combien cette habitude de donner aux dieux des attributs qui rappellent leurs noms est conforme au génie égyptien. »

[1] Lucien, *De dea Syria*, 31.

[2] Texier, *Descript. de l'Asie Mineure*, I, pl. 78.

[3] Gesenius, *Mon. phœn.* pl. 15.

[4] II, 9.

[5] Macrob. *Saturn.* I, 23.

tique d'être portées par le lion. On peut consulter à ce sujet les planches des recherches malheureusement inachevées de M. Lajard sur le culte de Vénus, et particulièrement la planche IV. On y remarquera la figure 12, qui donne d'après un cylindre assyrien du British Museum une des représentations les plus complètes qui existent de la déesse Anat. Elle est figurée debout sur le lion, vêtue du cos-

tume assyrien, coiffée de la tiare ornée des cornes de taureau et surmontée du disque rayonnant de la planète Vénus; de la main gauche elle tient un arc et deux flèches; à ses épaules sont attachés deux carquois, à son côté droit pendent une épée et la

hache sacrée ou *harpé*. Je donne ici la reproduction amplifiée de ce précieux monument. J'y ajouterai le dessin d'une médaille de l'ancienne collection du baron Behr[1], sur laquelle je retrouve le nom d'Anat écrit en caractères phéniciens, ענת, à côté d'une figure de femme assise sur un lion.

Pour montrer la grande diffusion de ce symbole, même au delà des limites du monde sémitique, je rappellerai qu'il est appliqué dans l'Inde aux représentations de Bhavani, la grande déesse-mère du Sivaïsme, divinité lunaire, humide, tour à tour bienfaisante et malfaisante comme la déesse de Syrie[2]. Enfin nous achèverons cette série par la mention des pierres gnostiques qui nous montrent le dernier souvenir du symbole exprimant le dernier reflet des croyances qui l'avaient primitivement inspiré[3].

La communauté du symbole dont les monuments égyptiens nous attestent la haute antiquité, plus encore que les analogies des mythes et les rappro-

[1] Fr. Lenormant, *Catalogue de la coll.* n° 681. Pl. II, 1. Le dessin a été involontairement retourné par le graveur, et la dernière lettre doit être un ת et non un נ.

[2] Voy. Creuzer et Guigniaut, *Religions de l'antiquité*, I, 164, et pl. IV, VIII, 33, 34.

[3] Matter, *Hist. du gnosticisme*, pl. II, B, 8. V, 3.

chements souvent forcés du syncrétisme moderne, prouve l'unité de la conception première, et nous force à reconnaître dans ces différents personnages les modifications locales et successives d'une seule divinité dont le culte a été répandu dans tout le bassin oriental de la Méditerranée et a eu des ramifications jusque dans le monde indo-persan.

Cette divinité n'est autre que la grande déesse de la nature, la grande mère, désignée sous le nom très-vague de Vénus orientale, celle dont Lucien [1] a dit qu'elle avait quelque chose de Junon, de Minerve, de Vénus, de la Lune, de Cybèle, de Diane, de Némésis et des Parques, rendant ainsi involontairement témoignage de l'unité du point de départ.

Il résulte de ce qui précède que si nous voulons pénétrer plus avant dans le sens attaché à telle ou telle forme divine, et nous rendre un compte plus précis du rôle attribué à l'une de ces personnalités surnaturelles, il faut, laissant de côté les particularités de détail et les diversités des cultes locaux, nous attacher aux caractères généraux, et tâcher d'en déduire quelques notions sur l'idée que se faisaient les Phéniciens de l'essence même de la divinité. D'illustres maîtres nous ont déjà précédé dans cette voie. Les travaux des Movers, des Creuzer, des Guigniaut, des Lajard, des Maury, pour ne citer que les principaux, ont épuisé tout ce que la tradition classique nous a fourni de renseignements sur

[1] *De dea Syria*, 32.

cette matière. Aussi, sans aborder la discussion des textes qu'ils ont si profondément étudiés, nous nous hasarderons sur un terrain moins exploré; pour ne pas trop nous éloigner de notre point de départ, et rester dans le cadre restreint que nous impose notre sujet, nous nous bornerons à l'étude des monuments phéniciens proprement dits; nous interrogerons les Phéniciens eux-mêmes sur leurs propres croyances et nous demanderons aux documents originaux soit la confirmation des conclusions adoptées avant nous, soit des éclaircissements nouveaux.

Les inscriptions phéniciennes, on le sait, sont peu nombreuses, et les détails qu'elles nous donnent portent sur un petit nombre de points; néanmoins les indications théologiques qu'elles renferment sont, dans leur brièveté même, d'une précision relativement très grande, et d'une importance capitale. Mais en les étudiant il ne faut pas perdre de vue l'époque à laquelle elles ont été composées, époque relativement moderne, la plus ancienne de celles qui peuvent nous servir, l'inscription d'Eshmunazar, ne pouvant guère être reculée au delà du v^e^ siècle avant notre ère. Elles appartiennent toutes à l'âge du polythéisme, à cette époque où, le sens des conceptions premières étant oblitéré dans l'esprit des masses, le panthéon oriental était peuplé d'une foule de divinités, plus distinctes dans la forme que dans le fond, mais ayant pourtant un nom, un culte, des symboles séparés. Melqarth, Eshmun, Ashtoreth, Tanit, ont chacun leurs autels, leurs

adorateurs, leurs statues, et certainement, dans l'esprit des hommes qui ont élevé ces monuments et adressé ces vœux, il n'y avait aucune confusion à établir entre ces personnalités différentes; mais dans les formules qu'ils ont employées, peut-être par l'application irréfléchie d'un rituel traditionnel, et dans le choix des dieux qu'ils ont associés, il y a la trace d'un ordre d'idées plus philosophique et comme le souvenir de croyances plus pures[1].

Il en est de ces textes comme des inscriptions égyptiennes, qui, sous les symboles dégénérés d'un grossier polythéisme, ont révélé l'existence de dogmes véritables. Les savants interprètes de ces inscriptions ont démontré, à l'aide des formules et des représentations figurées, qu'au fond de la religion égyptienne, et malgré les apparences contraires, il y a la croyance au Dieu unique et éternel; moins personnel que le dieu de la Bible, et surtout moins distinct de la matière créée, le dieu égyptien est pourtant incorporel, invisible, sans commencement ni fin : les innombrables divinités du panthéon égyptien sont les attributs personnifiés, sont les puissances divinisées, de l'être incompréhensible et inaccessible. Cause et prototype du monde visible, il a une double essence, il possède et résume les deux principes de toute génération terrestre, le

[1] Peut-être faut-il attribuer la conservation de ces formules à la présence dans les temples de ces *stèles* écrites qui transmettaient les annales historiques et les traditions religieuses de la patrie. (Voy. Sanchoniathon, éd. Orelli, p. 4.)

principe mâle et le principe femelle : c'est une dualité dans l'unité; conception qui par suite du dédoublement des symboles a donné naissance à la série des divinités femelles. Tel est le dieu que nous ont révélé les égyptologues. Moins heureux que M. de Rougé et M. Mariette, nous n'avons à notre disposition, au lieu des pages innombrables qui couvrent les murs des temples et les rouleaux des rituels sacrés, que quelques rares et courtes inscriptions; mais elles suffisent pour nous indiquer la voie à suivre, et pour constater les nombreuses et profondes analogies qui existent entre la Phénicie et l'Égypte.

Il a déjà été démontré que le culte du dieu phénicien *Baal* impliquait la croyance primitive au dieu unique, de même que les cultes voisins du *Bel* assyrien, du *Hadad* syrien, du *Moloch* ammonite, du *Marna* philistin, etc... divinités dont le nom renferme les notions de l'unité et de la domination suprême. La multiplicité des *Baalim* secondaires ne prouve pas plus contre cette unité primordiale que la subdivision du dieu égyptien en puissances divinisées; seulement, en Phénicie, cette répartition de la puissance divine est plus géographique et politique, si j'ose ainsi parler, que philosophique. Ce sont moins les attributs divins que les sanctuaires locaux qui ont donné naissance aux dieux secondaires, *Baals* éponymes des principales villes. Baal, adoré à Tyr, à Sidon, à Tarse..... devient Baal-tsour, Baal-sidon, Baal-tars... Comme tel, il peut

recevoir un nom particulier qui achève de détruire dans l'esprit du vulgaire son caractère primitif, mais qui n'en laisse pas moins subsister la notion confuse de l'unité primordiale; c'est ce qu'une inscription nous démontre en deux mots; Melqarth, le grand dieu de Tyr, dont le culte avait été porté au loin par les colonies tyriennes, n'était autre que le Baal de la métropole : « Au seigneur Melqarth, Baal de Tyr! » Ainsi commence la dédicace des deux candélabres votifs trouvés dans l'île de Malte. C'est le dieu suprême considéré comme divinité locale, spécialement protectrice de la ville, notion qui s'accorde avec l'étymologie même du nom, מלקרת, abréviation de מלך־קרת, *rex civitatis*.

Comme le Dieu suprême égyptien, Baal n'était pas absolument distinct de la nature créée, au moins aux époques de l'histoire qui sont accessibles à nos recherches; aussi loin que nous pouvons pénétrer dans les annales des populations chananéennes, nous trouvons son culte associé à celui de certains arbres et de certaines pierres considérés comme demeures de la divinité בית־אל; autrement dit, on adorait en Dieu le ressort caché de la nature, le principe de vie qui anime la matière. Mais, plus qu'en Égypte, ce culte avait fini par prendre un caractère astronomique. Les peuples asiatiques, naturellement pasteurs et grands contemplateurs du ciel, frappés des merveilles de l'harmonie sidérale, et du rôle actif du soleil dans les phénomènes de la vie végétale, avaient fini par tout rapporter aux

astres [1] et au plus éclatant d'entre eux. Il leur était arrivé ce que Jéhovah voulait éviter aux Hébreux lorsqu'il leur défendait de trop regarder les étoiles [2], ils les adoraient, non plus comme la manifestation la plus éclatante de la divinité, mais comme la divinité même. Baal est devenu un dieu solaire; comme tel il est spécialement *Baal-samim* (בעל-שמם de l'inscription d'Omm el-Awamid); mais ce caractère s'est plus ou moins étendu à toutes les formes diverses du dieu asiatique, Baal, Melqarth, Moloch, Hadad, Tammouz. De là découle le culte des dieux ignés, l'adoration du feu abstrait comme principe de vie, les sacrifices par le feu, toutes les conséquences mythiques, météorologiques et rituelles de ces croyances sur lesquelles je n'insiste pas, car elles ont été l'objet de longs et savants travaux auxquels les inscriptions n'ajoutent que peu de chose.

Revenons aux divinités femelles : ici encore, nous l'avons déjà dit, nous rencontrons l'unité, et sous des noms divers nous trouvons l'adoration d'une même puissance considérée sous des aspects différents. Nous pouvons donc, pour nous rendre compte de son essence même, étudier indistinctement les formules appliquées à l'une ou l'autre de ses personnifications secondaires.

La première formule que nous rencontrons est celle qui est répétée si souvent dans les inscriptions

[1] Euseb. *Præp. evang.* I, 27. Cf. Movers, *Phœnizier*, I, p. 162.

[2] Deut. IV, 19. « Ne forte, elevatis oculis ad cœlum, videas solem et lunam et omnia astra, et errore deceptus adores ea. »

carthaginoises, dans lesquelles Tanit est nommée פן־בעל. Cette expression signifie proprement *facies*, *persona Baalis*, et M. de Saulcy[1] l'a très-heureusement traduite, le premier, *manifestation de Baal*. M. Zotenberg a démontré qu'elle renfermait en outre une idée d'association conjugale[2]. Tanit ne diffère donc pas essentiellement de Baal; c'est pour ainsi dire une forme subjective de la divinité primitive; une deuxième personne divine, assez distincte de la première pour pouvoir lui être associée conjugalement, mais pourtant n'étant autre que la divinité elle-même dans sa manifestation extérieure.

La seconde formule est plus explicite encore: Astarté, la déesse de Sidon, associée dans l'inscription d'Eshmunazar au Baal de Sidon, est qualifiée שם־בעל, *nomen Baalis*. L'abstraction est plus forte que dans l'exemple précédent : à Carthage, la déesse était une personne divine, ici elle n'est pour ainsi dire plus qu'une locution théologique; c'est Baal, moins sous un autre aspect que sous un autre nom, et pourtant la personnalité est devenue assez distincte pour qu'en désignant l'ensemble des deux divinités mâle et femelle, l'auteur de l'inscription ait employé le pluriel : il les appelle אלנ(י)־צדנם, *les dieux des Sidoniens*.

Astarté est la personnification du nom divin, de ce nom auquel toutes les religions de l'antiquité ont attribué une puissance mystérieuse ; c'est comme

[1] *Revue archéolog.* t. III, p. 633.
[2] *Revue archéolog.* février 1866.

un שם־יהוה ayant pris corps. Déjà dans la Bible cette expression se trouve employée dans une acception active qui la rapproche plus de *numen* que de *nomen* : elle s'applique aux manifestations extérieures de la puissance suprême; c'est par la vertu du שם divin qu'agit l'ange chargé de communiquer avec les hommes; c'est le שם qui réside dans le temple de Jérusalem; mais tandis que les Juifs conservent à cette expression sa valeur abstraite, les Phéniciens lui donnent une existence distincte : ils en font une divinité spéciale par une opération semblable à celle qui les a fait diviniser la *face* de leur dieu. On ne saurait nier d'ailleurs l'analogie qui existe entre ces deux termes שם־בעל et פן־בעל. Déjà Gesenius[1] avait rapproché l'une de l'autre les deux expressions bibliques שם־יהוה et פני־יהוה, à une époque où les inscriptions phéniciennes étaient ou inconnues, ou mal expliquées, et ne pouvaient avoir aucune influence sur son esprit : les textes épigraphiques donnent une grande valeur à ce rapprochement, qui à son tour jette une vive lumière sur l'origine des mythes phéniciens et la manière dont ils se sont développés. On saisit pour ainsi dire sur le fait la transformation d'idées qui a créé le panthéon : on voit comment les abstractions primitives ont donné naissance au polythéisme. Chez les Hébreux, les notions de *nomen Domini*, *numen Domini*, *facies Domini*, ne détruisaient pas plus l'unité divine que les expressions encore plus figurées de *vox Domini*, *ma-*

[1] *Lexic. hebr.* v. שם.

nus Domini : chez les Phéniciens, il en était de même au début, mais les notions primitives se sont altérées tout en conservant les formules qui les exprimaient autrefois ; l'idée de la déesse femelle a surgi, idée qui dédoublait pour ainsi dire la puissance créatrice sans détruire son unité essentielle, mais qui ouvrait la porte à toutes les erreurs et à tous les abus du polythéisme pratique.

La déesse femelle asiatique diffère donc très-peu de la déesse égyptienne. Par son association avec le dieu mâle elle constitue, comme en Égypte, le dieu un et double à la fois ; mais, comme Baal, elle a des subdivisions plus géographiques et plus astronomiques que celles de la déesse égyptienne. A chaque Baal éponyme correspond un Baal femelle (בעלת, *Baalet*, dont les Grecs ont fait Βααλτίς) qui n'est autre que lui-même considéré sous une autre forme. Chacun de ces couples constitue une unité complète, reflet de l'unité primitive : nous n'avons pas encore tous les noms de ces associations divines, mais nous en connaissons un certain nombre que nous ont révélées, soit les auteurs anciens, soit les inscriptions ; voici les principales :

Bel et *Mylitta*, Assyriens.
Baal-sidon et *Astarté*, Sidon [1].
Hadad et *Atergatis*, Syrie [2].
Tammouz et *Baaltis*, Byblos, Liban [3].

[1] Inscript. d'Eshmunazar.
[2] Macrob. *Saturn.* I, 23.
[3] Aux témoignages déjà connus joignez celui qu'a donné M. Re-

Marna et *Dercéto*, Philistins.

Baal-Hammon et *Tanit*, Carthage.

Ourotal et *Alilat*, Arabes [1].

La même influence sidérale qui a donné à Baal mâle un caractère solaire attribue à Baal femelle la nature lunaire : à בעלשמים correspondra מלכתשמים ; si l'un préside au jour, l'autre présidera à la nuit; si l'un est igné, l'autre sera humide, et par là tout cet ordre d'idées rentre dans le grand système attribué aux Chaldéens, dans les théories astrologiques et pythagoriciennes qui, à quelques variantes près, se retrouvent au fond de toutes les doctrines religieuses de l'Orient.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, nous sommes obligé de résumer en quelques lignes ce système bien connu; nous le ferons aussi rapidement que possible et en nous servant principalement du résumé déjà donné par Origène [2] dans l'ouvrage si heureusement rendu à la science par M. Miller.

Dans le principe, deux causes ont présidé à la formation de toutes choses, le *père* et la *mère* : le père est *lumière*, la mère est *ténèbres* : les subdivisions de la lumière sont le *chaud*, le *sec*, le *léger*, le *prompt;* les subdivisions des ténèbres sont le *froid*, l'*humide*, le *loard*, le *lent*. Au premier principe l'hé-

nan dans le fragment syriaque publié à la suite de son mémoire sur Sanchoniathon, *Acad. des inscriptions et belles-lettres*, t. XXIII, 2e partie, p. 323.

[1] Herod. III, 8.

[2] *Philosophumena*, I, 2; IV, 43, 51.

misphère supérieur, au second l'hémisphère inférieur. Les quatre éléments se divisent suivant le même ordre : le *feu* et l'*air* appartiennent au principe mâle, l'*eau* et la *terre* au principe femelle ; mais ces quatre éléments procédant à la formation des choses par voie de génération, les deux sexes se retrouvent dans chaque couple, d'où il résulte cette étrange confusion que l'air, mâle par rapport aux deux éléments inférieurs, est femelle par rapport au feu, et que l'eau, femelle par rapport aux deux éléments supérieurs, est mâle par rapport à la terre.

Dans l'ordre mathématique, le premier principe est celui de la *Monade* et des nombres impairs ou fortunés ; le second est celui de la *Dyade* et des nombres pairs ou néfastes.

Dans l'ordre moral, au premier appartient la vie, la justice, le *bien ;* au second la mort, l'injustice, le *mal.*

Dans l'ordre théogonique et astronomique, le soleil appartient au premier principe, la lune au deuxième, les cinq autres planètes appartiennent à l'un ou à l'autre : l'ensemble de ces sept astres renferme les causes de toutes choses, mais il est subordonné à l'influence du monde fixe supérieur des douze signes du zodiaque. Ces douze signes à leur tour se répartissent entre les deux principes, suivant qu'ils sont considérés comme mâles ou femelles ; il en est de même des trente constellations principales qui président, les unes au monde céleste, les autres au monde souterrain. Toute cette

« milice céleste » est animée et active : chacun de ces astres est dieu ou génie et se range dans une hiérarchie divine au sommet de laquelle apparaît la notion indéterminée d'une providence suprême [1].

C'est l'action réciproque de toutes ces choses, leurs combinaisons et leurs luttes qui produisent tous les phénomènes du monde sensible, car la nature se compose de contraires [2] et « l'harmonie naît de la réaction des contraires [3]. »

Nous pourrions presque ajouter de l'*identité des contraires*, car c'est à cette formule célèbre qu'aboutit tout ce système [4]. En effet, de même qu'un élément cosmique, suivant le rapport sous lequel on le considère, est mâle ou femelle, les idées et les principes qui se classent sous chacune de ces catégories sexuelles peuvent s'échanger d'après la même loi; lumière et ténèbres, bien et mal, peuvent se personnifier tour à tour dans les mêmes êtres. La même divinité devient ainsi bienfaisante ou malfaisante, suivant les circonstances : les idées de vie et de mort, de création et de destruction, arrivent à se confondre dans le *grand tout* indéfini et indéterminé, dont les sceptiques ont donné la dernière formule.

Ce système, si bien équilibré en apparence, où

[1] Diod. Sic. II, 30, 31. — Origenis *Philosoph.* V, 13; VII, 19. — Plutarch. *Isis et Osiris.*

[2] Origenis *Philosophumena*, IV, 43; VI, 24; VII, 29.

[3] Παλίντονος ἡ ἁρμονία, καὶ τοξεύει διὰ τῶν ἐναντίων. (Porphyr. *Antr. Nymph.* XXIX.)

[4] Voy. le développement des mêmes idées par M. Fr. Lenormant

tout révèle la recherche philosophique et le goût des formules, ne porte pas l'empreinte d'une très-haute antiquité ; néanmoins il est, dans ses parties essentielles, antérieur à tous les monuments connus, et se présente à nous comme l'œuvre de philosophes panthéistes et astronomes travaillant sur un fonds de traditions monothéistes. J'en dirai autant de la compilation confuse qui porte le nom de Sanchoniathon, et qui, dépouillée de son habit grec et évhéméristе, se ramène à un système qui n'est pas sans analogie avec le précédent. La notion du Dieu personnel est aussi absente de l'un que de l'autre ; mais son souvenir est présent, et la trace de ce souvenir est plus profonde dans la tradition phénicienne que dans les Chaldéens proprement dits.

Au commencement de la première cosmogonie de Sanchoniathon, celle qui paraît justement la plus ancienne, on voit planer sur les espaces chaotiques le *souffle* divin, esprit éternel, puissant, qui, s'il ne crée pas de rien la matière, est du moins la cause unique de ses transformations et de la vie qui l'anime. L'opération par laquelle s'accomplit cette création est indiquée dans des termes qui méritent toute notre attention. En effet, c'est à l'*amour de l'esprit divin pour ses propres principes* et à l'union féconde qui en est la suite qu'est attribuée par Sanchoniathon la naissance de toutes choses : *ἠράσθη τὸ πνεῦμα τῶν ἰδίων ἀρχῶν*. Cette notion est fon-

(*Voie sacrée Éleus.* 534-540), arrivé aux mêmes conclusions par l'étude des dieux grecs.

damentale : c'est l'explication philosophique et beaucoup plus spiritualiste de l'opération divine cachée sous l'union du *père* et de la *mère* cosmiques des Chaldéens. Elle nous montre Dieu créant, par l'action réciproque des deux principes qui composent son unité, le principe actif et le principe passif; elle nous montre par quelle opération de l'esprit s'est établie la croyance à la dualité dans l'unité, au dieu double et un des inscriptions. La relation entre cette phrase et les textes que nous avons précédemment commentés est évidente. Dieu décomposé en ses principes, *ἀρχαί*, c'est שם-בעל, פן-בעל; l'amour de Dieu pour ses principes, c'est l'union de בעל avec שם-בעל, autrement dit, c'est l'union conjugale de Baal et d'Astarté, de Tammouz et de Baaltis, d'Adonis et de Vénus, en un mot de tous les couples divins dont la multiplicité a continué, tout en contribuant à l'effacer complétement, la tradition de la divinité primordiale.

Le lecteur me pardonnera, j'espère, cette longue digression; elle était nécessaire pour arriver à comprendre, autant que cela est possible aujourd'hui, les idées religieuses des Phéniciens, et nous donner une base sans laquelle il eût été difficile d'aborder l'explication des symboles à l'aide desquels ils ont traduit ces idées.

Quand le besoin de donner une forme sensible à sa pensée eut poussé l'homme de l'Orient à chercher dans le règne animal les éléments de ses symboles religieux, la première application de son imagination

à la représentation d'un dieu un et double a dû être la conception d'un être réunissant en lui-même les deux sexes : la première notion plastique d'une force divine agissant sur elle-même pour produire la vie me paraît avoir dû être l'*androgynisme* ou *hermaphroditisme*. Aussi les divinités des plus anciens sanctuaires ont-elles ce caractère ; la Vénus de Paphos était androgyne, son simulacre était barbu et armé[1] : il en était de même du Mithra primitif, du vieux Janus italique dont les deux têtes accolées exprimaient la même idée[2].

Plus tard, quand la notion du dieu femelle distinct du dieu mâle eut surgi, il fut tout naturel de le représenter sous les traits d'une femme, tandis que le corps viril était réservé à la puissance mâle. Mais ces deux figures isolées ne pouvaient suffire à rendre sensibles toutes les abstractions, toutes les complications sidérales, météorologiques, morales, qui peu à peu ont obscurci les croyances orientales et dont nous avons tout à l'heure tracé le rapide tableau. Alors la faune terrestre fut mise à contribution : pour compléter les symboles on eut recours aux animaux, en les classant suivant leurs aptitudes physiques et suivant le rapport qu'on croyait établir entre ces aptitudes et l'idée à représenter. De l'application de ce langage figuré et des combinaisons qu'il produisit, naquit tout ce monde fantastique des bas-reliefs ninivites, des cylindres et des

[1] Macrob. *Saturn.* III, 8.
[2] Macrob. *Saturn.* I, 9, 17.

pierres gravées assyriennes. Je n'ai pas à m'occuper ici de ce symbolisme, si ce n'est en ce qui touche la déesse dont j'essaye de déterminer le caractère; aussi je m'arrêterai un instant à étudier les deux animaux qui sont ordinairement associés à ses images, le lion et le taureau.

Le lion [1], à cause de sa nature vive, ardente, du caractère de suprématie sur les animaux qui lui est généralement reconnu, devint l'attribut de la puissance mâle, solaire, ignée, lumineuse, bienfaisante; le taureau, au contraire, fut attribué à la puissance femelle, lunaire, humide, ténébreuse, malfaisante. On se demandera peut-être pourquoi un animal mâle aussi caractérisé que le taureau a été choisi comme symbole du principe femelle. Pour se l'expliquer, il faut se rappeler le passage d'Origène que j'ai cité tout à l'heure et où il est dit que, dans les subdivisions du principe femelle, l'eau joue par rapport à la terre le rôle actif, c'est-à-dire mâle, l'eau étant « la puissance, » *δύναμις*, de la terre : le taureau, à cause de ses facultés reproductrices, représente donc spécialement l'action démiurgique de l'eau et la fécondation de la terre, tout en symbolisant d'une manière générale et par rapport au soleil le caractère passif du principe humide [2]. La

[1] « Leo videtur ex natura solis substantiam ducere. » (Macrob. *Saturn.* I, 21.) Cf. Raoul Rochette, *Mém. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres*, XVII, 2e partie, p. 35, le rapprochement entre אריה, *lion*, et אור, אר, *lumière, feu*.

[2] Voyez aussi Plutarque (*De Is. et Osir.* XXXV, XXXVI). Osiris, dieu du deuxième principe, puisqu'il règne dans le monde infé-

lutte du lion et du taureau, figure si répandue en Orient, représente ces deux animaux dans leur relation réciproque, l'un dominant, l'autre subordonné[1]; l'un bienfaisant, l'autre malfaisant[2].

Le taureau est donc le symbole spécial de la déesse syrienne, qu'on l'appelle Baaltis, Astarté, Anaïtis ou Vénus.

D'où vient alors que ce n'est pas sur le taureau, son symbole spécial, mais sur le lion, symbole du principe opposé, que la déesse est généralement représentée assise ou portée? Il y a là une anomalie apparente, mais qui ne saurait être fortuite; les exemples de cette association sont trop nombreux: elle est donc le fait d'une intention positive, le produit d'un symbolisme dont il faut tâcher de trouver la clef.

Remarquons d'abord que cette manière de re-

rieur, est identifié avec le Bacchus auquel les Grecs donnent la forme d'un *taureau*; l'auteur ajoute, en citant Pindare, que Bacchus est le *principe de toute nature humide*. Dans ce rôle, Osiris est mâle et Isis représente la *terre* (*ibid.* XXXVIII). De même la lune, *fécondée* par le soleil, devient à son tour principe *fécondant* par rapport au monde (*ibid.* XLII).

[1] Voyez le mémoire de M. Lajard sur le taureau et le lion, inséré dans ses Recherches sur Vénus.

[2] Le taureau est malfaisant par rapport au lion, mais dans son rôle mâle il est bienfaisant comme Osiris, *le bon* par excellence. On voit à quelle contradiction perpétuelle aboutit tout ce symbolisme: c'est le commentaire figuré des vers bien connus de Plaute.

> Diva Astarte, hominum deorumque vis, vita, salus, rursus eadem quæ es,
> Pernicies, mors, interitus.
>
> *Mercator.* Act. IV.

présenter les êtres divins debout sur le dos d'un animal est essentiellement asiatique et ne s'applique pas seulement à la grande déesse; il suffira de citer, outre les cylindres assyriens en grand nombre qui représentent des divinités diverses debout sur des lions, des taureaux, des chèvres[1], et les bas-reliefs assyriens de Bavian[2], où deux divinités, dont l'une mâle, sont montées sur des quadrupèdes indéterminés, et les grands bas-reliefs de Maltaï[3] qui nous montrent trois fois les sept planètes divinisées, supportées chacune par un animal différent. Il y a là un système évident : nous pouvons le constater, sinon l'expliquer dans tous ses détails. C'est ce genre de monuments qui, transformé, réalisé par les Grecs, a donné naissance aux Cybèles, aux Arianes, aux Europes, aux Vénus Tauropoles, aux Bacchus sur la panthère, aux Dioscures à cheval, etc. des bas-reliefs grecs et romains. C'est aussi à l'une de ces figures, relativement modernes, que nous demanderons la lumière à l'aide de laquelle nous pénétrerons, au moins par un de ses côtés, le secret du symbolisme primitif.

Le mythe d'Europe, dont tous les acteurs et le

[1] Voir, outre les exemples cités plus haut, Layard, *Nineveh*, etc. 2e série, pl. LXIX.

[2] Layard, *ibid.* pl. LI.

[3] Place, *Ninive et l'Assyrie*, pl. XLV. Il est fâcheux que dans cette planche le caractère des animaux, un peu frustes dans l'original, ait été laissé à l'interprétation du graveur : il en résulte que les espèces sont difficiles à déterminer et qu'il y a des erreurs évidentes, telles qu'une tête de chien (?) donnée au lion qui porte la déesse lunaire de la troisième série.

théâtre même sont Phéniciens, est évidemment le commentaire poétique et hellénisé d'une figure phénicienne représentant une déesse portée par un taureau. Or, si l'on ramène la fable grecque à ses principaux éléments, voici à quoi elle se réduit : le taureau est l'amant de la déesse ; toujours représenté nageant sur les flots, il a un caractère maritime et humide bien déterminé ; quant à la déesse, on peut déduire d'un passage de Pausanias[1], où elle est identifiée avec Cérès, divinité essentiellement chthonienne, et du fait de son nom donné à tout un continent, qu'elle a une nature tellurique : à Lébadée, près de l'antre de Trophonius, le culte de cette Demeter-Europe était associé à celui de Zeus Hyetios[2], autrement dit la Pluie, d'où il est permis de conclure que tout ce mythe symbolise les rapports fécondants de l'eau et de la terre, l'union des deux éléments, et que la représentation primitive qui a donné naissance à la fable grecque n'avait pas d'autre signification. Dans cette figure, le taureau symbolisait le rôle actif de l'eau, que nous avons déjà signalé, il représentait le principe mâle, et non plus le principe femelle, dont il est la figure ordinaire, par suite de cet enchaînement complexe d'idées dont nous avons tâché plus haut de rendre compte. Le taureau n'est plus ici le symbole direct de la déesse qu'il supporte, mais plutôt le symbole d'un dieu associé à la déesse.

[1] IX, 39, 4.
[2] Pausanias, *ibid.*

Ainsi, en généralisant cet exemple, nous pouvons dire que l'animal placé sous les pieds d'une figure divine n'est pas le symbole de cette divinité, mais celui d'une divinité qui lui est associée, et que si la figure humaine divinisée est l'expression d'une idée théologique, celle de l'animal est l'expression de l'idée qui la complète.

Un passage de Porphyre [1] vient à l'appui de cette opinion : décrivant le Mithra solaire et démiurgique des Chaldæo-Persans, il dit : Ἐποχεῖται ταύρῳ Ἀφροδίτης, « il est porté sur le taureau d'Aphrodite, » montrant bien par là que c'est comme symbole de sa puissance complémentaire que le taureau sert de support à l'image de la puissance solaire et créatrice. L'ensemble du groupe représente donc une pensée complète, une sorte d'unité symbolique : c'est la traduction plastique de l'ordre d'idées que nous avons développé plus haut, de la notion du Dieu un et double, à une époque où la croyance première s'est altérée et où les personnalités divines sont devenues des êtres distincts.

La conséquence du principe qui, sous les pieds d'une divinité mâle, solaire, ignée, fait placer l'animal qui symbolise la puissance femelle, lunaire, humide; la conséquence, dis-je, est de donner au contraire comme support, à la déesse qui personnifie cette puissance, l'animal qui symbolise le principe opposé; voilà comment le lion, animal essentiellement solaire, sert de base aux images de la déesse

[1] *Antr. Nymph.* XXIII.

asiatique. Il semble qu'il y ait, entre les deux êtres divins qui constituent le couple créateur, un échange de symboles qui indique leur association mystique et le lien qui les unit. Quand les deux êtres sont en présence, l'échange devient encore plus sensible; ainsi, dans le sanctuaire de Hiérapolis, la statue du dieu mâle et celle du dieu femelle étaient à côté l'une de l'autre : Lucien (*De dea Syria*, 31), tout rempli d'idées grecques, les appelle Jupiter et Junon, — peu importe le nom, — mais il ajoute que « l'une est portée par des *lions* et l'autre par des *taureaux*. » Τὴν μὲν Ἥρην λέοντες φέρουσι, ὁ δὲ ταύροισι ἐφέζεται. Les scènes gravées au revers des monnaies impériales de Hiérapolis confirment le témoignage de l'historien[1]. Bien avant Lucien, les cylindres assyriens nous donnent des exemples d'un échange analogue : je reproduis ici l'empreinte développée d'un cylindre conservé au British Museum, et que je crois inédit.

[1] Lajard, *Rech. sur Vénus*, pl. III, B, 1.

La scène représente un acte d'adoration fait au couple divin par un personnage anonyme. Le dieu, placé à droite, est barbu; son caractère solaire est déterminé par le disque ailé qui surmonte sa tête, par la tige à trois fleurs qu'il tient dans sa main gauche [1]; il est debout sur un *taureau* agenouillé : la déesse, caractérisée par le croissant lunaire, tient de la main gauche deux serpents et est debout sur un *lion*. Entre les deux divinités se trouve la figure du soleil, de la lune et des cinq planètes surmontant un bouquetin agenouillé.

Quant à la haute antiquité de cette nature de symboles, elle est prouvée par les trois stèles égyptiennes de la déesse Qadesh, dont la date remonte bien au delà de celle de tous les monuments que l'Assyrie ou la Phénicie ont pu nous fournir jusqu'à présent.

Je pourrais multiplier ces exemples [2], mais j'en ai assez dit pour indiquer l'ordre d'idées qui a donné naissance à ces symboles. Il faudrait pourtant se garder de croire qu'il fut inspiré par un ensemble de croyances absolument déterminé : la précision, que nos habitudes d'esprit et de langage nous obligent de donner à nos explications n'était pas dans les

[1] Cf. La *fleur* que Macrobe (*Saturn.* I, 17) place dans la main du dieu solaire d'Hiérapolis.

[2] Remarquons en passant que le même échange de symboles a lieu dans l'Inde entre les deux personnages de la dualité sivaïque. Siva, le dieu brûlant, créateur et destructeur, est monté sur le taureau (Creuzer, I, 159, 169), tandis que Bhavani, son épouse, est assise sur le lion.

usages de l'antiquité, et nous avons été amené à donner aux dogmes une rédaction plus rigoureuse qu'elle n'a jamais été. Cette précision a-t-elle existé dans le secret du sanctuaire et dans les mystérieux enseignements de l'initiation, je ne saurais le dire; mais, à coup sûr, elle était absente du culte public et des croyances populaires; les dogmes et les symboles primitifs, compliqués de tous les développements astronomiques ou astrologiques, mêlés par les influences réciproques de pays à pays, sont arrivés, même avant notre ère, à un état de confusion dont il serait téméraire de vouloir absolument les faire sortir; néanmoins, on peut espérer se rendre compte de l'esprit qui a présidé à leur formation, et c'est ce que nous avons essayé de faire pour un coin du monde oriental.

Par tout ce qui précède, nous avons suffisamment indiqué les caractères généraux de la déesse Anat en tant que forme secondaire de la grande déesse de Syrie : il nous reste à rechercher les caractères spéciaux qui la distinguent des autres formes de la même divinité. Ici encore, et plus encore que dans la distinction du dieu et de la déesse, nous ne saurions apporter une précision absolue; s'il est difficile, en certains cas, d'isoler l'une de l'autre les attributions qui caractérisent le sexe d'une divinité, il est plus difficile encore de préciser les qualités spéciales de chacune de ses formes secondaires. Cette confusion ne saurait étonner, si l'on admet notre point de départ, l'unité de la conception pri-

mitive: l'indécision est le souvenir de l'unité. Chaque personnification ne saurait se débarrasser complétement des caractères généraux du type originel; mais elle a un caractère dominant qu'il faut s'attacher à déterminer. Dans le cas qui nous occupe, ce caractère dominant est assez tranché. On peut consulter à ce sujet les savants ouvrages que nous avons cités, et particulièrement la dissertation de M. Guigniaut[1]; on verra que le trait particulier d'Anaïtis est d'être guerrière, farouche, et à certains égards chaste[2]. Les analogies qui existent entre son culte et celui de la Diane persique, de l'Artémis taurique ou scythique, de la reine des Amazones, son identification par les Grecs avec Artémis et avec Minerve, ne laissent aucun doute à notre égard. Les monuments nouveaux que nous avons à notre disposition confirment cette manière de voir.

En effet, les deux seules représentations absolument authentiques que nous ayons de la déesse, — puisqu'elles sont accompagnées de son nom, — la stèle égyptienne de Londres et la médaille du cabinet Behr, nous la montrent *vêtue*, ce qui implique une idée de chasteté, et *armée*, ce qui dénote son caractère guerrier et sanguinaire. Dans l'inscription bilingue de Lapithos, celle qui sert de point de dé-

[1] Insérée à la suite du quatrième livre de la traduction de Creuzer, *Religions de l'Antiquité*, II, p. 954. Voyez aussi les deux notes suivantes sur les *Amazones* et le dieu *Lunus*.

[2] Aux preuves déjà données j'ajouterai un passage de Tertullien, *De monogamia*, XVII : *Virginis* Vestæ et *Dianæ scythicæ*, et Apollinis Pythii.

part à la présente dissertation, elle est identifiée avec Athéné Soteira, ce qui suppose les mêmes attributions, et son autel est érigé en reconnaissance d'une victoire militaire. Divers textes égyptiens qui m'ont été communiqués par M. Jacques de Rougé conduisent au même résultat. Dans le Papyrus magique Harris (A, 7), on lit la phrase suivante : « Que ton glaive tue comme *Harshefi*, qu'il massacre comme *Anata* ! » Dans une autre inscription (Denkmæler, etc. III, 126), le bige de Séti I^er^ est surnommé « *Anata* satisfaite. » Sur l'obélisque de Tanis[1], Ramsès II est qualifié « Jeune guerrier d'*Anata*, taureau de *Set*. » Ce dernier exemple montre Anata en parallélisme avec Set, le dieu du courage militaire.

A côté de ces qualités qui forment le caractère dominant de la déesse, il est certain que l'on trouve la trace d'attributions toutes différentes; les pratiques obscènes du temple de Comana, son principal sanctuaire en Cappadoce, et d'autres témoignages relevés dans les ouvrages déjà cités, montrent dans la même divinité, suivant l'expression de M. Guigniaut, « des contrastes frappants de pureté et d'impureté, d'énergie belliqueuse et de volupté sans frein. » Pour expliquer cette anomalie, M. Mo-

[1] Burton, *Excerpta*, p. 39. Brugsch, *Géographie égypt.* I, p. 134. Seulement ces deux égyptologues avaient fait une faute de copie qui jusqu'à présent avait rendu le texte incompréhensible : M. de Rougé a reconnu sur place que le déterminatif du nom d'Anata est la *déesse assise tenant la fleur*.

vers a recours à une hypothèse historique : il suppose la fusion en une seule de deux déesses, l'une chaste, l'autre lascive ; l'une adorée par les races guerrières de la haute Asie, l'autre par les races voluptueuses de la Babylonie et de la Syrie, et il pense que la fusion a eu lieu à la suite des invasions et des conquêtes qui ont mélangé les populations de ces pays. « Cette explication est-elle aussi solide qu'ingénieuse? » demande M. Guigniaut : — nous n'hésitons pas à répondre négativement ; car elle aborde par un bien petit côté le problème philosophique du contraste perpétuel qu'offre le caractère des divinités du paganisme. Si elle suffit à la rigueur pour rendre compte des inconséquences de la déesse Anaïtis, elle ne saurait s'appliquer aux faits du même genre qui atteignent les autres déesses, sans en excepter la chaste Minerve d'Athènes qui n'a pu complétement échapper au reproche d'impureté[1]. Cette explication d'ailleurs tombe devant les monuments : la stèle de Londres est antérieure à tous les faits historiques invoqués par Movers, à l'ordre donné par Artaxerxès Mnémon d'adorer Anaïtis dans les principales villes de son empire[2], à toute immixtion des Perses dans les affaires de la Phénicie ou de l'Égypte : elle montre clairement qu'Anata et Qadesh, la déesse chaste et la déesse mère, la déesse guer-

[1] Clém. d'Alexandrie, *Protrept.* p. 17. D'après Aristote, Apollon aurait été fils de Vulcain et de Minerve, *ἐνταῦθα δὴ οὐκέτι παρθένος.*

[2] A Babylone, Suse, Ecbatane, Bactres, Damas, Sardes. (Clém. d'Alexandrie, *Protrept.* p. 43.)

rière et la déesse voluptueuse, ne sont qu'une seule et même divinité, considérée sous des aspects différents. De même que la notion du dieu femelle est sortie de la divinisation de la seconde puissance du dieu primordial, de même la divinisation des attributs spéciaux de la déesse a créé le personnage d'Anat. Les inscriptions phéniciennes nous ont aidé à comprendre la formation de la notion générale, de même une inscription phénicienne nous fera comprendre comment la notion secondaire a pu prendre naissance.

Dans l'inscription de Lapithos, Anat est qualifiée עז חיים, *Force des vivants*. La racine עז, qu'un seul mot français ne saurait rendre complétement, implique les idées de *force*, de *puissance*, de *fermeté*, d'*éclat*, de *dureté* même. Anat est donc, au point de vue philosophique, la personnification de la *force vitale*, du souffle venant de Dieu qui anime le corps humain, lui donne la fermeté, le courage, la cruauté même. Ces qualités sont rendues plastiquement par les armes dont la figure de la déesse est revêtue, par l'attitude mâle et guerrière qui lui est donnée. Puis, par une réaction assez commune du symbole sur le mythe, le personnage ainsi représenté devient un être guerrier, belliqueux, farouche, exigeant sur ses autels des sacrifices humains, et de ses prêtres le sacrifice de la volupté. Ces qualités deviennent ses qualités dominantes, sans pourtant effacer complétement la trace des qualités toutes différentes qu'elle doit à sa communauté d'origine avec la

grande déesse mère qui embrasse sous une même personnification générale tous les rapports de la puissance créatrice avec la nature créée.

Considérée sous ce point de vue spécial, la grande déesse est *Anat*, ענת, c'est-à-dire celle qui « domine, opprime, afflige, » suivant le sens de la racine ענה. Une autre acception de la même racine permet peut-être d'ajouter à cette signification celle de « voix divine, verbe divin, oracle, » le verbe ענה étant plusieurs fois employé dans la Bible [1] pour désigner les communications de Dieu avec les hommes.

Astronomiquement, *Anat* est la planète Vénus; ce point me paraît avoir été très-bien établi par M. Lajard [2].

Parmi les animaux consacrés à Vénus figure le bouc ou la chèvre [3]. Je serais porté à croire qu'il était spécialement consacré à la déesse sous la forme d'Anaïtis. A l'appui de cette supposition, je citerai le beau cylindre auquel j'ai emprunté la figure reproduite plus haut [4]. Derrière la déesse sont deux boucs dressés et croisés. On pourrait alors chercher l'origine de cette consécration dans un jeu de mots sur l'expression עז חים, le mot עז signifiant à la fois, suivant sa vocalisation, *force* et *chèvre*. Je rappellerai aussi, à propos de cette même expression, l'étymologie donnée par Movers [5] au

[1] Voyez Gesenius, *Lex.* sub verbo.
[2] *Recherches sur Vénus*, p. 188.
[3] Voyez les preuves données par M. Lajard, *Op. cit.* p. 207.
[4] Voyez plus haut, p. 46.
[5] *Die Phœnizier*, I, 20.

nom des Amazones, dont le culte offre de si frappantes analogies avec celui d'Anaïtis. Il le dérive de אם־עזה, *mater fortis* : ce rapprochement acquiert une nouvelle valeur depuis que nous connaissons le titre sémitique d'Anaïtis [1].

II.

Il nous reste maintenant à rechercher quel était le dieu associé à la déesse Anat. Nous avons vu déjà que chacune des formes de la divinité femelle avait ordinairement pour parèdre une des formes correspondantes de la divinité mâle; cette règle est générale et n'offre d'exception que dans le cas où la divinité a conservé le caractère androgyne de la conception primitive.

Ici encore les monuments égyptiens sont les seuls qui nous donnent quelques renseignements. D'après le passage de l'obélisque de Tanis cité plus haut, il semblerait que ce dieu dût être *Set* ou *Sed* dieu éminemment guerrier et de plus sémitique. Ce fait a été prouvé par M. de Rougé [2], qui a démontré l'identité de ce personnage divin avec le dieu *Soutekh* importé en Égypte par les Pasteurs et dont un des surnoms est *Baal* écrit en toutes lettres dans

[1] M. Waddington me rappelle que sur les monnaies de Laodicée de Phrygie Jupiter porte le titre de Ἄσεις et est représenté symboliquement par une chèvre. (Wadd. *Voy. numism. en Asie Mineure*, p. 27.) Le jeu de mots est ici entre עזז, forme complète du verbe *être fort*, et עז, *chèvre*.

[2] Cours du Collége de France.

les inscriptions hiéroglyphiques : . L'éminent académicien a très-justement rapproché ce nom divin du pluriel שרים, par lequel les Hébreux désignent les démons, ou plutôt les dieux des peuples ennemis, et montré que ce pluriel supposait un singulier שר[1], qui n'est autre que le *Sed* des inscriptions hiéroglyphiques. Depuis, j'ai trouvé ce nom divin en composition dans le nom du possesseur d'une pierre gravée phénicienne de la collection de M. Pérétié,

גרשר, nom de même formation que les גרמלקרת des inscriptions de Carthage, et le גריאל de la Bible. L'existence d'un dieu sémitique *Sed* est donc prouvée; mais il est moins certain qu'il ait été le parèdre d'Anat : en effet nous trouvons dans Sanchoniathon la mention d'un couple divin qu'il nomme Ἀγρός et Ἀγρότης ; il a déjà été démontré[2] que ces noms proviennent d'une erreur du traducteur grec, qui a pris le nom divin שר ou שַׂדַי pour שָׂדֶה, *champ*, erreur

[1] Ce singulier existe dans la langue thalmudique avec le sens de *démon*. (Buxtorf, *Lex. rabb.* p. 2338.)

[2] Sanchoniathon d'Orelli, p. 21.— Renan, *Mém. sur Sanch.* (*Acad. des inscr. et belles-lettres*, t. XXIII, p. 268.)

d'autant plus facile à faire que le manuscrit phénicien dont il s'est servi était sans doute, comme les inscriptions phéniciennes, écrit avec suppression des quiescentes. Cette faute explique bien le mot Ἀγρός, mais elle ne rend pas compte de la présence du second mot Ἀγρότης: pour moi je suppose qu'Ἀγρότης doit être lu Ἀγρότις, que c'est un féminin de la même forme que Βααλτίς, fautivement dérivé d'un féminin שרת associé à שר comme בעלת l'est à בעל: dès lors l'associé de Sed ne serait pas Anat, mais Sedet.

Il est plus probable que le parèdre d'Anat est le dieu que les stèles de Paris et de Londres déjà citées associent à *Ken* et à *Qadesch*, ces deux autres formes de la déesse. Ce dieu lui-même, ainsi que M. de Rougé l'a démontré, n'est qu'une forme du dieu sémitique Set-Baal-Soutekh : la conformité des titres et particulièrement du titre *Neb peh-ti* « seigneur de la vaillance, » l'identité du symbole qui décore sa coiffure (une tête de gazelle cornue), ne laissent aucun doute à cet égard. Jusqu'à présent le nom de ce personnage était lu *Renpou*, nom qui ne se rapportait à aucun radical sémitique : un examen plus approfondi de la stèle du Louvre, examen fait en compagnie de M. Mariette, m'a démontré que la seconde lettre du nom n'est pas un N linéaire, mais un SH, et qu'il doit se lire : *Reshpou*. Dès lors toute difficulté cesse : רשף est un radical sémitique parfaitement déterminé, qui entre autres acceptions a celle de « foudre. » De plus il est

employé dans la Bible (Habacuc, III, 5) avec le sens de « diable », et les rabbins donnent au pluriel רשפים le sens de « démons[1]. » Cette dernière circonstance seule, rapprochée du rôle attribué par la Bible à *Baal* et aux *Baalim*, aux *Sedim* (qui supposent *Sed*), suffit pour révéler chez une des peuplades qui entouraient les Hébreux le culte d'un dieu *Reshep* et de ses dérivés les *Reshepim*. Les stèles égyptiennes ne font que confirmer ces inductions tirées de l'analogie[2].

Ce dieu Reshep, d'une nature ignée et solaire comme tous les dieux mâles sémitiques, personnifiait plus spécialement l'action de la foudre. Le tonnerre, considéré comme arme de la divinité suprême, tient une place importante dans toutes les mythologies : les Phéniciens lui attribuaient même un rôle cosmogonique, comme il résulte d'un passage d'une des plus anciennes parties de Sanchonia-

[1] Castelli, *Lex. polygl.*

[2] Depuis que ceci est écrit, M. de Rougé me communique une note dans laquelle, tout en approuvant la lecture « Reshpou, » il me dit qu'elle a déjà été proposée par M. Birch (*Sur une patère égypt.* p. 59, extrait du t. XXIV de la Société des Antiquaires). Le savant égyptologue ajoute qu'il vient de trouver dans la grande inscription de Medinet-Abou, ligne 25, la phrase suivante appliquée à l'armée égyptienne :

Senenu χemtiu ma Reshepu.
Les officiers vaillants comme des Reshep.

Il considère les *Reshep* comme des génies guerriers, anges exterminateurs, dont la notion est empruntée à la Syrie ainsi qu'un grand nombre d'expressions du même texte. Il les rapproche des רשפים rabbiniques. La concordance de ces données et de celles qui précèdent saute aux yeux.

thon[1]; de là à diviniser cet agent éminemment igné, il n'y avait qu'un pas. Plusieurs cylindres assyriens[2] et un bas-relief de Nimroud[3] nous représentent un dieu armé de la foudre : c'est peut-être le dieu Reshep. Le sixième personnage de la série de Maltaï tient aussi à la main un attribut double à trois pointes qui paraît être un foudre. J'ai déjà dit que cette série représentait les sept planètes : Reshep était peut-être la personnification de la sixième planète, dont les Grecs auront fait Jupiter[4]. Et comme l'identification des planètes et des cabires est très-ancienne, Reshep est peut-être un des cabires. Sur les stèles égytiennes[5], Reshep est armé de la lance, quelquefois aussi du bouclier, de la hache et du carquois, ce qui l'identifie peut-être avec la planète Mars, astre d'un caractère malfaisant et destructeur. Reshep était adoré en Cypre, nous avons trouvé son nom en composition dans le nom propre Re-

[1] Orelli, p. 12. — On peut déduire de ce passage que l'action de la foudre a fait naître l'intelligence chez les hommes.

[2] *Bibl. imp.* n^os^ 932, 933. Chabouillet, *Catalogue*, p. 149.

[3] Layard, *Nineveh*, etc. II^e^ série pl. 5. Le bas-relief est aujourd'hui au British Museum : le dieu est ailé et chasse un griffon. Son rôle est bienfaisant.

[4] Diod. de Sicile, II, XXX, 3, décrivant le système chaldéen, met la planète Jupiter à la dernière place : dans le bas-relief de Maltaï, la dernière place est occupée par une planète femelle, par conséquent par Vénus, d'où je conclus que l'avant-dernière figure doit correspondre à la planète Jupiter : l'ordre adopté par les Romains est tout différent. Lequel est le plus ancien ?

[5] Outre les exemples précédemment cités, voyez ceux reproduits par Wilkinson, *Manners and Customs of ancient Egyptians*, V, pl. 69.

shepiathon. La trente-huitième inscription nous a de plus appris qu'à Citium il avait des autels sous le nom plus spécial de Reshepkhets, qui désigne les traits mêmes de la foudre assimilés à des flèches. Au revers des monnaies des rois de Citium, Melqarth est représenté sous la figure de l'Hercule grec primitif, la massue d'une main et l'arc de l'autre. Melqarth est un dieu de feu, les flèches qu'il lance sont les éclairs : comme archer il est Reshepkhets.

Une forme analogue de la même divinité nous est donnée par un autre monument. Depuis longtemps déjà on a publié l'inscription phénicienne gravée sous un scarabée de pierre dure appartenant à M. Moore, consul d'Angleterre à Beyrouth [1]. Les divers interprètes sont d'accord sur le sens de cette légende, sauf en ce qui concerne la dernière ligne, incomprise jusqu'à présent à cause d'une erreur dans la copie primitive. J'ai vu le scarabée à Beyrouth, et j'en ai pris une empreinte dont voici la reproduction fidèle.

לבעליתן
אש אלם אש
למלקרת רצף

« A Baaliathon, homme des Dieux, consacré à Melqarth Retsep. »

[1] Voy. Judas, *Étude dém. de la langue phén.* p. 116.

Le mot רצף est indubitable : il signifie à la fois « pierre » et « charbon, » d'où « pierre rougie au feu, pierre brillante. » Employé comme épithète du dieu Melqarth, il est très-intéressant : c'est une allusion évidente au caractère igné du dieu et au culte de la pierre considérée comme image de la divinité. Retsep, c'est la stèle d'émeraude qu'Hérodote a vue au fond du sanctuaire de Melqarth à Tyr (II, 44), et qui brillait même la nuit : c'est le feu éternel qui seul représentait la divinité dans le temple de Melqarth à Gadès[1] : c'est le *bétyle*, l'*abbadir*, l'aérolithe, pierre essentiellement ignée, émanation de la foudre. La notion du dieu Retsep ne s'éloigne donc pas beaucoup de celle du dieu Reshep, et l'analogie de son a dû contribuer à rapprocher encore l'une de l'autre des attributions inspirées par le même cycle d'idées et de croyances.

Si donc le dieu Reshep est le parèdre d'Anat, et comme tel a un culte distinct, il n'en rentre pas moins comme Melqarth, comme dieu de feu, dans la série des Baal, de même que sa compagne rentre dans la série des Vénus asiatiques : le couple que ces deux divinités forment représente donc, comme chacun des couples divins déjà signalés dans le cours de ce mémoire, une image complète de la divinité, une dans sa dualité.

Mais la notion de la dualité, suivant une remarque bien souvent faite déjà, entraîne celle de la triade :

[1] Silius Italicus, III, 21.

les monuments d'Égypte, on le sait, sont en cela d'accord avec les doctrines chaldéennes et pythagoriciennes. Dans les temples égyptiens, chaque couple divin est accompagné d'un dieu enfant qui n'est autre que le dieu mâle lui-même jeune. « Dieu s'engendrant lui-même dans le sein de sa puissance passive, par l'opération de sa puissance active, » telle est la formule exprimée par la triade figurée, et que le texte des inscriptions hiéroglyphiques vient confirmer. Chez les Phéniciens, la notion n'est pas aussi claire, quoique certainement elle ait existé aussi. Dans Sanchoniathon on pourrait arriver à la reconnaître, quoiqu'elle ait presque entièrement disparu sous l'appareil généalogique des cosmogonies évhéméristes du compilateur.

M. A. Maury[1] l'a beaucoup plus sûrement retrouvée à Carthage dans la triade invoquée au début du traité d'alliance entre la république phénicienne et Philippe de Macédoine[2].

Les monuments sont plus explicites à cet égard que les textes. La figure du dieu enfant se voit sur un certain nombre de pierres gravées exécutées sous l'influence égyptienne. Ce personnage est représenté assis sur la fleur de lotus, portant son doigt à sa bouche comme l'Horus enfant. Mais c'est en Chypre surtout que ces représentations se multiplient: nos fouilles ont mis au jour une grande

[1] Note insérée dans Creuzer et Guigniaut, *Religions*, etc. II, p. 1040.

[2] Polybe, VII, 9.

quantité de figurines qui nous font assister à tout le développement du mythe, à la naissance et à l'éducation du dieu enfant. Isolé, il est représenté assis à terre, une jambe repliée sous lui, l'autre relevée, dans l'attitude du célèbre bronze étrusque du Vatican[1]; certaines même de ces figurines, exécutées sans doute à une époque relativement récente, portent au cou la *bulle* symbole de l'enfance. Plus jeune encore, le dieu est figuré sur les genoux de sa mère, comme Horus sur les genoux d'Isis. Ce groupe, prototype des Leucothée et des autres déesses nourrices de la Grèce, est figuré symboliquement par la vache qui allaite son veau, scène dont nos fouilles nous ont donné de nombreux exemples sculptés, et qui d'ailleurs était connue par les médailles et par d'autres monuments[2].

Je n'insiste pas sur cette question qui nous éloignerait trop du but de ce mémoire, il me suffit d'avoir montré les liens qui, sous ce rapport, rattachent les croyances de la Phénicie à celles de l'Égypte et de la Chaldée.

Quant au dieu Eshmun que nous avons vu figurer plusieurs fois dans les inscriptions de Cypre, son caractère céleste et cosmique a été démontré par Movers et par M. Maury dans un travail où il résume la question[3]. Je n'ai rien à ajouter à leurs

[1] Reproduite dans Creuzer et Guigniaut, pl. CLII, n° 583.

[2] Voy. un article de M. de Longpérier dans le *Bulletin de l'Athenæum français.*

[3] *Revue archéologique*, III, p. 762.

conclusions : le rapprochement d'un passage de Xénocrate de Carthage cité par Clément d'Alexandrie [1], et d'un passage de Macrobe [2], prouve que ce dieu, le *huitième* cabire, représentait l'ensemble des sept autres, c'est-à-dire le *monde*, ou le *ciel* qui contient les sept planètes : comme tel il avait pour symbole le serpent roulé sur lui-même et se mordant la queue. De cette coïncidence toute fortuite du symbole asiatique avec l'attribut du dieu grec de la médecine est née l'identification d'Eshmun et d'Esculape, identification qui n'implique aucune identité dans les mythes. Le dieu phénicien n'a rien à faire avec la médecine et la santé du corps, c'est une puissance cosmique de premier ordre [3]. Son serpent est un symbole d'éternité, tandis que celui du dieu grec est de la famille des génies protecteurs, des Agathodæmon. Le premier répond à une idée générale, le second à une idée particulière. L'identification ne paraît pas d'ailleurs être très-ancienne; mais elle est certaine; nous en avons acquis une preuve directe depuis la publication des travaux précédemment cités : c'est l'inscription trilingue de Sardaigne dédiée à un dieu nommé אשמן מרח en phénicien, Ἀσκλήπιος Μήρρη en grec, et *Æsculapius Merre* en latin.

[1] *Admon. ad gentes*, p. 44.

[2] *Saturn.* I, 9.

[3] Plus spécialement c'est l'intelligence divine, le dieu de la science et l'initiateur des hommes, comme le Thoth égyptien et l'Oannès babylonien.

TROISIÈME PARTIE.

Pour compléter la série des observations que nous suggère l'étude des inscriptions de Cypre, il nous resterait à considérer ces textes au point de vue de la paléographie. Sous ce rapport elles ont une assez grande importance, à cause de leur date positive. Elles nous donnent un point fixe au milieu de la longue période de l'histoire de l'écriture phénicienne.

On conçoit qu'il nous soit impossible de faire, à propos de quelques monuments, un traité de paléographie sémitique. Ce traité n'existe pas encore, et il nous tenterait beaucoup à écrire; mais ce n'est ni le moment ni le lieu de l'entreprendre. Déjà, dans des travaux antérieurs [1], nous avons essayé de poser les bases d'une classification méthodique, et nous avons pu même tracer un tableau des modifications de l'écriture araméenne, l'un des rameaux dérivés de la souche sémitique. La construction d'un tableau du même genre pour la famille à laquelle appartiennent les inscriptions de Cypre nous entraînerait trop loin, surtout avec les discussions nécessaires pour en établir la légitimité; mais nous pouvons indiquer les résultats positifs qu'elles nous donnent, et, par des exemples bien choisis, montrer le parti que l'on peut tirer des formes de l'écriture pour arriver à déterminer l'âge d'un texte phénicien.

[1] *Revue archéologique*, 1862, 1864, 1865.

Les inscriptions de Cypre appartiennent à la famille que nous avons appelée *Sidonienne*[1], celle dont le type le plus beau est gravé sur le célèbre sarcophage d'Eshmunazar. C'est l'écriture phénicienne type, celle dont l'usage s'est perpétué le plus longtemps sur la côte de Syrie, où elle a été employée depuis le VII^e^ ou VI^e^ siècle jusqu'à notre ère, presque sans modifications. La difficulté était jusqu'à présent de trouver, dans cette longue période, des limites aux petites altérations de détail subies par chaque caractère. Les inscriptions de Cypre nous permettent de faire un pas dans cette étude.

L'écriture sidonienne dérive de l'écriture ancienne, souche commune des divers systèmes sémitiques. J'ai tracé un alphabet de cette écriture au début du tableau inséré dans la Revue archéologique. Il est tiré principalement des inscriptions des lions de bronze de Khorsabad, monuments du roi Sargon, c'est-à-dire de la fin du VIII^e^ siècle. Le trait particulier de cet alphabet est l'ondulation de certaines lettres, spécialement du *schin* et du *mim*. La première modification qu'il subit porta sur ces mêmes lettres, par la substitution de petites barres transversales aux lignes brisées de la forme primitive. Mais cette substitution ne se fit pas simultanément pour tous les caractères, ni à la même époque pour chaque dialecte. En araméen, par exemple, toutes les ondulations finirent par disparaître les unes après les autres; en phénicien, au contraire, deux

[1] *Mémoire sur une inscription phénicienne de Sidon*, 1860.

lettres, le *zaïn* et le *samech*, conservèrent jusqu'à la fin leurs lignes brisées, tandis que les autres les abandonnaient successivement. Il y a donc là un élément de classification que nous avons essayé de mettre à profit. Pour abréger, nous nous bornerons à appliquer ces réflexions fondamentales à l'histoire de deux lettres seulement, le *mim* et le *schin*, les deux plus caractéristiques de toutes celles qui furent primitivement ondulées.

Nous donnons plus loin un petit tableau de leurs formes successives.

La première lettre qui abandonne l'ondulation est le *mim* : déjà, sur un des lions de Khorsabad, celui qui pèse cinq mines, nous trouvons un exemple d'un essai rudimentaire de la substitution de la barre transversale. Cet essai est figuré sur notre tableau à côté de la forme complète, fournie par le même monument.

Notre second exemple est tiré d'une tablette de terre cuite du British Museum, analogue aux tablettes que M. Rawlinson a publiées; M. Coxe l'attribue au règne d'Assarhaddon (mort vers 660); le mot נבושלם y est écrit ainsi.

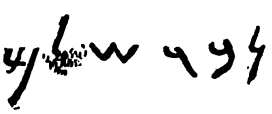

Ce monument prouve que l'ondulation du *schin* est plus persistante que celle du *mim*. A l'appui de ce fait, je donnerai encore la figure d'une pierre

gravée, inédite [1], de la collection de M. Pérétié à Beyrouth; elle porte la légende לכמשיחי « appartenant à Kamosiekhi, » nom composé avec le dieu

moabite Kamos, comme le nom biblique יְחִיאֵל l'est avec le nom divin *El*. La date de ce petit monument est incertaine, en tout cas elle est assez reculée; mais elle ne nous est pas nécessaire pour notre thèse actuelle.

Il arrive un moment ou le *schin*, comme le *mim*, perd son ondulation : l'inscription d'Eshmunazar, celle de Bodashtoret, appartiennent à cette période. Mais la modification ne s'arrête pas là; sur les inscriptions de Cypre le *schin* reçoit un petit appendice placé à droite et qui, d'abord très-court, s'allonge au point de faire ressembler le *schin* à un *mim* dont la queue serait un peu écourtée. L'exemple de cette dernière forme est tiré de l'inscription rapportée d'Omm el-Awamid par M. Renan, et que j'attribue à l'année 132 avant Jésus-Christ, en considérant l'ère « des seigneurs des rois » לארן מלכם,

[1] J'ai appris depuis qu'une empreinte de cette pierre avait été communiquée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par M. Renan.

mentionnée dans cette inscription, comme celle des Séleucides. J'y suis autorisé par le même titre donné au roi Ptolémée dans l'inscription de Lapithos.

A quelle époque ce petit appendice prit-il naissance? Nous voyons déjà par les marbres de Melekiathon qu'il était en usage vers l'an 375 avant Jésus-Christ. Mais ne pouvait-il dater du siècle précédent? Les inscriptions athéniennes nous permettent de répondre négativement. En effet, la I^re^ et la II^e^, celle de Benhodesh le Citien et celle d'Abd-Tanit le Sidonien, sont nécessairement postérieures à l'archontat d'Euclide (403 av. J. C.), puisque les voyelles longues sont employées dans le texte grec; or, l'une ne renferme que des *schin* de la forme n° 3, tandis que l'autre contient à la fois la forme n° 4 et la forme n° 3 du tableau ci-annexé.

Ainsi, à ne considérer que la forme de deux lettres, on peut déjà établir les règles suivantes :

1° Une inscription en caractères anciens dans laquelle le *mim* et le *schin* sont tous deux ondulés est antérieure au VII^e^ siècle.

2° Si le *schin* seul est ondulé, le texte est postérieur au VIII^e^ siècle et probablement antérieur au V^e^.

Ces deux remarques sont applicables à la fois aux inscriptions phéniciennes et araméennes; mais les suivantes ne sont vraies que pour les textes tracés à l'aide de l'écriture *sidonienne*, qui paraît s'être constituée vers le VI^e^ siècle.

3° Si les deux lettres précitées sont barrées, mais

que le *schin* n'ait pas d'appendice, le texte est, au plus tard, des premières années du IV^e^ siècle.

4° Si le *schin* a un appendice, le texte est postérieur aux premières années du IV^e^ siècle; cet appendice s'accentue au III^e^ siècle et reste allongé jusqu'au moment où l'écriture sidonienne cesse d'être en usage.

	ם	ש
1. Lions de Khorsabad. VIII^e^ siècle.....		
2. Tablettes d'Assarhaddon. 1^re^ moitié du VII^e^ siècle.....		
3. Sarcophage d'Eshmunazar....		
4. Inscriptions royales de Citium. 380 — 320.....		
5. Inscription de Lapithos. 310..		
6. Inscription d'Omm el-Awamid. 132.....		

Dans ce cadre, tracé à l'aide de grandes lignes,

viennent et viendront se placer d'autres observations de détail qui en resserreront les contours. Il suffit d'indiquer ici celles qui sont fournies par les inscriptions de Cypre.

La tête de l'*aleph* n'y est plus formée, comme sur l'inscription d'Eshmunazar, d'une ligne brisée, ou V incliné, mais de deux petits traits distincts. Les caractères sont plus allongés. Les hastes des lettres inclinées à gauche, telles que *aleph*, *daleth*, *het*, *waw*, *resh*..... sont visiblement renflées dans le milieu, particularité qui ne se trouve aucunement dans l'épitaphe d'Eshmunazar, et pas au même degré dans les inscriptions d'Athènes.

Enfin, en comparant attentivement ces textes à date certaine avec ceux des époques antérieures et postérieures, on reconnaît aisément une physionomie d'ensemble que la plume ne saurait rendre, mais dont l'œil saisit le caractère spécial et qui devient pour l'avenir un élément important de classification à joindre aux données précises que la paléographie comparée a pu déduire de l'étude de ces documents intéressants.

INSCRIPTIONS CYPRIOTES

INÉDITES.

Parmi les problèmes que l'archéologie orientale propose aux recherches des philologues, un des plus difficiles à résoudre est celui de la langue et de l'écriture cypriotes. On sait que les habitants de l'île de Chypre possédaient dans l'antiquité un alphabet particulier, à l'aide duquel ils ont tracé des inscriptions et gravé les légendes de leurs monnaies. Ce fait a été mis en lumière par M. le duc de Luynes, dont le nom se trouve toujours associé aux grands progrès accomplis de nos jours par les études sémitiques. Le premier il a réuni, comparé, classé les monuments écrits dans cet idiome inconnu, et a découvert leur provenance véritable [1]. Mais, malgré ses efforts persévérants et sa vaste érudition, malgré d'ingénieux rapprochements avec les anciennes écritures de l'Égypte et de la Lycie, malgré quelques succès de détail, le savant académicien n'a pu parvenir à un déchiffrement définitif.

[1] *Numismatique et inscriptions cypriotes*, Paris, 1852.

Les tentatives faites depuis en Allemagne n'ont pas été plus heureuses. Où tous ont échoué, je n'ai pas la prétention de réussir; et pourtant j'ai cru tenir un instant entre mes mains la clef du mystère, ayant eu la bonne fortune de découvrir en Chypre même, et de rapporter avec moi une inscription bilingue. Mais le peu d'étendue de ce texte ou mon insuffisance ne m'ont pas permis d'en tirer des renseignements très-efficaces: néanmoins, si le problème doit être résolu un jour, ce sera, je pense, à l'aide de ce précieux document. C'est dans l'espoir qu'il sera mieux utilisé par d'autres que par moi que je me décide aujourd'hui à en publier un dessin exact. J'y joins aussi le texte de plusieurs autres inscriptions du même caractère que j'ai également rapportées de l'île de Chypre.

1.

PLANCHE III.

Inscription bilingue gravée sur une sorte de chapiteau plat trouvé dans le village moderne d'Athiénou, et provenant, je pense, des ruines de l'antique *Golgos :* la pierre, rapportée par nous, fait aujourd'hui partie du musée du Louvre.

Le grec se lit facilement:

Καρυξ εμι « Je suis Karyx. »

Les caractères paraissent être du vr siècle avant J. C. Une formule analogue se trouve sur un des portraits si anciens et si curieux trouvés par M. New-

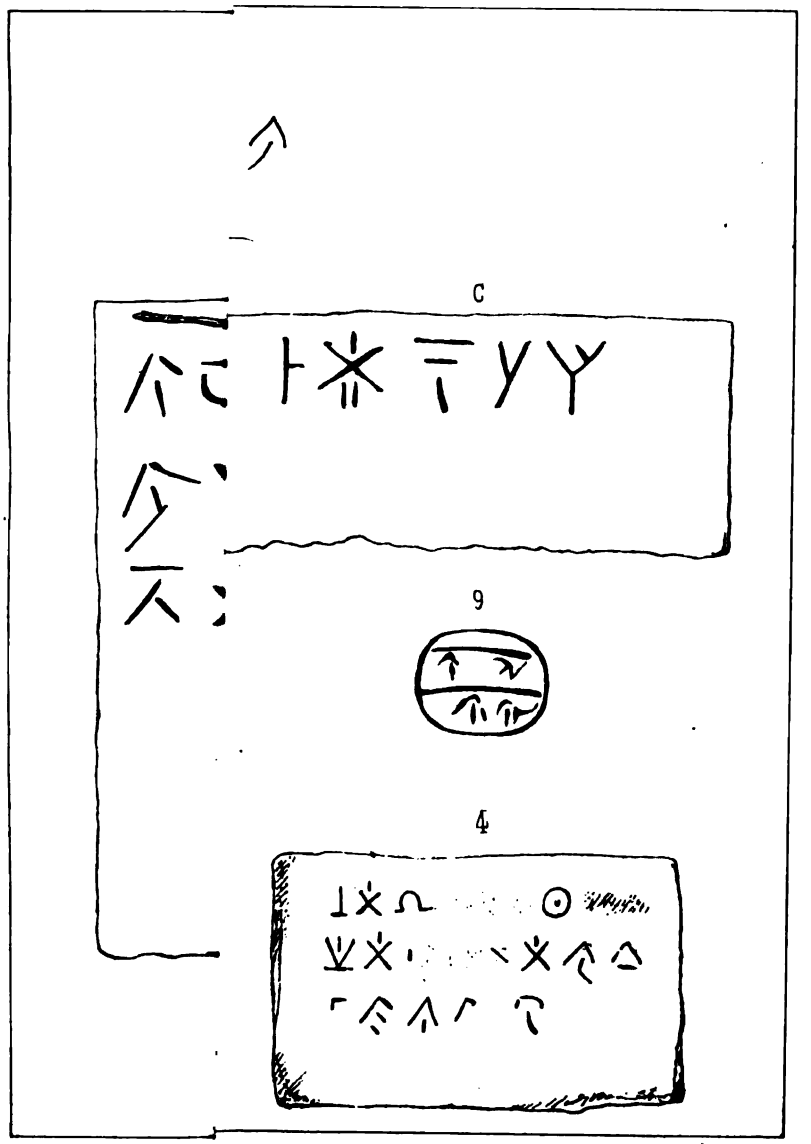

M. de Vogüé.

ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

ton à *Branchidæ* en Asie Mineure[1]. Il est probable que notre monument couronnait une stèle consacrée à un personnage du nom de Karyx, ou portant son image sculptée en bas-relief. Ce chapiteau est en lui-même très-curieux : il est formé de deux lions adossés, dont les croupes se confondent l'une dans l'autre, à la manière des animaux qui composent les chapiteaux de Persépolis. Ce groupe singulier repose sur une plinthe ornée du disque ailé égyptien ou plutôt d'une imitation phénicienne de cet emblème bien connu.

Le texte cypriote se lit de droite à gauche : il est facile de s'en convaincre en le comparant aux alphabets donnés par M. de Luynes. Les cinq lettres qui le composent se retrouvent sur la tablette de Dali : la seconde est inclinée à cause du manque de place : il m'a été impossible de déterminer le groupe qui correspond au nom propre grec ΚΑΡΥΞ. Les diverses combinaisons que j'ai tentées m'ont donné des valeurs qui, appliquées aux légendes des médailles, n'ont amené aucun résultat satisfaisant, en ce sens que les mots obtenus ne s'accordaient avec aucun nom géographique ou historique connu. Le problème est plus compliqué qu'il ne semble au premier abord, car en admettant même que la transcription phonétique du nom grec se trouve dans la phrase cypriote, il faut encore déterminer si elle est ou non accompagnée d'une préposition, d'un

[1] Newton, *Halicarnassus*, etc. t II, n° 72, pl. XCVII.

verbe ou d'une flexion grammaticale, si les voyelles sont ou non exprimées, si enfin le son Ξ est rendu par une ou deux lettres. J'ai jusqu'à présent échoué dans cette recherche; d'autres seront, j'espère, plus heureux ou plus habiles.

2.

Les trois textes compris sous ce numéro proviennent d'une grotte sépulcrale nommée aujourd'hui « Grotte de la Reine » et située auprès de Kouklia, village moderne bâti sur l'emplacement du célèbre temple de Paphos. Ils sont gravés sur trois gros blocs de pierre équarris que l'on peut voir aujourd'hui exposés dans les galeries du Louvre.

Le premier gisait au fond de la grotte où il a été vu par M. de Hammer, M. Ross, et par M. Piéridis, qui ont envoyé au duc de Luynes les copies qui figurent à la planche XI de son ouvrage.

Les deux autres avaient été employés à une époque plus récente pour bâtir un mur en travers de l'entrée de la grotte. C'est là que je les ai découverts en faisant déblayer la porte du tombeau. Les mêmes travaux ont mis au jour un chapiteau dorique, un fragment de corniche à denticules et deux antéfixes à palmettes de style grec, d'où il est permis de conclure que la porte du tombeau aura reçu à l'époque macédonienne une décoration nouvelle. Les architectes d'alors auront utilisé pour leur construction les pierres provenant d'un mur plus

ancien, sur lequel était gravée l'inscription cypriote.

La pierre *a*, laissée au fond de la grotte, renferme à elle seule un texte complet, probablement les noms du principal défunt et une formule funéraire. Les caractères se lisent de gauche à droite; ils paraissent très-archaïques : par leur forme, ils diffèrent un peu de ceux des autres inscriptions, mais ce sont les mêmes lettres. On peut s'en convaincre en comparant le texte *a* avec l'inscription que nous donnons plus loin sous le n° 5. La même formule ou à peu près se trouve dans les deux monuments avec une inversion qui permet de couper les mots. Le premier mot de l'inscription n° 5, mot de quatre lettres, commence la dernière ligne du texte *a*. Le groupe suivant, composé de sept lettres, se retrouve à la seconde ligne du texte *a*. Il paraît lui-même formé de deux mots, car les quatre dernières lettres sont associées dans le même ordre, dans la ligne unique du texte *c*.

3, 4.

Les deux fragments reproduits sous ces numéros proviennent d'Amathonte; nous les avons trouvés dans le village d'Hagios Tykhôn, qui est bâti tout près de l'emplacement de cette ville antique et qui est rempli de débris apportés de ses ruines.

Les deux pierres sont aujourd'hui déposées au musée du Louvre.

PLANCHE IV.

5, 6, 7.

La nécropole de Néa-Paphos est divisée en plusieurs groupes de tombeaux, auxquels les habitants ont donné des noms différents. L'un s'appelle Ἑλληνικά, un autre Ἀλωνία τοῦ Ἐπισκόπου. Aucun de ces hypogées ne me paraît antérieur au v^e^ siècle avant notre ère, quoique la fondation de Néa-Paphos remonte à une époque très-reculée.

Le texte n° 5 est gravé à côté de l'escalier qui mène à un hypogée du groupe de Ἑλληνικά; nous l'avons déjà comparé aux textes de Kouklia.

Les n^os^ 6 et 7[1] appartiennent à un grand tombeau de Ἀλωνία τοῦ Ἐπισκόπου, tombeau remarquable par ses dimensions et ses formes insolites. Il se compose d'une salle circulaire, creusée dans le roc, et précédée d'un vestibule ouvert ou portique. Il est évident qu'il a été destiné à la sépulture d'un personnage considérable.

Le texte n° 6 est gravé au-dessus de l'entrée, dans un cadre; l'exécution en est très-soignée : les lettres sont terminées par des *apex* en queues d'hirondelles, qui leur donnent une ressemblance éloignée avec les signes cunéiformes : on voit des traces de cou-

[1] Cette inscription a été signalée pour la première fois par M. Piéridis; une copie très-imparfaite, relevée par cet amateur éclairé des antiquités de sa patrie, figure à la planche IX de l'ouvrage de M. de Luynes.

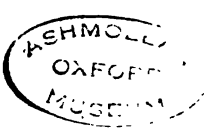
ASHMOLE
OXFOR
MUSE

M. de Vogüé.

eur rouge au fond des caractères. La lacune qui traverse le tableau est produite par une fente naturelle qui a précédé le tracé de l'inscription : elle n'a donc jamais renfermé d'écriture.

Le texte n° 7 est sculpté sous le portique :

Il reproduit les deux premières lignes du texte précédent et le premier mot de la quatrième; les mots étant séparés par des points, il est facile de faire cette constatation.

La troisième ligne du n° 6, celle qui est supprimée dans le n° 7, commence par un groupe de deux lettres qui se trouve très-souvent sur la tablette de Dali, où il me paraît désigner le mot *fils* : en effet, ce groupe y est placé cinq fois[1] entre les deux mêmes mots, et le premier de ces mots paraît être un nom propre, puisqu'il figure sur les médailles. La suppression que nous remarquons ici confirme cette hypothèse: il est naturel en effet, de supposer que l'inscription n° 6 renferme le nom du personnage enseveli dans le tombeau, le nom de son père et ses qualités: le second texte étant un abrégé du premier, on n'aura pas reproduit le nom du père, on se sera contenté de recopier le nom et les titres du défunt.

Quelle est la valeur phonétique du groupe qui paraît avoir le sens de fils? Si la valeur S assignée à la seconde lettre par M. de Luynes est juste, je ne vois que le mot égyptien MES qui puisse convenir, ce qui confirmerait l'opinion émise par le

[1] Lignes 2, 4, 6, 7 et 14.

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

même savant sur la ressemblance entre l'idiome parlé en Cypre et la langue égyptienne. On se souvient qu'Hérodote (VII, 90) nomme les « Éthiopiens » parmi les peuples qui, au dire des habitants, avaient colonisé l'île.

Cette inscription, ainsi que celle de Kouklia, se lit de gauche à droite. On voit que, semblable en cela à l'écriture égyptienne, l'écriture cypriote peut s'écrire dans les deux sens.

Des moulages en plâtre des trois textes trouvés à Néa-Paphos sont déposés au musée du Louvre.

8.

Le n° 8 provient des ruines de l'ancienne ville de Soli, capitale d'un des neuf royaumes qui, suivant Diodore, se partageaient le territoire de l'île au cinquième siècle avant notre ère. Signalé par M. Grasset, il a été retrouvé par M. Duthoit, le compagnon et le collaborateur de mes recherches; il est gravé sur un bloc de marbre noir qui a appartenu à un édifice construit avec soin.

L'inscription est très-mutilée: elle n'a jamais eu que deux lignes, mais ces lignes étaient beaucoup plus longues. Elle se lit de droite à gauche. Paléographiquement, elle paraît être la plus moderne de toutes celles que nous avons rapportées : les lettres ont une certaine élégance et rappellent l'aspect des lettres grecques de l'époque macédonienne.

La pierre est aujourd'hui au musée du Louvre.

9.

Le n° 9 est gravé sur une cornaline de ma collection, trouvée dans les environs du village d'Athiénou.

10.

Ces lignes écrites, et les planches qui les accompagnent étant terminées, il m'est parvenu un nouveau texte que je m'empresse de joindre aux précédents; il a été envoyé à M. Waddington par M. Ceccaldi, attaché au consulat général de France à Beyrouth, avec un dessin d'une rare fidélité et une description très-soigneusement faite. Le dessin a pu être intercalé sur notre planche IV sous le n° 10, et je transcris ici les principaux passages de la notice de M. Ceccaldi.

« Le petit instrument dont je vous envoie le *fac-*
« *simile* exact a été trouvé à Dali[1]. Il mesure 179 mil-
« limètres de long. Il est en argent légèrement mé-
« langé d'alliage.

« La tige est plate et porte en dix-neuf caractères
« une inscription cypriote. A un centimètre environ
« du dernier caractère, la tige prend une forme cy-
« lindrique, tordue maintenant et terminée par une
« tête de cygne, sur laquelle œil, bec et oreille sont

[1] L'ancienne *Idalie* : près de ce même village ont été découverts la tablette de bronze et le bout de massue ou de timon publiés par M. de Luynes et qui font partie de la collection aujourd'hui déposée à la Bibliothèque impériale.

« distinctement marqués. A l'autre extrémité est un « fragment de paleron, dont un des côtés est légère- « ment relevé.

« Les caractères de l'inscription sont d'une extrême « netteté et d'une conservation parfaite. Au dou- « zième (à partir de gauche), la tige a été brisée, « séparant par une cassure nette et tout acciden- « telle la haste verticale d'une lettre identique à la « septième. Le treizième caractère a sa branche su- « périeure droite légèrement relevée; maladresse du « graveur probablement.

« Au-dessous du dix-septième caractère, un coup « de burin a atteint, juste au droit du trait médial, « la branche de la tige, dont l'épaisseur est environ « d'un millimètre.

« L'objet appartient à M. Lang, directeur de la « banque ottomane à Larnaca, qui a bien voulu « m'en laisser prendre le *fac-simile* ci-joint. »

Cet objet intéressant est évidemment un *simpulum*, sorte de cuiller ou puisoir, qui servait dans les sacrifices, et dont la figure est bien souvent reproduite sur les monuments antiques. L'extrémité supérieure était recourbée en cou de cygne et a été maladroitement redressée: la poche inférieure a été brisée, mais le tronçon qui reste nous montre encore la naissance de la courbure primitive.

Le texte n'ajoute malheureusement rien à nos connaissances et n'apporte aucun secours nouveau à la question du déchiffrement. Il doit se lire de droite à gauche, comme l'inscription du bout de mas-

sue de Dali (Luynes, pl. X). Entre ces deux textes il doit y avoir plus d'une analogie : tous deux, il me semble, doivent contenir le nom du propriétaire de l'objet sur lequel ils sont gravés. Sur la massue, les mots sont séparés par des points, et il y en a quatre. Si notre hypothèse est vraie, le premier mot est le nom du propriétaire, le second le mot *fils*, le troisième le nom du père, et le quatrième une qualification quelconque. Le groupe qui correspondrait à l'idée de *fils* ne se compose que de deux lettres, , ce qui confirme encore l'hypothèse. Sur le *simpulum*, les mots de l'inscription ne sont pas séparés, mais ce même groupe se trouve répété deux fois et partage la phrase en trois parties sensiblement égales. On pourrait donc y voir, toujours en suivant notre hypothèse, trois noms propres reliés par le signe de la filiation et précédés par une préposition :

A un tel, fils d'un tel, fils d'un tel.

Ce groupe, que nous proposons ici de traduire par *fils*, ne se compose pas des mêmes lettres que le groupe auquel dans l'inscription n° 6 de Néa-Paphos et sur la tablette de Dali nous avons attribué le même sens. Mais cette circonstance à elle seule ne suffirait pas pour détruire notre hypothèse : dans un alphabet de plus de quatre-vingts signes, les homophones sont nécessairement nombreux : l'idée de filiation peut d'ailleurs être rendue par des mots très-différents : *filius*, *natus*, etc..... En égyptien on trouve les deux mots MES et SI : nous avons

rapproché du premier notre premier groupe cypriote; pourquoi le second groupe ne correspondrait-il pas au mot SI? Ce sont là de simples conjectures que je donne pour ce qu'elles valent: je ne me serais même pas permis de les publier si, en face de problèmes aussi compliqués, les moindres observations n'avaient pas leur importance, comme pouvant contenir le germe des solutions futures.

INTAILLES

A

LÉGENDES SÉMITIQUES.

Dans la pénurie où nous sommes de textes originaux appartenant à la haute antiquité sémitique, l'étude des pierres gravées acquiert une certaine importance. Ces petits monuments nous font atteindre une époque antérieure à celle d'aucune inscription lapidaire, et nous donnent sur la paléographie, l'onomastique et même la mythologie orientales, des renseignements qui ne sont pas sans valeur.

La série que je publie aujourd'hui sera surtout étudiée au point de vue paléographique. Les intailles qui la composent ont été classées autant que possible par pays et par époque. L'élément de classification qui nous a le plus servi est la forme des noms propres inscrits sur ces cachets : on sait que la plupart des noms propres sémitiques sont composés à l'aide de noms divins; les divinités ayant presque toujours un caractère national, l'emploi de leur nom indique la nationalité du personnage qui s'en servait pour la formation de son propre nom : l'incertitude ne commence que pour les noms propres renfermant

la mention de divinités d'une nature générale comme אל, ou pour ceux qui ne renferment aucun nom divin; dans ces deux cas les formes grammaticales, le style de la gravure, l'analogie des détails extérieurs, nous ont servi de guides.

Nous avons adopté trois divisions : nous avons classé les pierres gravées en phéniciennes, araméennes, et hébraïques. Les deux derniers groupes sont plus rigoureusement déterminés que le premier : les formes araméennes et juives ayant leurs caractères spéciaux; sous la rubrique « phéniciennes » se rangeront nécessairement des monuments exécutés ailleurs que dans les villes de la côte, et qui auraient plus justement porté le nom d'une des peuplades sémitiques du littoral; mais il y aurait inconvénient à descendre dans les détails minutieux d'une classification infinitésimale, et nous avons inscrit en tête de ce groupe, à limites un peu vagues, le nom de la nation qui tient la première place dans l'histoire de la propagation de l'écriture et la première aussi, je crois, dans l'exécution des petits objets d'art dont nous nous occupons en ce moment.

INTAILLES PHÉNICIENNES.

1.

Scarabée en agate de ma collection, rapporté d'Alep par M. Waddington.

Le dieu égyptien Thoth à tête d'Ibis tenant dans

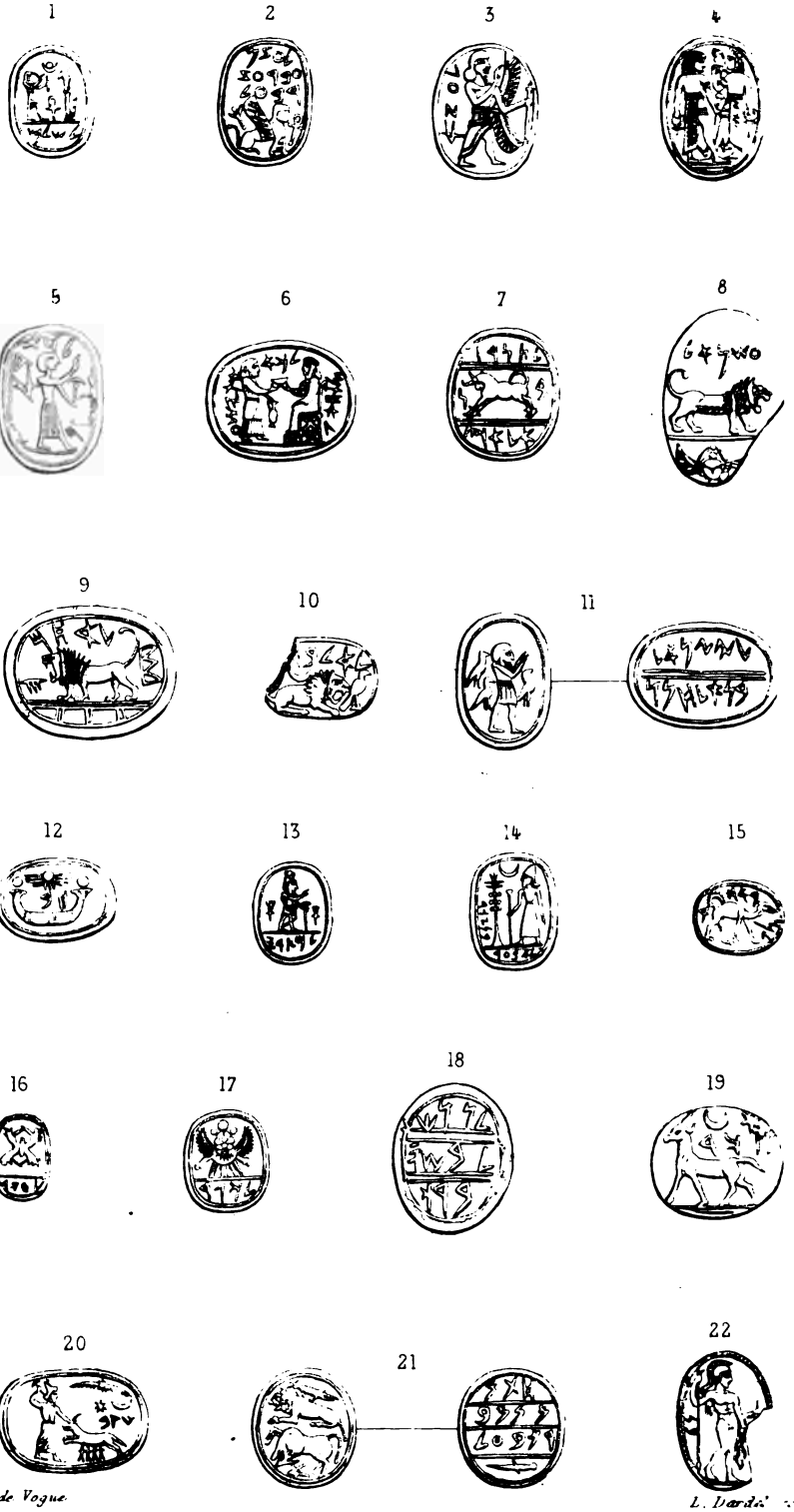

M. de Vogue.

L. Dardel

INTAILLES PHÉNICIENNES.

Imp. Lemercier Paris

sa main un rouleau de papyrus; en face de lui le dieu Khons tenant le sceptre à tête de cucupha; entre les deux, le symbole égyptien de la vie, — au-dessus, le symbole phénicien du soleil et de la lune.

לשלם

(*Appartenant*) *à Shallum.*

Ce scarabée est du même aspect que l'Abibal du musée de Florence, considéré par le duc de Luynes comme contemporain de Salomon. C'est une des plus anciennes, sinon la plus ancienne des intailles phéniciennes connues : le style des figures est tout à fait égyptien : nulle trace encore d'influence assyrienne. De plus, la forme des lettres accuse une haute antiquité : par un curieux hasard, sur les trois lettres de la légende, il y a les deux lettres caractéristiques ש et מ, celles dont les transformations fournissent jusqu'à présent les meilleurs éléments de classification : toutes deux sont ondulées : donc, suivant la méthode que nous avons adoptée[1], nous devons considérer ce monument comme antérieur au septième siècle. Je le crois même plus ancien que le huitième. Il est curieux de voir à cette époque reculée le dieu Thoth adoré par un Phénicien. On sait la place importante que ce personnage divin tient dans les écrits attribués à Sanchoniathon; il y est désigné comme l'initiateur suprême, le créateur des lettres, des arts, des sciences.

[1] Voyez ci-dessus, p. 90.

Ce rôle est conforme aux données de la mythologie égyptienne et son intervention dans la mythologie phénicienne est souvent attribuée à une influence relativement moderne, au mouvement d'idées qui amena les compilations d'écrits hermétiques vers le commencement de notre ère. Sans nier aucunement cette influence égyptienne, je crois qu'il faut en faire remonter la date à une époque beaucoup plus reculée. Cette opinion a déjà été exprimée par M. Renan [1], et notre scarabée fournit un argument nouveau en sa faveur.

2.

Scarabée de jaspe rouge de la collection de Luynes : provenant de Beyrouth.

Sphinx de style égyptien, — devant lui le symbole de vie.

לעזם עבד עזרבעל

A Ouzzam serviteur d'Azrubaal.

Cette pierre est, comme la précédente, d'une haute antiquité : le *mim* est ondulé ; les deux *zaïn* sont gravés à l'envers ; mais ce genre d'incorrection se rencontre fréquemment dans les pierres gravées. Les noms propres sont essentiellement phéniciens : *Ouzzam* est

[1] *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXIII, 2e part., p. 312 et 333.

à ajouter aux nombreux dérivés de la racine עזז *firmavit, invaluit*, tels que *Ouzza, Ouzzi,* abrégés de la forme complète *Azbaal,* dont la prononciation véritable devait être *Ouzzibaal* comme celle des noms bibliques correspondants *Ouzziahou, Ouzziel,* et des noms de villes carthaginoises *Usilla, Usippara,* etc. (Gesen., *Mon. Phœn.*, 429.)

3.

Scarabéoïde de cornaline jaspée. Collection de Luynes.

Le dieu El tenant un sceptre.

לעזא

A Ouzza.

Suivant Sanchoniathon (Orell. 38) El était représenté avec quatre ailes, deux déployées, et deux abaissées, symbole du mouvement perpétuel. Ici, quoique le nombre des ailes soit réduit à deux, leur position respective me fait penser que l'on a voulu représenter le même dieu.

4.

Scarabée de cornaline. Collection de Blacas.

Deux divinités égyptiennes en regard l'une de l'autre et tenant à la main le symbole de vie. Les lettres

de la légende sont dispersées sans ordre ; je la lis ainsi :

לבכא

A Baka.

Cette pierre doit aussi être assez ancienne : on remarquera la forme du *kaph* qui est presque identique à celle du *kappa* grec primitif.

בכא = *fletus.*

5.

Empreinte communiquée par M. le duc de Luynes : je n'ai pu trouver l'original.

Personnage debout, tenant un sceptre surmonté d'un croissant.

(?) לכתרא

A Kethara.

Le nom propre n'est pas très-certain.

6.

Scarabée du cabinet impérial de Vienne, déjà publié incorectement par M. Lajard (*Rech. sur Vénus* XIV, B, 1) et exactement par M. Lévy (*Phœniz. stud.*, II, 110). Il est très-intéressant en ce qu'il représente une dame phénicienne, assise sur une chaise élevée ou trône, et se faisant servir à boire par une suivante. Les costumes rappellent d'une manière frap-

pante ceux des bas-reliefs assyriens. La légende est en caractères que je ne crois pas postérieurs au septième siècle : elle se lit ainsi :

לאחתמלך אשת ישע

A Akhotmelek femme de Ioshua.

Les noms propres pourraient aussi bien être hébreux que phéniciens : l'analogie ou plutôt l'identité des deux langues rend la distinction difficile quand les noms ne renferment pas dans leur composition le nom d'une divinité caractéristique. Mais l'aspect de la légende n'est pas hébraïque : on peut s'en convaincre en comparant ce monument avec les intailles évidemment juives dont nous donnons plus loin la figure.

7.

Scarabéoïde de calcédoine blanche. Collection de Luynes.

Taureau chargeant.

לתנדו בן אלאמת

A Ténodo fils de Elamat.

Le premier nom est douteux, le second signifie : *Deus veritatis.*

Cette pierre est moins ancienne que la précédente ; quoique le *mim* soit encore ondulé, le *taw* n'a plus la forme d'une croix.

8.

Scarabée du musée Britannique.
Lion et scarabée, de style égypto-assyrien.

עשנאל

A'shenel (*ira Dei*).

9.

Pierre du musée Britannique.
Lion passant

לאחמה

A Akhimah.

La légende a déjà été publiée par M. Rawlinson[1] qui la considère comme une contraction pour *Akhi-umah* (*matris frater*).

10.

Scarabée de calcédoine; musée du Louvre.
Lion couché : devant lui un oiseau qu'il semble dévorer.

לאלבר[ך]

A Elbarak (*El benedicit*).

[1] *Journal of the Royal Asiatic Society*, nouvelle série, I, 240.

11.

Calcédoine blanche veinée de bleu, légèrement bombée. — Collection de M. Pérétié à Beyrouth.

Personnage debout, les mains levées en signe d'adoration entre trois aigles (?). Imitation du style égyptien.

Sur l'autre face

ליזנאל בן אלחנן

A Yezenel fils de Elhannan.

Le premier de ces noms signifie *El audit,* le second *El largitus est;* ils sont de forme tout à fait hébraïque, l'aspect de la pierre aussi; la disposition de la légende en deux lignes séparées par un double trait se retrouve souvent sur les cachets judaïques : pourtant la paléographie est phénicienne.

12.

Scarabée de cornaline, monté en argent.

Imitation de la barque sacrée ou baris égyptienne, surmontée du disque ailé.

חב

Kheb...

Collection de M. Pérétié à Beyrouth : provenant d'Amrith, l'ancienne Marathus.

13.

Scarabéoïde de cornaline rouge. Collection de Luynes.

Divinité de style égyptien avec le soleil et la lune sur la tête et un sceptre à la main.

לְמִצְרִי

A Mitsri.

La forme des lettres est moins ancienne. Le *mim* est sans ondulations.

La signification du nom propre est *l'Égyptien ;* sans doute un surnom.

14.

Scarabée de cornaline , appartenant à M. le vicomte de Rougé.

Prêtre debout, en longue tunique, coiffé de la mitre assyrienne, un sceptre à la main, devant un pyrée ou autel du feu; au-dessus, croissant lunaire.

לְאַבְעַד בֶּן זַכַר

A Abied fils de Zaker.

אַבְעַד = *Pater testimonii*, nom de forme très-

commune en hébreu : comparez Abigaïl, Abner, Absalon, etc...

זכר = *Memoria*. Nom biblique.

15.

Empreinte communiquée par M. le duc de Luynes : provenance inconnue.

Chameau passant à droite.

לסראחד ou לסראחד

A Sarekhad ou *Sarekhad*.

Il est assez difficile de décider si la première lettre du nom est un *min* ou un *samech*.

Dans les deux cas, le nom propre a une apparence syrienne et signifie *Dominus unus* ou *unicus*.

16.

Scarabée de lapis-lazuli. Collection de Luynes.

Scarabée volant.

לעזר

A Azer.

La légende n'est pas très-distincte, néanmoins je crois l'avoir lue exactement.

17.

Cornaline brûlée, légèrement bombée, percée d'un trou dans toute sa longueur pour être montée en bague. — Collection de M. Pérétié : provenant de Tyr.

לכפר

A Kepir :

Le sujet est assez difficile à déterminer; c'est un lion ailé, vu de face, ou peut-être un scarabée : כפר veut dire *lion;* peut-être sont-ce des « armes parlantes» (?). *Keper* est le nom du scarabée en égyptien, peut-être y a-t-il là un jeu de mots sur le nom du possesseur et le symbole qu'il a adopté (?).

18.

Cachet d'exécution assez grossière. — Musée Britannique.

לנן שלבש הברכ(ה)

A Nun qui est revêtu de bénédiction.

נן, hébr. נון, est le nom du père de Josué. — La formule qui suit est justifiée par de nombreux exemples tirés de la Bible. Le relatif abrégé ש pour אש ou אשר indique une époque plus récente

que celle des intailles précédentes. La forme du *schin*, qui est barré, conduit à la même conclusion ; mais, la même lettre se trouvant à la ligne suivante avec la forme ondulée, je pense que la pierre appartient à l'époque de transition, c'est-à-dire au sixième siècle. M. Rawlinson (*o. c* 242) a publié cette légende qu'il considère comme exprimant un seul nom propre assyrien. *Nana-sha-labshahu-birkat.*

19.

Cristal de roche, légèrement bombé, de la collection de M. Pérétié, provenant d'Amrith.

Quadrupède cornu (antilope?) passant à gauche; au-dessus, le soleil et la lune.

חור

Hur ou *Hir.*

Le nom propre n'est pas très-certain : si nous le lisons bien, il est dérivé de la racine חור, qui a plusieurs sens, mais qui, dans la composition des noms propres, a surtout ceux de *blancheur*, *noblesse.*

20.

Cornaline bombée, de la collection de M. Pérétié : provenant d'Amrith.

Prêtre vêtu de la tunique assyrienne, coiffé du

Pschent égyptien, immolant un quadrupède cornu (?) femelle qui allaite quatre petits enfants. Au-dessus, le soleil, la lune et le disque ailé.

שקב
Shaqab.

Ce nom ne répond à aucune racine hébraïque. Peut-être est-il fautivement écrit : la lettre du milieu a été effacée une première fois et regravée : sa forme est d'ailleurs indécise : quant au *schin*, il est gravé à l'envers. Tout dénote dans l'exécution de ce nom propre l'incertitude ou la négligence.

Le sens symbolique du groupe représenté sur ce petit monument m'échappe complétement : la date me paraît être du cinquième siècle.

21.

Cachet de jaspe vert à deux faces. Ma collection ; rapporté d'Alep par M. Waddington.

Lion dévorant un taureau : au-dessus une sauterelle, au-dessous la lettre א.

חתם מן מברכבעל
Sceau de Mbarek baal.

חתם *sigillum* est connu déjà par d'autres pierres gravées.

L'emploi de la préposition מן pour exprimer le

génitif est excessivement rare en hébreu ; aussi je me suis longtemps refusé à accepter cette interprétation qui m'avait été suggérée par M. de Longpérier. C'est faute de pouvoir couper autrement la phrase que je l'adopte.

מברכבעל *Benedicens Baali*, nom de même forme que les noms bibliques מריבבעל *Impugnans Baalem*, מחללאל *Laudans Deum*,

22.

Empreinte communiquée par M. le duc de Luynes : provenance inconnue.

Æ dieu grec Mars debout, casqué, appuyé sur sa lance et portant son manteau sur le bras gauche.

בל

Bel.

Cette pierre a été gravée sous l'influence grecque, mais l'archaïsme de la figure empêche de la considérer comme postérieure au quatrième siècle : elle est contemporaine des monnaies d'Aïnel et d'Azbaal, rois de Gebal. La paléographie confirme cette manière de voir : les deux lettres de la légende appartiennent à l'alphabet que j'ai nommé *sidonien*. On s'en convaincra en comparant le *lamed* à ceux des intailles reproduites sur la même planche : il possède le petit appendice vertical qui caractérise la forme « sidonienne ».

Si l'on ajoute à cette série les deux intailles que nous avons publiées dans le premier des mémoires précédents [1], on aura un ensemble qui donne le tableau presque complet des modifications de l'écriture phénicienne depuis le neuvième ou dixième siècle jusqu'au quatrième siècle avant notre ère.

INTAILLES ARAMÉENNES.

23.

Calcédoine du musée Britannique.
Personnage debout en costume assyrien.

לחדרקיע בר הרבעד

A Hadraqia' fils de Horba'd

Ce cachet a déjà été publié par M. Lévy [2], et je ne le reproduis ici que comme point de comparaison paléographique. Je l'ai cité [3] comme le plus ancien monument de l'écriture araméenne, gravé, je pense, vers le septième ou le huitième siècle avant notre ère. A cette époque, on le voit, l'écriture araméenne et l'écriture phénicienne étaient absolument identiques.

[1] Voy. ci-dessus, p. 77, 81.
[2] *Phön. Stud.*, II, 30.
[3] *Revue archéologique*, 1865, p. 333.

24.

Cylindre appartenant au musée Britannique.

Le dieu Hadad, avec une couronne de rayons, tenant à la main un objet indéterminé; devant lui un personnage assyrien, qu'à son visage imberbe, à ses longs cheveux, on reconnaît pour un eunuque: il a les mains levées vers le dieu en signe d'adoration; derrière lui un prêtre qui sans doute accomplit l'initiation.

לאכדבן	*A Akadban,*
בר גברד	*fils de Gebrod*
סרסא	*l'eunuque,*
זי הקרב	*qui adore*
להדד	*Hadad.*

Ce cylindre a déjà été publié par M. Lévy (*o. c.* p. 24), qui considérait la troisième lettre de la quatrième ligne et la deuxième de la dernière ligne comme des מ. J'ai moi-même reproduit cette lecture (*o. c.* p. 332), tout en faisant mes réserves au sujet de ces deux lettres. M. Rawlinson (*o. c.* p. 232) a justement remarqué que ces lettres sont des ה, lecture d'ailleurs que M. Lévy a depuis adoptée. Cette forme donnée à la lettre *hé*, est la première modification que les Araméens aient introduite dans l'alphabet phénicien : à cela près, l'écriture de notre légende est presque semblable à celle du monument

précédent : on remarque seulement une tendance à l'ouverture des lettres bouclées, ouverture qui doit un peu plus tard consommer la séparation définitive de la branche araméenne et de la branche phénicienne.

Ce qui est important à constater ici, c'est le caractère araméen de la langue employée, caractère qui se manifeste par l'emploi du mot בר *fils*, du relatif זי et de l'état emphatique. L'emploi du ה comme affixe de la conjugaison *Aphel* se trouve aussi dans les parties araméennes du livre de Daniel.

Le dieu Hadad, dont le nom signifie « unique » ainsi que l'avait déjà remarqué Macrobe (*Sat.* I, 23), est un dieu solaire; comme tel, il est couronné de rayons et tient à la main une fleur ou des épis : seulement la statue décrite par Macrobe est ornée de rayons dirigés de haut en bas, circonstance qui ne se retrouve pas ici.

25.

Cylindre du musée Britannique.

Personnage assyrien, les mains élevées en signe d'adoration, et accompagné de son nom ירפאל *Yirphaël*. Il adore une triade divine composée du dieu suprême El ou Ilou, représenté comme sur les bas-reliefs assyriens avec un buste humain, un disque ailé et une queue d'oiseau, puis de deux divinités ailées et barbues d'un caractère indéterminé. Un rayon partant du disque de El vient frapper le front de Yir-

ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

24

32

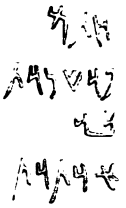

25

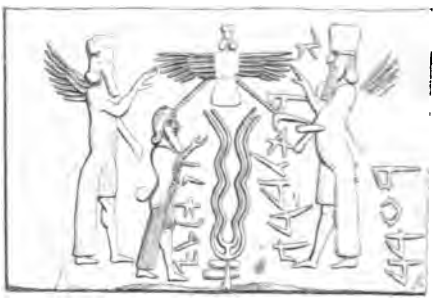

23

26

27

30

31

29

28

33

M de Vogue

INTAILLES ARAMÉENNES

J. Baudry – Éditeur

Imp.ie Lorraine

phaël : devant ce personnage une ligne ondulée représente la foudre (?).

La légende officielle, qui est indépendante du nom gravé à côté de la figure, et qui est écrite en sens contraire, se lit ainsi :

ירפאל בר הרעד

Yrphaël fils de Hora'da'd

Yrphaël a le même sens que Raphaël, *sanavit El :* Hora'dad, *Horus firmavit* (?).

M. Lévy a déjà publié ce cylindre (*o. c.* p. 29); mais, trompé sans doute par une empreinte défectueuse, il s'est complétement mépris sur l'arrangement des lignes et le sens de l'inscription.

26.

Scarabéoïde de cornaline provenant des ruines de Ninive. — Musée du Louvre.

Lion de style assyrien : au-dessus, scarabée égyptien les ailes déployées.

רפתי

Raphati (*Sanatio mea*)

Cette pierre gravée a été découverte par M. Victor Place, ainsi qu'un scarabée phénicien[1], au mi-

(1) Publié par M. de Longpérier, *Journal asiatique*, novembre-décembre 1855.

lieu d'un dépôt considérable d'amulettes de toute espèce enfoui sous les fondations d'une des portes du palais de Khorsabad. Le taureau ailé qui recouvrait ce dépôt étant du roi Sargon, notre cachet a été gravé au plus tard dans les dernières années du VIII^e^ siècle. J'ai déjà cité[1] cette légende comme preuve de l'uniformité de l'alphabet employé à cette époque par les Phéniciens, les Juifs et les Araméens : je considérais alors cette pierre comme hébraïque, comme étant peut-être le cachet d'un captif samaritain emmené par Salmanassar en 720 et employé par Sargon à la construction de son palais. Je me fondais sur la forme du nom רפתי, qui peut être regardé comme l'abréviation du nom essentiellement hébraïque רפתיהו (*Sanatio Jehovæ*). C'est ainsi que le nom מתניהו *Mathaniahou* (*Donum Jehovæ*) présente les formes successivement abrégées מתניה, מתני, מתן, *Mathaniah*, *Mathani*, *Mathan*. Aujourd'hui, je suis moins absolu dans mon opinion ; tout en pensant que ce petit monument peut être hébraïque, je le classe parmi les monuments araméens, les noms propres araméens terminés en י étant aussi très-nombreux et les symboles qui décorent la pierre paraissant plutôt avoir été gravés par un idolâtre que par un Israélite[2].

[1] *Rev. archéol.*, art. cité, p. 336.

[2] Nous verrons plus loin que cette raison est loin d'être absolue.

27.

Scarabée d'hématite. Collection de Luynes.

Personnage debout en costume imité de l'égyptien, une sorte de sceptre à la main.

לכרזי

A Karouzi.

Nom propre formé avec le verbe araméen כרז *clamavit*, d'où כָּרוֹז *præco*, κήρυξ. Ce mot se trouve dans le livre de Daniel (III, 4) où quelques critiques l'ont considéré comme un emprunt fait à la langue grecque. Notre pierre gravée, par les caractères paléographiques de la légende, appartient au VII[e] ou au VIII[e] siècle avant notre ère, et nous prouve l'emploi de la racine כרז à une époque antérieure non-seulement à Daniel, mais à toute intervention de la Grèce dans les affaires araméennes.

28.

Scarabéoïde de calcédoine — Collection de M. Pérétié : trouvé à Beyrouth.

Dieu solaire syrien, Belsamin ou Hadad, en costume assyrien, une fleur à la main, au milieu d'un cercle, surmonté du disque ailé d'imitation égyptienne. Dessous, un grand croissant porté par deux lions,

symbole de la Déesse syrienne Atergatis ou toute autre[1], dont le caractère à la fois lunaire et tellurique est indiqué par le croissant et par les lions qui jouent ici le rôle des lions[2] qui portent la figure de la Mère des Dieux, Rhéa-Cybèle. Ces trois groupes constituent une sorte de triade formée du dieu suprême représenté par le disque ailé, et de ses deux puissances composantes, l'une solaire et mâle, l'autre lunaire et femelle.

La légende qui accompagne cette représentation est très-difficile à lire, la lettre du milieu du mot de gauche est même toute nouvelle pour moi : elle paraît être un ק, ce qui donnerait pour ce mot la lecture חקח dont le sens m'échappe complétement. Pour l'expliquer il faut avoir recours à l'hypothèse, supposer une erreur du graveur qui aurait oublié de retourner le mot, et le lire à l'envers : חקת *Insculpsi*. Le mot suivant paraît être le nom propre נחם *nahum*. La légende serait donc la signature de l'artiste qui a gravé le cachet.

J'ai classé cette pierre parmi les araméennes à cause de la forme du ח qui n'a qu'une barre transversale, comme le H moderne, et de la forme du ה qui se rapproche du type que nous rencontrerons tout à l'heure.

[1] Cf. Macrobe, *Sat.*, I, 23.

[2] Voyez, sur la valeur de ces symboles ce que nous disons ci-dessus, p. 47 et 64.

29.

Agate blanche bombée ; de la collection de M. Pérétié : provenant de Beyrouth.

Deux personnages vêtus de longues tuniques, la tête ceinte de bandelettes, en adoration de chaque côté d'un autel (?). Au-dessus le soleil et la lune.

לאחלכד

A Akhileked.

La dernière lettre n'est pas très-certaine : si nous l'avons bien lue, le nom pourrait signifier *frater capturæ,* et correspondre aux noms bibliques si nombreux qui sont composés de même, comme *Akhiezer, frater auxilii, Akhitophel, fr. stultitiæ,* etc.

30.

Cylindre du musée Britannique.

Le dieu El domptant deux griffons.

הרחו

Harkhou.

La forme du ח et celle du ה sont bien caractéristiques, et tout à fait araméennes.

31.

Pierre du musée Britannique.

Personnage debout devant un pyrée, de style chaldéo-persan. Au-dessus, le soleil et la lune.

לפלזורשמש

A Pal-ziar-shemesh

Ce nom est de forme tout à fait assyrienne; il commence par le mot *Pal* qui veut dire *fils*, et entre dans la composition d'un grand nombre de noms assyriens (Teglat-pal-assar, Nebo-pal-assar Sardanapale... pour ne citer que des noms classiques). Ensuite il se compose de trois éléments, comme la plupart des noms assyriens; le troisième est le nom du soleil; le second est assez difficile à expliquer et est d'ailleurs d'une lecture douteuse : d'après M. Fr. Lenormant זהר = זיר *splenduit* d'où le nom entier prendrait le sens de *Filius-splendoris-solis ;* à l'appui de son opinion, mon savant ami me signale un cylindre assyrien, dont le dessin a eté donné par M. Lajard[1], et sur lequel il lit le nom propre suivant, écrit en caractères cunéiformes פל רמת שין *Pal-rimit-sin, filius excelsionis Luni*. Je laisse la question à décider aux assyriologues.

32.

Cylindre du musée Britannique dont je ne repro-

[1] *Recherches sur Mithra*, pl. XVIII, fig. 5.

duis que la légende. La figure complète en a été déjà donnée plusieurs fois, entreautres par M. Lévy (*o. c.* p. 40 et fig. 14). Mais la légende a toujours été mal transcrite, même par M. Rawlinson (*o. c.* p. 238). Le sujet du cylindre est la lutte d'un personnage initié avec un griffon et un taureau à tête humaine, sous la protection d'Ormuzd : le style de la gravure est perse, de l'époque des Achéménides. La légende, quoique araméenne, se compose de noms propres perses.

חתם פרשנדת בר ארתדת

Sceau de Parshandat fils d'Artadat.

Cette lecture est due à M. Rawlinson, et je n'ai rien eu à y changer, si ce n'est que j'ai supprimé un ך à la fin du second nom propre : l'addition de cette lettre, que M. Lévy prend pour un ו, est fautive : la lettre n'existe pas sur l'original, et une circonstance toute fortuite a induit en erreur tous les interprètes de ce petit monument : l'empreinte en soufre que le British Museum, avec sa libéralité ordinaire, met à la disposition de tous les travailleurs, est faite de telle façon que par suite de la révolution du cylindre sur la matière molle du moule, l'extrémité de la queue du griffon apparaît à la suite du dernier mot de la légende et simule, à s'y tromper, une lettre faisant partie du mot lui-même. Mais il n'en est rien en réalité : le mot n'a que cinq lettres et se lit *Artadat* sans aucune difficulté.

L'écriture est tout à fait araméenne et se rapproche de celle des monnaies ciliciennes et des autres monuments de la même époque.

33.

Empreinte communiquée par M. le duc de Luynes.

Deux têtes de bélier affrontées : dessous, trois poissons.

חתם נרגש בר שרש

Sceau de Nergash fils de Sheresh

Le style des figures gravées est inspiré de l'art grec. Je ne crois pas ce petit monument antérieur au V^e^, peut-être même au IV^e^ siècle. L'écriture de la légende est presque semblable à celle du cylindre précédent. Des nuances séparent seules cet alphabet araméen du type des papyrus Blacas, type de transition dont, par une dernière transformation, est sortie l'écriture dite *carrée*, c'est-à-dire celle des inscriptions de Palmyre, de Jérusalem, du Haouran, immobilisée dans l'hébreu moderne ou *aschourit*, tandis que dans les autres familles elle continuait sa marche progressive. Je n'insiste pas sur cette question, que j'ai déjà développée ailleurs : je me borne à renvoyer au travail que je lui ai consacré, ainsi qu'aux tableaux qui l'accompagnent : je n'ai voulu donner ici que les preuves à l'appui de l'opinion exprimée alors.

34

35

36

37

38

39

40

41

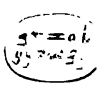

42

M. de Vogué *L. Gardel*

INTAILLES HEBRAÏQUES.

J. Baudry – Editeur. *Imp.t Lahure*

INTAILLES HÉBRAIQUES

34.

Cône de calcédoine, de ma collection, rapporté d'Alep par M. Waddington.

Taureau passant à droite.

לשמעיהו בן עזריהו

A Schemaiahou fils de A'zariahou.

Les noms propres ne peuvent être qu'hébraïques, ils sont même très-communs dans la Bible; le premier signifie : *Jehovah exaudivit*, le second, *Jehovah adjuvit*. Il n'y a aucun doute sur la nationalité de ce petit monument. Quant à sa date, on peut la trouver par l'analogie. En le comparant aux nombreux cachets babyloniens de nos musées, cachets dont il a la forme, le style, la matière, on est amené à le considérer comme étant du septième siècle au plus tard; l'ondulation simultanée du *schin* et du *mim* confirme encore cette manière de voir. C'est donc très-probablement le plus ancien monument hébraïque découvert jusqu'à présent : il aura été gravé sur les bords de l'Euphrate pour un Juif déporté qui, tout en conservant les noms et l'écriture de la mère patrie, s'est laissé aller à enfreindre la loi mosaïque sur la représentation des animaux vivants. Cette loi, d'ailleurs,

n'a jamais été très-rigoureusement observée, je crois, avant les temps pharisaïques. Salomon avait donné l'exemple du relâchement en introduisant les lions et les taureaux dans la décoration du temple et du trône royal : ses successeurs, moins orthodoxes encore, quelques-uns même tout à fait idolâtres, tels que Achaz et Manassé, les rois d'Israël, presque tous adonnés aux cultes phéniciens et syriens, habituèrent les yeux du peuple juif au spectacle des symboles figurés et des représentations animales. Il faut donc s'attendre à trouver, sur les monuments juifs de ces époques, des figures d'animaux et des images empruntées aux croyances des peuples voisins : le taureau qui se voit sur notre cachet est le symbole de la déesse syrienne ou phénicienne, spécialement d'Asthoreth, la déesse lunaire de Sidon; comme tel, il était sans doute représenté dans les sanctuaires de Samarie où Jezabel entretenait quatre cents prêtres d'Asthoreth; à Bethel, sous le nom de « veau d'or » (3 Reg. 12, 28) il avait un temple spécial élevé par Jeroboam (975) et détruit seulement par Josias, trois siècles plus tard (622) : enfin il était sans doute au nombre des « abominations » dont Manassé avait rempli le temple de Jérusalem lui-même. Il n'est donc pas étonnant qu'un Juif, transporté en Assyrie de Samarie ou de Jérusalem, ou bien habitant la Palestine sous le règne d'un de ces rois prévaricateurs, ait fait graver sur son cachet la figure d'un taureau.

35.

Cône d'agate, de la collection de Luynes.
Deux bouquetins couchés.

לנתניהו בן עבדיהו

A Nathaniahou fils de A'bdiahou.

Ces noms sont aussi incontestablement bibliques que les précédents, et le cachet est hébraïque, malgré la présence des bouquetins, animaux consacrés à la déesse syrienne, plus spécialement, je crois, sous la forme d'Anat.

Cette intaille et la précédente nous donnent deux très-bons exemples de l'écriture primitive des Juifs. Elle diffère à peine, on le voit, de l'écriture phénicienne archaïque, avec laquelle elle se confondait évidemment à l'origine. La forme la plus caractéristique est celle du *waw*, dont la tête est chargée d'un trait transversal, reste d'un ancien type phénicien disparu dont le souvenir se retrouve aussi dans le digamma ou F des alphabets primitifs de la Grèce [1].

[1] L'origine de cette forme doit être cherchée dans l'alphabet égyptien duquel est sorti l'alphabet phénicien primitif: le *waw* dérive du *céraste* hiéroglyphique, et le trait transversal est le reste des *cornes* dont la tête de ce petit animal est chargée: la même influence se retrouve dans le *waw* carthaginois, particulièrement sur la pierre de Marseille. C'est aussi du *céraste* que le *waw* tient l'inclinaison de gauche à droite qu'il affecte toujours plus ou moins.

36.

Cachet du musée Britannique, provenant d'Assyrie (?).

לחנניה בן גדיה

A Hananiah fils de Gadiah.

Les deux traits placés après le second mot sont des traits explétifs sans aucun sens, et destinés à remplir l'espace resté vide à la fin de la ligne. M. Rawlinson (*o. c.* p. 242) les considère comme un ח; la lettre précédente est pour lui un ס, ce qui lui donne le nom très-barbare ודיסח *Udisakh*, auquel je préfère de beaucoup mon explication.

Les noms obtenus ainsi sont tout à fait hébraïques, mais ils sont écrits en caractères se rapprochant de l'araméen.

37.

Cachet de calcédoine, de style babylonien : ma collection ; rapporté de Damas par M. Waddington.

לסריה בן בנסמרנר

A Sariah fils de Ben-Somerner.

Le premier nom est tout à fait juif, il équivaut à שׂריה *Pugnat Jehovah;* le second est moins caractérisé ; néanmoins, comme le nom Ben-Abinadab, il peut être considéré comme formé du mot בן

filius et d'un nom complet סמרנר = שמרנר *custos lucernæ.*

L'écriture employée est l'écriture *araméenne.* La langue est elle-même aramaïsée par la substitution du ס au ש : je crois aussi que le mot בן *fils de,* était primitivement écrit בר ; une correction, très-visible sur la pierre, a fait disparaître un côté de la boucle du ר et l'a transformé ainsi en ן. Le *hé* a la forme caractéristique que nous avons déjà remarquée sur les pierres gravées araméennes ; mais les lettres bouclées sont fermées, le *mim* est encore ondulé, ce qui nous indique une époque contemporaine des cylindres n° 24, n° 25, n° 30, c'est-à-dire le septième siècle au plus tard. Notre cachet hébraïque est donc à peu près contemporain du cachet n° 34, hébraïque lui-même, mais exécuté à l'aide d'un alphabet différent. J'ai déjà eu l'occasion de démontrer [1] que les Hébreux se sont servis de deux alphabets distincts, l'un que j'ai appelé, avec saint Jérôme, *archaïque,* τὰ ἀρχαῖα στοιχεῖα, dérivé du phénicien, conservé par archaïsme sur les monnaies juives et aboutissant à l'écriture samaritaine, l'autre, connu sous le nom d'hébreu *carré,* ou *aschourit,* dérivé de l'araméen et suivant les phases paléographiques de cet alphabet jusqu'au jour où il s'était immobilisé dans les formes qui servent encore aujourd'hui. Sans pouvoir préciser l'époque à laquelle l'écriture araméenne avait commencé à être employée par

[1] *Revue archéologique,* art. cité, p. 335-340.

les Juifs simultanément avec l'écriture archaïque, je supposais qu'elle coïncidait avec les grandes invasions assyriennes, et j'ajoutais que les premiers monuments écrits par les Juifs en caractères *aschourit* devaient ressembler beaucoup aux cylindres assyriens à légendes araméennes qui sont reproduits sur notre planche VI. Les cachets que nous publions en ce moment confirment entièrement notre opinion, et nous permettent en même temps de constater, dès le septième siècle, l'emploi par les Hébreux du double alphabet.

L'alphabet archaïque, avons-nous dit, a conservé jusqu'après l'ère chrétienne les formes du phénicien primitif. Il est certain pourtant que, pendant cette longue période, des modifications de détail ont dû y être apportées : c'est en effet ce qui a eu lieu : et il suffit de comparer l'écriture samaritaine à celle de nos pierres gravées pour en être convaincu. J'ai réuni, en 1865, sur un même tableau [1] les principaux types connus alors, et j'y renvoie le lecteur. Il y verra que les traits qui distinguent l'alphabet archaïque hébreu de basse époque sont les suivants :

Le *caph*, le *mim* et le *noun* ont leur haste inférieure retournée presqu'à angle droit vers la gauche; de cette façon le *noun* ressemble à un *beth* araméen du cinquième siècle.

Le *zain* voit ses deux branches s'allonger, puis il reçoit un petit appendice qui lui donne une forme toute spéciale.

[1] Voy. l'art. cité, pl. IX, n° II.

Le *schin*, tout en restant ondulé, s'arrondit parfois de manière à ressembler à un ω grec.

Le *waw* garde sa double branche transversale et affecte souvent une forme qui se rapproche de celle de l'Y grec.

Lorsque ces caractères se rencontrent sur un monument, on est en droit, je crois, de le considérer comme hébraïque (juif ou samaritain) même quand la forme des noms ou des symboles semble accuser une autre nationalité. Nous avons indiqué les causes qui sous la domination des Assyriens ou des Perses ont fait fléchir sur ce point l'orthodoxie judaïque.

Ces considérations paléographiques nous ont amené à classer parmi les intailles hébraïques les cinq cachets qu'il nous reste à décrire.

38.

Pierre du musée Britannique.

Imitation d'un sphinx égyptien ailé à tête d'épervier coiffé du pschent.

לזכר הושע

Pour le souvenir d'Hoschea.

Le nom est tout à fait juif: et quant à l'écriture, elle reproduit tous les caractères que nous venons d'énumérer: le *zaïn* est particulièrement remarquable, il est presque identique à celui que j'ai retrouvé sur les monnaies du prêtre Éléazar [1] (l'adversaire de

[1] *Revue numismatique*, 1860, p. 283.

Titus), et qui a donné naissance au *zain* samaritain.

39.

Divinité à genoux sur une fleur de lotus, la tête ornée de la coiffure d'Hathor. Imitation du style égyptien.

לאביו עבד עזיו

A Abiou serviteur de Ouzziou.

Les noms propres sont tout à fait juifs ainsi que la paléographie.

Cette pierre a été publiée par M. Blau (Z. D. M. G. 1865. XIX, 535). Il traduit עבד par *fecit* et considère le second nom comme la signature de l'artiste, Je ne saurais être de son avis.

40.

Ellipsoïde à deux faces, trouvé à Jérusalem par M. Reichardt, missionnaire protestant, qui a eu l'obligeance de m'envoyer une empreinte.

Deux personnages barbus, coiffés d'une tiare sphérique, en adoration devant une triade composée du dieu perse Ormuzd, du Soleil et de la Lune.

R׳. למנחמת אשת גדמלך

A Menahemet femme de Gadmoloch.

Les traits qui terminent la première ligne sont

explétifs et n'ont aucune valeur : le ח est écrit à l'envers ainsi que le ד qui est la tête en bas.

Menahemet, féminin de *Manahem*, *consolator*, nom biblique très-connu.

Gadmoloch, *fortuna Moloch*, composé avec le nom divin מלך, qui peut être considéré ici comme le dieu national des Ammonites, à cause des analogies qui existent entre les formes paléographiques de la légende et les formes hébraïques.

On peut comparer à cette pierre celle que j'ai publiée, dans un mémoire précédent[1], et attribuée aux *Moabites*, autre peuplade qui gravitait dans le même cercle que les Hébreux[2] et qui devait se servir de la même écriture.

41.

Améthyste de la collection de Luynes.

לעזא בן בעלחנן

A Ouzza fils de Baalchanan.

Ouzza, *fortitudo*, nom biblique bien connu. *Baal chanan*, *gratia Baalis*, nom de même forme que *Iehochanan*, mais composé avec le nom du Dieu phénicien Baal.

Le type de l'écriture est tout à fait hébraïque;

[1] Voir ci-dessus, p. 89.

[2] Les Ammonites et les Moabites étaient descendants de Loth.

malgré son aspect archaïque, je ne crois pas le monument antérieur au quatrième siècle: l'*aleph*, particulièrement, ne me paraît pas très-ancien.

42.

Cône en agate de ma collection, découvert à Beyrouth par M. Pérétié.

Figure grossière d'Ormuzd.

לוחץ

A lakhats.

Le *tsade* final est écrit à l'envers. Il est difficile de se prononcer d'une manière absolue sur la nationalité de ce petit monument; par la paléographie, il paraît hébraïque. Le nom propre est dérivé du verbe חצץ *divisit* et correspond au nom biblique יחצאל dont il est l'abréviation, comme חנו est celle de חנאל ou חנניהו. (Voy. plus haut, p. 124.)

La date de cette intaille me paraît être le quatrième ou le cinquième siècle avant notre ère.

L'ALPHABET ARAMÉEN

ET

L'ALPHABET HÉBRAIQUE.

TABLEAUX PALÉOGRAPHIQUES.

J'ai eu plusieurs fois l'occasion, dans le cours du présent volume, et particulièrement aux pages 87 et 135, de citer les tableaux que j'ai insérés dans la *Revue archéologique* (1865, p. 316 et suiv.), et qui représentent les diverses formes des alphabets araméen et hébraïque; j'ai renvoyé à cet exposé rapide le lecteur curieux de constater les progrès accomplis depuis quelques années dans cette branche de la paléographie sémitique, et désireux d'appliquer à ses propres études les résultats acquis. J'ai pensé depuis que si, parmi les rares savants que ces questions intéressent, il en est qui aient eu le désir de me suivre jusqu'au bout, il leur sera peut-être commode d'avoir sous la main ces mêmes documents, et je me décide à les reproduire ici; je joins à ces planches un résumé des pages qui les accompagnaient, après avoir eu soin d'en retrancher complétement tout ce qui pourrait

ressembler à de la polémique. Les circonstances qui avaient inspiré ce côté de mon travail sont maintenant loin de nous, et, pour ma part, je me garderais bien d'en évoquer inutilement le souvenir. J'ignore où en sont aujourd'hui les opinions contre lesquelles j'étais obligé de me défendre; les miennes n'ont pas changé quant aux lignes générales, mais, sur plus d'un point de détail, elles ont varié; elles ont subi les modifications inséparables des recherches de ce genre, surtout lorsqu'elles s'appliquent à des monuments peu nombreux, et autour desquels, il y a quelques années encore, tout était confusion et ténèbres.

Encore deux réflexions avant d'entrer en matière : la première, que j'ai déjà faite plus haut, a pour but de prémunir le lecteur contre la pensée que j'aie voulu lui offrir un traité de paléographie sémitique; telle n'a pas été mon intention : il ne trouvera ici que des notes et des documents pour un côté de ce travail, ou plutôt le cadre même dans lequel ce travail devra être contenu, si jamais il est entrepris. La seconde est sur le caractère qu'il convient d'attribuer aux résultats paléographiques. Ces résultats ne doivent jamais être considérés comme rigoureusement absolus, surtout dans les détails; quand il s'agit d'une chose aussi personnelle que l'écriture, aussi variable, non-seulement en raison des aptitudes diverses de la main, mais en raison des conditions matérielles dissemblables qui résultent soit du maniement de la plume, du ciseau ou du pinceau, soit de l'emploi de surfaces aussi différentes que celles de la pierre, du marbre ou du

papier, on ne saurait vouloir trouver la raison de chaque accident, et surtout la place de chaque détail dans une classification invariable. Les transformations d'une même écriture, qui ne sont pas dues à un concert préalable ou à une importation directe, sont le produit d'une élaboration lente, semblable à celle qui a présidé aux enfantements successifs du langage; dès lors elles comportent des périodes de transition, c'est-à-dire des époques où les types se confondent, où les diverses fractions d'un même peuple sont en retard ou en avance les unes sur les autres en raison des distances qui les séparent ou des influences qui les dirigent. A ces causes d'erreur, qui mettent en défaut les classifications les plus minutieuses, il faut ajouter les exceptions créées par la fantaisie, le caprice, les pastiches, les archaïsmes volontaires. La paléographie grecque, malgré les milliers de monuments dont elle dispose, n'est pas exempte de ces anomalies, et on serait exposé à de singulières méprises si l'on appliquait toujours, et les yeux fermés, les règles qu'elle a posées. Il n'en reste pas moins vrai que, dans la plupart des cas, ces règles sont exactes; quand elles sont en défaut, il est rare que des circonstances accessoires de style, de *faire*, ne mettent pas en garde l'œil d'un observateur exercé. Les grandes lignes surtout, c'est-à-dire les grandes divisions de l'histoire des formes épigraphiques, restent indiscutables, et serviront toujours de base au classement historique des textes.

Ce sont ces grandes lignes que j'ai voulu déterminer pour l'épigraphie araméenne et l'épigraphie hé-

braïque. Pour y parvenir, j'ai dressé des tableaux renfermant des alphabets tirés des monuments dont la date est déterminée par des circonstances intrinsèques ou extrinsèques indépendantes de la question paléographique. Ensuite, j'ai eu bien soin de ne mettre dans une même colonne que des lettres prises à un même monument, ou à des monuments absolument semblables d'âge, de provenance et de type. Cette manière de procéder est très-importante, et la seule qui puisse produire de bons résultats; la plupart des incertitudes et des divergences d'opinion qui ont signalé jusqu'à présent les études paléographiques sémitiques proviennent de ce que cette méthode a été négligée, et que l'on a eu recours à des alphabets composés de toutes mains à l'aide de monuments appartenant quelquefois à des régions très-éloignées les unes des autres, non-seulement sur la carte, mais dans l'histoire.

I.

Le premier tableau (planche VIII) a été tiré uniquement de monuments araméens, c'est-à-dire écrits dans la langue *araméenne* caractérisée par des formes grammaticales bien positives. Je vais rapidement indiquer pour chaque colonne le nom et la provenance de ces monuments, ainsi que les principaux caractères de l'écriture.

1re *colonne*. — Cachets assyriens. Ce sont ceux

MUSEUM

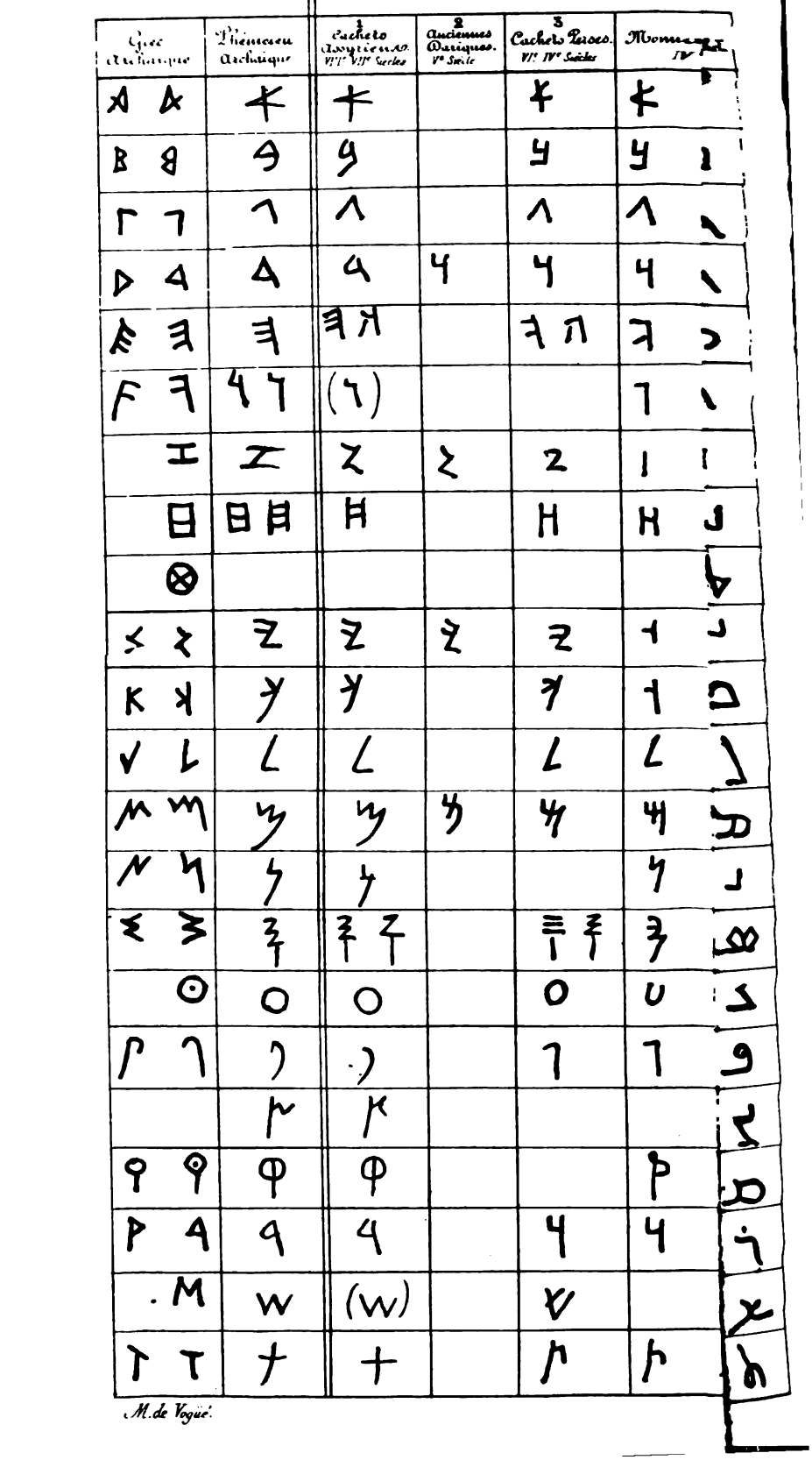
Grec Archaïque
Phénicien Archaïque
1 Cachets Assyriens VIIe VIIIe Siècles
2 Anciennes Variétés. Ve Siècle
3 Cachets Perses. VIe IVe Siècles
Monnaies IVe
M. de Vogüé.

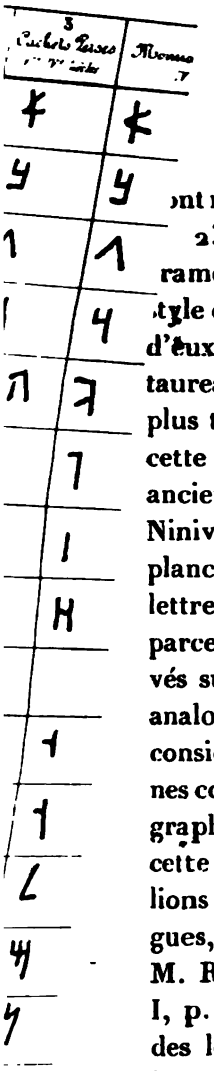

ont nous avons donné la figure ci-dessus, planche VI, 23 à 27. Nous ne connaissons pas de monuments araméens plus anciens; leur date est donnée par le style des gravures, qui est tout à fait assyrien; l'un d'eux, le n° 26, a été trouvé à Khorsabad, sous un taureau ailé du roi Sargon; il a donc été gravé au plus tard à la fin du huitième siècle. En regard de cette colonne, j'ai placé l'alphabet phénicien le plus ancien que je connaisse, tiré des lions de bronze de Ninive et des pierres gravées décrites ci-dessus à la planche V. On voit qu'ils sont identiques. Quelques lettres araméennes sont mises entre parenthèses, parce qu'elles ne se trouvent pas dans les mots gravés sur les cachets parvenus jusqu'à nous; mais, par analogie, on peut, sans crainte de se tromper, les considérer comme semblables aux lettres phéniciennes correspondantes. Depuis que le tableau a été lithographié, des preuves directes sont venues confirmer cette opinion; j'ai pu étudier au British Museum les lions de bronze et les tablettes de terre cuite bilingues, provenant de Ninive, qui ont été publiées par M. Rawlinson (*Journ. Royal Asiat. Society*, 1864, I, p. 187); j'ai acquis la conviction que la plupart des légendes sont araméennes, aussi bien celles des lions que celles des tablettes; les plus anciennes portent des *mim* et des *schin* ondulés comme les lettres phéniciennes archaïques. C'est même là, ainsi que je l'ai fait remarquer (ci-dessus, p. 87), le caractère principal d'ancienneté; quand il se rencontre dans une inscription, avec le *thau* cruciforme, les

beth, *daleth* et *resch* à boucles fermées, il est probable que le texte n'est pas postérieur au huitième siècle avant notre ère. Déjà au septième le *mim* perd son ondulation, et les boucles tendent à s'ouvrir, comme on peut le voir dans le mot que nous avons reproduit ci-dessus, page 88, et dans la figure 16 de la planche de M. Rawlinson.

2e *colonne*. — Grosse darique d'argent attribuée à l'un des rois de Perse du cinquième siècle; elle porte le mot מזדי, *le mazdéen* (?), écrit avec ces caractères.

3e *colonne*. — Cachets perses. Les principaux sont figurés ci-dessus, planche VI, nos 30 à 33; ils sont caractérisés par la nature des symboles et le style des gravures; leur date est comprise entre la chute de l'empire assyrien et la conquête d'Alexandre, soit du sixième au quatrième siècle. Le caractère principal de l'écriture est l'ouverture de toutes les boucles et la disparition complète des ondulations. Le *khet* devient semblable à notre H moderne; les lettres sont plus perpendiculaires et plus rectangulaires.

4e *colonne*. — Monnaies de Cilicie frappées par les satrapes Abdsohar, Pharnabaze, Datame, et jusque sous Alexandre le Grand; elles sont par conséquent des deux premiers tiers du quatrième siècle. Ce qui distingue surtout cette écriture de la précédente, c'est la forme du *zaïn* et du *iod*. Il est à remarquer que ces deux lettres ont eu des destinées communes et des transformations pour ainsi dire parallèles; dans les divers alphabets phéniciens et araméens antérieurs à

notre ère, le *iod* est toujours formé du *zaïn* correspondant par l'addition d'un petit trait à gauche.

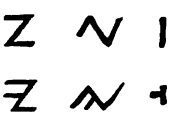

Quand le *zaïn* araméen est réduit, comme dans la période qui nous occupe, à un simple trait vertical, le *iod* est réduit à la petite croix à une branche figurée ci-dessus; il devient alors *la plus petite lettre* de l'alphabet, caractère qu'il conservera presque toujours dans les diverses transformations de l'écriture araméenne.

Le même mot מודי, qui sur les monnaies du cinquième siècle est écrit avec les caractères de notre deuxième colonne, est ici écrit avec ces nouvelles formes du *zaïn* et du *iod*, ce qui place à la fin du cinquième et au commencement du quatrième siècle l'époque où ces formes furent adoptées.

L'alphabet araméen est alors complétement constitué et distinct; on peut s'en assurer en comparant cette colonne aux inscriptions phéniciennes de Citium publiées ci-dessus, et qui sont de la même époque que les monnaies ciliciennes. Le *samech* est particulièrement caractéristique; en phénicien, son ondulation ne se perd pas; en araméen, au contraire, elle est remplacée par une barre transversale du même système que celle qui, dans le *schin* et le *mim*, s'est

substituée à l'ondulation primitive; seulement, dans le *samech*, la barre est horizontale, ce qui produit une lettre fort bizarre.

5e *colonne*.— Stèles et papyrus trouvés en Égypte, c'est-à-dire la stèle du musée de Carpentras et celle du Vatican (*Journal asiatique*, VIe série, X, 511), les papyrus du Louvre, de Turin et du cabinet Blacas, le papyrus du Vatican que j'ai publié (*Syrie centrale*, *Inscriptions*, pl. 16). Ce groupe de monuments, très-homogène en lui-même, est l'œuvre d'Araméens établis en Égypte sous les Ptolémées; ils ont été exécutés du troisième au premier siècle, mais ils ne sont pas tous de la même époque; on peut suivre sur notre tableau les modifications subies par l'écriture en passant du plus ancien au plus moderne; elles la conduisent insensiblement aux formes dites *carrées*. Les lettres les plus intéressantes à étudier sous ce rapport sont les lettres *aleph*, *khet*, *mim*, *samech*, *ain*, *qoph*. C'est pendant cette période de transition que s'est opérée la transformation radicale de l'écriture araméenne, et les monuments de cette époque nous en donnent la clef; à voir un phénicien et un ם carré, un et un ס, on ne se douterait guère de la parenté, et, sans la connaissance des formes reproduites à notre cinquième colonne, il serait difficile d'imaginer comment la transformation s'est opérée.

6e *colonne*. — Inscription de Palmyre, datée de l'an 9 avant J.-C. (*Syrie centrale*, *Inscriptions*, P., n° 30). Notre recueil en contient plusieurs de la même

époque, dont les formes sont sensiblement semblables à celles que nous reproduisons dans cette colonne; elles appartiennent au type dit *carré*, et ne diffèrent que par des nuances calligraphiques de l'hébreu carré. L'écriture palmyrénienne a eu, dans les siècles suivants, son développement spécial, que l'on peut étudier dans les planches de notre recueil; elle avait en outre un type vulgaire et cursif qui a abouti à l'écriture *estranghélo*, de laquelle est sorti le *syriaque* moderne, dernière forme de l'écriture araméenne. J'ai reproduit à l'extrémité du tableau l'alphabet estranghélo des plus anciens monuments syriaques, mais je n'ai pas donné les formes intermédiaires; j'ai préféré suivre le développement de l'alphabet araméen dans les provinces à demi arabes de la Syrie méridionale; les inscriptions récemment découvertes dans cette contrée éclairent son histoire d'un jour tout nouveau; c'est à elles que sont empruntées les dernières colonnes de notre tableau.

7e *colonne.* — Inscriptions du Haouran, publiées par moi dans la *Syrie centrale* (*Inscript.*, Pl. 13). Quand le tableau a été lithographié, je les croyais postérieures de quelques années à l'ère chrétienne; de nouvelles considérations, développées dans l'ouvrage cité, me font croire aujourd'hui qu'elles ne sont pas postérieures à la mort d'Hérode le Grand, ce qui place dans la seconde moitié du premier siècle *avant* Jésus-Christ l'époque où elles ont été gravées.

8e *colonne.* — Inscriptions nabatéennes. La première est celle d'Hebrân (*Syr. centr.*, N., n° 1),

datée de l'an 47 après Jésus-Christ. La colonne suivante est tirée des inscriptions des rois nabatéens que j'ai publiées dans le même ouvrage, et des inscriptions du Sinaï, dont les plus récentes sont chrétiennes, du quatrième siècle sans doute.

En regard de cette dernière colonne, j'ai placé l'alphabet *coufique* primitif des Arabes; la simple inspection prouve qu'il provient de l'alphabet *nabatéen*[1]. Quant à l'écriture *neskhi*, celle dont les Arabes se servent encore aujourd'hui, elle n'est que la forme cursive du coufique.

En résumé, si l'on compare les unes aux autres toutes les colonnes de ce tableau, et que l'on généralise le résultat de cette étude, on arrive aux conclusions suivantes :

1° Antérieurement au sixième siècle, l'alphabet commun à toutes les populations sémitiques de la Syrie est l'alphabet phénicien archaïque, souche de l'écriture grecque et de tous les systèmes graphiques de l'Occident; les règles que nous avons tracées ci-dessus (p. 90), pour distinguer l'écriture du septième siècle de celle du huitième par les ondulations du *mim* et du *schin*, s'appliquent donc aux monuments araméens.

2° Vers le sixième siècle, l'écriture phénicienne type, celle que j'ai appelée *sidonienne*, se constitue : le plus beau monument de cette écriture est le célèbre

[1] Pour plus de détails, voyez les chapitres II et III de l'ouvrage déjà cité, *Syrie centrale. Inscriptions sémitiques*, Baudry, 1868. Paris.

sarcophage d'Eshmunazar; en même temps la branche araméenne se sépare de la souche commune. Les caractères principaux de ce nouvel alphabet sont l'ouverture des boucles des lettres *beth*, *daleth*, *ain*, *resch*; — la disparition de toutes les ondulations, même celles du *samech*; — la forme pointue et en V du *schin*. Mais pendant deux siècles environ, à côté de ces formes nouvelles, se maintiennent un certain nombre de formes anciennes; l'altération de toutes les lettres n'est pas simultanée, de sorte que l'alphabet conserve un caractère mixte qui m'a conduit à lui donner le nom d'*araméo-phénicien*. Le meilleur exemple de cette écriture est l'inscription du Lion d'Abydos, que l'on peut voir dans le chapitre suivant.

3° Vers le commencement du quatrième siècle, l'alphabet *araméen* se constitue définitivement; il se distingue alors non-seulement par les caractères décrits dans le paragraphe précédent, mais par la forme spéciale du *zaïn* et la petitesse du *iod*.

4° A partir du quatrième siècle, la classification devient plus rigoureuse, car les monuments deviennent plus nombreux. On peut suivre, pendant les troisième et deuxième siècles, la marche régulière qui conduit l'écriture araméenne, par une série d'altérations successives, de la forme type à la forme carrée. C'est un enchaînement logique, rigoureux, dont tous les termes existent et ne sauraient être intervertis. Nous avons le point de départ, les médailles d'Asie Mineure; — le point d'arrivée, les inscriptions datées du Haouran et de Palmyre, — et enfin les sta-

tions intermédiaires représentées par les inscriptions et les papyrus araméens d'Égypte.

5° L'écriture carrée elle-même ne représente qu'un temps d'arrêt dans le développement de l'écriture araméenne. Dès le premier siècle avant Jésus-Christ, nous la voyons se subdiviser en sous-branches, suivant qu'elle est employée par des Palmyréniens, des Nabatéens, des Auranites ou des Juifs. Chez ces derniers, elle resta stationnaire et comme immobilisée par la chute de la nation. Chez les autres peuples, au contraire, qui avaient conservé une vie politique et littéraire, elle subit de nouvelles transformations; l'introduction des ligatures lui donna une forme cursive qui l'amena d'une part à l'*estranghelo* ou *syriaque*, de l'autre au *coufique* et au *neskhi* des Arabes.

Telle est, en peu de mots, l'histoire de l'écriture araméenne, c'est-à-dire l'histoire de l'écriture chez tous les peuples de la Syrie et de la Palestine, à l'exception de deux, les Phéniciens et les Samaritains. Les premiers ont conservé jusqu'à l'époque romaine le caractère *sidonien;* les seconds, par esprit d'opposition envers les Juifs, ont continué à se servir du caractère phénicien archaïque. Ils s'en servent encore aujourd'hui, car l'écriture des sectaires de Naplouse ne se distingue de l'écriture sémitique la plus ancienne que par quelques modifications calligraphiques. Les Juifs, au contraire, suivirent l'exemple des populations syriennes; ils aramaïsèrent à la fois leur langue et leur écriture. Il est inutile, pour expliquer le chan-

gement d'alphabet, de faire intervenir la captivité de Babylone ou le personnage d'Esdras. Le mouvement araméen eut des causes générales qui agirent en Palestine comme sur les bords de l'Euphrate ou du Nil. Quatre ou cinq cents ans avant Jésus-Christ, le dialecte araméen était devenu la langue vulgaire de tous les peuples sémitiques répandus de la mer Noire à l'Égypte ; il est naturel que l'écriture ait suivi la même marche que la langue, et que la prépondérance d'un dialecte ait amené la prépondérance du système graphique qui lui était propre. Les deux exceptions que nous avons signalées sont une confirmation de la règle, puisque les deux groupes (phénicien et samaritain) qui ont conservé le plus longtemps leur alphabet primitif sont en même temps ceux qui ont résisté le plus longtemps à l'invasion du langage araméen.

Quant aux divisions paléographiques que nous avons tracées, elles sont nécessairement très-larges et ne sauraient avoir la rigueur de règles absolues ; car, de peuple à peuple, de ville à ville, les transformations de l'écriture, comme celles du langage, ont été ou plus lentes ou plus rapides. Nous croyons cependant qu'elles expriment la marche générale des variations paléographiques, et nous sommes persuadé que les découvertes futures, tout en complétant et rectifiant notre théorie, viendront grouper de nouveaux faits dans le cadre que nous avons esquissé à grands traits.

A mesure que les monuments se multiplieront, les

points de détail pourront être multipliés, surtout aux époques anciennes; les limites des divisions chronologiques se déplaceront à mesure qu'elles se préciseront davantage; mais j'ai le ferme espoir que la loi de succession des types restera telle que je l'ai établie.

Après avoir ainsi rapidement indiqué l'histoire générale de l'écriture araméenne, voyons quel parti on peut en tirer pour la paléographie hébraïque.

II.

Pour faciliter cette recherche, j'ai dressé deux tableaux (pl. IX et X), sur lesquels j'ai réuni tous les exemples connus des deux systèmes d'écriture employés par les Hébreux.

On sait qu'il existe deux espèces d'écritures hébraïques : l'une dite *carrée* ou *aschourith,* qui est celle des livres imprimés; l'autre, que l'on appelait autrefois *samaritaine*, que l'on désigne maintenant plus proprement sous le nom d'*archaïque*, et dont les exemples les plus connus sont ceux qui se trouvent sur les anciennes monnaies judaïques; les rabbins la nomment aussi *ra'ts*, רַצּ, « brisée ».

Dans l'ancienne école, il régnait une assez grande confusion d'idées sur l'origine et l'âge de ces deux écritures; l'opinion qui prévalait généralement était celle qui attribuait au caractère carré une origine très-ancienne, presque divine, puisqu'il aurait été

II. HÉBREU ARCHAÏQUE.

1 Pierres gravées VIII^e-VI^e Siècles av. J.C.	2 Anciens Sicles.	3 Monnaies des Machabées 106-37 av. J.C.	4 Monnaies des Révoltes 66-135 ap. J.C.	5 Samaritain. V^e ou VI^e siècle.
𐤀	𐤀 𐤀	𐤀	𐤀	𐤀
𐤁	𐤁 𐤁	𐤁	𐤁	𐤁
	𐤂 𐤂	𐤂	𐤂	𐤂
𐤃	𐤃	𐤃		𐤃
𐤄	𐤄	𐤄 𐤄	𐤄	𐤄
𐤅 𐤅	𐤅	𐤅 𐤅	𐤅 𐤅 𐤅 𐤅	𐤅
𐤆			𐤆	(𐤆)
	𐤇	𐤇	𐤇	𐤇
				𐤈
𐤆	𐤆 𐤆	𐤆 𐤆	𐤆 𐤆	𐤉
𐤉		𐤉	𐤉 𐤉	𐤊
𐤋	𐤋	𐤋	𐤋	𐤋
𐤌	𐤌	𐤌	𐤌	𐤌
𐤍 𐤍	𐤍	𐤍 𐤍	𐤍 𐤍 𐤍 𐤍	𐤍
				(𐤎)
𐤀 𐤀	𐤏		𐤏	𐤏
𐤐				𐤐
𐤑	𐤑 𐤑		𐤑	𐤑
𐤒	𐤒 𐤒			𐤒
𐤓	𐤓 𐤓	𐤓	𐤓	𐤓
𐤔	𐤔 𐤔	𐤔	𐤔	𐤔
𐤕	𐤕	𐤕 𐤕	𐤕	𐤕

M de Vogüé.

OXFORD
MUSEUM

III. HÉBREU CARRÉ.

1 Inscriptions de Jérusalem. *Ier Siècle.*	2 Inscriptions de Kefr-Bereim. *IIIe Siècle ap. J.C.*	3 Poteries Rabbiniques de Babylone. *V-VII Siècles ap. J.C.*	4 Inscriptions d'Aden. *717*	5 Moderne.
א	א	א א	א	א
ב	ב	ב	ב	ב
		ג ג		ג
ד	ד	ד ד	ד	ד
ה	ה	ה ה	ה	ה
ו	ו ו	ו ו	ו	ו
ז	ז	ז ז	ד	ז
ח	ח	ח ח ת	ח	ח
		ט ט	פ	ט
י	י	י י י י	י	י
כ	כ	כ כ *fin.* כ	כ	כ
ל	ל	ל ל ל	ל	ל
מ	ם *fin.* מ	ם מ כ ב	מ	מ
נ		נ נ *fin.* נ	נ *f* נ	נ
ס	ס	ס ס	ס	ס
ע	ע	ע ע	ע	ע
פ	ן *fin.*	ב פ פ	פ	פ
צ		צ	צ	צ
	ק	ק ק ק	ק	ק
ר	ר	ר ר ר	ל	ר
ש	ש	ש ש ש	ש	ש
ת	ת	ת ת	ת	ת

Imp. Grandjean et Gascard, r. des Jardinet, 12.

tracé sur les tables du Sinaï. Mais l'opinion adverse avait des défenseurs puissants et autorisés, tels que Joseph Scaliger, dom Calmet et Montfaucon. A la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, le déchiffrement des inscriptions phéniciennes par Barthélemy, les travaux du même savant sur l'alphabet de Palmyre, la découverte des papyrus Blacas jetèrent un nouveau jour sur la question : les travaux de l'érudition allemande achevèrent de l'élucider complétement, au moins dans ses points principaux. Les recherches de Kopp et de Gesenius démontrèrent que l'écriture la plus ancienne était celle dite *samaritaine*, et que l'écriture *carrée* était la plus moderne, — que la première se rattachait directement à l'ancien alphabet phénicien, — que la seconde dérivait de l'alphabet araméen par une série de transformations successives.

Il me serait difficile de reproduire ici les arguments de ces savants ; on les trouvera dans leurs ouvrages; il me suffit de rappeler la similitude de formes d'une part entre l'hébreu archaïque et le phénicien ; de l'autre entre l'hébreu carré et l'écriture araméenne postérieure à Jésus-Christ ; — ce fait que les plus anciens monuments juifs connus sont dans le premier système, les plus modernes dans le second ; — l'argument tiré du nom des lettres : ces noms, est-il nécessaire de le rappeler? ont tous une signification, et il est généralement admis qu'ils ont été donnés aux lettres à cause de la ressemblance qui existait entre leur forme et celle d'un objet matériel ; ces noms

sont d'une très-haute antiquité, puisqu'ils ont passé en Grèce avec l'alphabet phénicien; ils s'appliquent donc aux formes premières de l'alphabet; or ils n'ont un sens quelconque que si l'on admet que les formes premières sont celles du phénicien archaïque. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples : *ain* signifie *œil*, *iod* signifie *main*, *resch* signifie *tête*, *daleth* signifie *porte*, *khet* signifie *barrière*, etc.... Le rapprochement entre la figure de ces objets et la forme des lettres n'est possible que dans le système archaïque; dans l'alphabet carré, il n'existe aucune similitude, même éloignée; on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur les tableaux II et III qui accompagnent ce travail.

Un autre argument est tiré des fautes d'orthographe qui se trouvent dans le texte sacré, et qui proviennent de la confusion des lettres qui se ressemblent; ces erreurs, faites par les copistes d'autrefois, ont été transmises jusqu'à nous par la fidélité rigoriste des rabbins, et sont reproduites dans les éditions imprimées de la Bible. Je ne parle pas des erreurs provenant de la confusion des lettres carrées telles que כ et ב, י et ו, ך et ך, etc.....; car il est notoire que la Bible hébraïque est écrite en caractères carrés, au moins depuis le deuxième siècle de notre ère; elles ne prouvent rien pour notre thèse. Mais il en est qui ne s'expliquent que par l'alphabet archaïque; telle est la confusion du *beth*, du *resch* et du *daleth*, — du *schin* et de l'*iod*, — du *phé* et du *noun*. Elles prouvent qu'à une époque, sans doute fort reculée, les

livres saints ont été écrits à l'aide de cet alphabet. Gesenius a donné un certain nombre d'exemples; depuis lui, d'autres savants en ont augmenté la liste, et il me serait facile de la fournir à l'appui de ce que j'avance.

Je n'insiste pas, car il y a un fait qui domine toute la question, c'est l'unanimité avec laquelle l'opinion que je désigne ici a été acceptée par les savants de notre époque; tous ceux qui de près ou de loin ont écrit sur ce sujet l'ont adoptée; en Allemagne, c'est Kopp [1], Gesenius [2], Hüpfeld [3], Ewald [4], Wutke [5], Saalschütz [6], de Wette [7], Lévy [8], Blau, etc...

En France, MM. Munk [9], Judas, l'abbé Bargès, Renan, etc.

En Angleterre, Davidson [10], Kenrick [11], Wright [12], Madden [13], etc.....

Aujourd'hui il n'y a pas une grammaire où on le conteste, pas un cours d'hébreu où on ne l'enseigne,

[1] *Bilder und Schriften der Vorzeit.*

[2] *Monumenta Phœnicia.* — Art. *Palæographie* dans *Ersch und Gruben.*

[3] *Hebr. gramm.*

[4] *Gesch. des Volkes Israël*, I.

[5] *Zeitsch. der Deutsch. Morg. Gesellsch.*, XI.

[6] *Archæologie.* — *Gesch. der Buchstabenschrift.*

[7] *Lehrbuch der heb. Archæologie.*

[8] *Phönizische Studien.* — *Gesch. der jüd. Münzen.*

[9] *Palestine*, p. 438.

[10] *Biblical criticism.*

[11] *Phœnicia.*

[12] Art. *Writing*, dans le *Dict. of the Bible* de Smith.

[13] *Jewish Coinage.*

et de Wette a pu terminer le chapitre de son Manuel d'archéologie hébraïque [1], relatif à l'écriture, par cette phrase caractéristique : « Les opinions des sa-« vants du temps passé, qui tenaient l'écriture carrée « pour l'écriture primitive... n'ont plus aujourd'hui « qu'un intérêt de curiosité historique. »

Le seul point sur lequel on ne fut pas d'accord, c'est la question de savoir pour quelles causes ce changement d'écriture s'est opéré, et à quelle époque il a été effectué. Ce qui complique encore le problème, c'est qu'il existe une période pendant laquelle les deux écritures ont évidemment été employées simultanément, au moins dans certains cas déterminés; c'est la période numismatique, laquelle s'étend depuis Yaddous (quatrième siècle) suivant les uns, depuis Simon Macchabée suivant les autres, jusqu'à l'insurrection de Barcocébas (135 apr. J.-C.). En effet, toutes les monnaies frappées pendant cet espace de près de quatre siècles, aussi bien celles qui ont été émises par les souverains asmonéens que celles des chefs révoltés sous Titus ou Hadrien, toutes ont des légendes d'un type uniforme et particulier; ce type provient directement de l'alphabet archaïque dont l'usage s'est donc perpétué, sur les monnaies au moins, jusque pendant le deuxième siècle de notre ère, à côté de l'alphabet carré, usité lui aussi, et dans les mêmes lieux, depuis une époque antérieure à l'ère chrétienne.

[1] VI[e] édition, 1864, § 278.

C'est pour élucider cette question qu'avant d'interroger les textes j'ai pensé à consulter d'abord les monuments ; j'ai ainsi été conduit à construire les deux tableaux annexés à ce travail.

Le tableau n° II est consacré à l'alphabet hébreu archaïque.

La première colonne est tirée des pierres gravées publiées ci-dessus (pl. VII, n°s 34, 35), et que leurs caractères intrinsèques nous font considérer comme étant au plus tard du septième siècle. L'alphabet est presque semblable au phénicien archaïque, et ne s'en distingue que par des nuances spéciales : — la double branche transversale du *waw*, — l'allongement et le parallélisme des branches horizontales du *hé*, — la forme du *zaïn*, — la tendance des hastes inférieures à se recourber vers la gauche.

La 2e colonne provient des anciens sicles, qui sont au plus tôt du quatrième siècle, et au plus tard du milieu du deuxième [1] ; un alphabet analogue se trouve sur les pierres gravées décrites ci-dessus, sous les n°s 38 et suivants ; j'ai également décrit (p. 136) les caractères de cette écriture archaïque de basse époque.

La 3e et la 4e colonne sont tirées des monnaies des Asmonéens et des révoltés. L'écriture est évidemment

[1] Ces sicles sont attribués par M. de Saulcy au grand prêtre Yaddous ; par MM. Cavedoni, Lévy et Madden à Simon Macchabée. Je ne me charge pas de décider laquelle des deux opinions est la vraie ; la question est très-embarrassante : d'un côté se trouve l'histoire, et de l'autre les considérations numismatiques qui ont une valeur incontestable.

de la même famille que les précédentes, mais elle a tous les caractères d'une œuvre d'imitation souvent maladroite. L'altération de certains caractères, à côté d'autres fidèlement reproduits, leur renversement fréquent, la présence de formes araméennes (*hé*, *noun*, *resch*) qui se glissent parfois au milieu des autres, tout semble prouver que les graveurs d'alors n'avaient pas une grande habitude de ce genre d'écriture.

C'est de cette écriture que dérive l'écriture samaritaine ; on s'en convaincra en jetant les yeux sur la dernière colonne de ce tableau, qui contient un alphabet emprunté au plus ancien monument samaritain connu, une inscription située à Naplouse, et qui a été attribuée par le docteur Rosen [1] au quatrième ou au cinquième siècle de notre ère.

En regard, j'ai placé le tableau n° III, consacré à l'écriture carrée.

La première colonne contient l'alphabet tiré des inscriptions de Jérusalem, que j'ai le premier fait connaître (Beni-Hezir, etc.) [2]. Elles ne sont pas datées, et c'est la détermination de leur date qui a soulevé les discussions dont ce travail est sorti. Je les crois du premier siècle *avant* notre ère ; M. de Saulcy les croit du troisième. Il y a un fait hors de doute, c'est que l'époque de leur rédaction est comprise entre

[1] *Zeitsch. der D. Morgenl. Gesell.*, XIV, 605. Les lettres entre parenthèses ne se trouvent pas sur l'inscription et sont empruntées aux manuscrits du VII[e] ou du VIII[e] siècle.

[2] Voir notre *Temple de Jérusalem*, p. 45, 136. Pl. XXXVII.

le siége de Jérusalem par Titus, comme limite inférieure, et l'invasion grecque ou l'avénement des Séleucides comme limite supérieure, à cause du style grec des monuments sur lesquels elles sont gravées.

Les alphabets rangés dans les autres colonnes, et tirés de monuments d'une date presque certaine, prouvent que, depuis le deuxième ou troisième siècle de notre ère jusqu'à nos jours, l'écriture carrée a peu varié, et n'a guère subi que des modifications calligraphiques.

La comparaison des deux tableaux II et III démontre que l'alphabet archaïque n'a pu donner naissance à l'alphabet carré; il faut donc chercher ailleurs l'origine de ce dernier; pour cela, nous n'avons qu'à retourner au tableau n° I, celui de l'alphabet araméen. On voit du premier coup d'œil que l'écriture carrée est une écriture araméenne; l'alphabet des inscriptions de Jérusalem vient se placer entre la cinquième colonne et la sixième, c'est-à-dire entre l'écriture des papyrus et celle de Palmyre ou du Haouran; c'est ce qui nous a conduit à lui assigner pour date le premier siècle avant J.-C.

Aux monuments dont le dépouillement a servi à la construction de ces deux tableaux, il faut en ajouter de deux espèces : les uns que je ne connaissais pas au moment où je les ai fait lithographier, un autre sur l'interprétation duquel je m'étais trompé.

Les premiers sont les pierres gravées publiées ci-dessus, sous les nos 36 et 37, qui sont *juives* par la langue et les noms propres, *araméennes* par le type

de l'écriture; elles nous ont prouvé qu'il existait dès le sixième et peut-être le septième siècle des monuments juifs écrits à l'aide de l'écriture araméenne, *telle qu'elle était alors* usitée par les Araméens.

Le second est le mot gravé sur les rochers d'Araq-el-Emir, et que nous avions mal lu, M. de Saulcy et moi, faute de reconnaître le véritable alphabet dans lequel il est écrit. Je reproduis la copie que j'en ai prise en 1862 avec le plus grand soin, et dont une copie, relevée simultanément par Waddington, contrôle l'exactitude quant à la forme des caractères.

Le mot a été exactement lu par M. le Dr Lévy, de Breslau, טוביה, *Tobiah*. Il est écrit à l'aide du caractère mixte que j'ai appelé *araméo-phénicien* (voir les colonnes 2 et 3 du tableau n° I), et pendant la dernière période de son existence. Le *tet* ne figure pas dans ces colonnes, faute d'un exemple appartenant positivement à l'époque correspondante; mais le *tet* du second papyrus de la colonne 5 n'est pas très-éloigné de celui d'Araq-el-Emir, et il est probable qu'il reproduit une forme un peu plus ancienne. Les autres lettres sont caractéristiques; le *beth* ouvert par en haut et de formes rectangulaires; le *iod*, encore ancien de formes comme celui du Lion d'Abydos et de la grosse darique; le *hé*, déjà semblable à celui de certaines monnaies ciliciennes. Nous retrouvons dans ce mot les caractères que nous avons assignés à cet alphabet araméen de transition, dont les formes, déjà modifiées au quatrième siècle en Cilicie, ont pu, sur

d'autres points, se conserver plus ou moins longtemps; nous avons déjà signalé cette incertitude de limites propre aux époques de transition. Ainsi, en appliquant à ce mot טוביה les règles paléographiques que nous avons posées dans la première partie de ce travail[1], nous sommes conduit à le considérer comme étant écrit pendant le quatrième siècle au plus tard, et à l'aide de l'écriture araméenne.

Ces deux exemples nous font donc connaître deux états de l'écriture hébraïque dans laquelle elle est semblable à l'écriture araméenne contemporaine, à

[1] Telle n'était pas l'opinion que j'ai exprimée, il y a quatre ans (*Temple de Jérusalem*, p. 42). Je considérais alors l'inscription et les grottes à l'entrée desquelles elle est gravée comme contemporaines du palais ou château d'Araq-el-Emir, construit par Hyrcan en 176 avant J.-C. Quant à cette construction, je persiste à la considérer comme l'œuvre même d'Hyrcan : la concordance entre la disposition générale de l'édifice, les détails de l'architecture et la description de Josèphe, est si complète, si absolue, que les arguments de M. de Saulcy n'ont pu l'ébranler à mes yeux. Ce que M. de Saulcy appelle des chapiteaux persépolitains sont des chapiteaux corinthiens inachevés dont les volutes à peine ébauchées ressemblent à des bustes d'animaux. Tout est inachevé dans ce monument; on sent que la mort a interrompu l'auteur, et, en effet, il n'a eu à peine que sept années pour s'installer. Mais je reconnais avec M. de Saulcy que cet espace de temps n'aurait pas suffi pour creuser dans le rocher les immenses caves fortifiées, écuries, magasins, etc., qu'il a si complétement décrits. Je suis donc tout disposé à admettre avec lui qu'Hyrcan a choisi ce lieu de refuge, à cause de la présence de travaux antérieurs, lesquels ont pu être exécutés par ce Tobiah l'Ammonite, adversaire de Néhémie, dont il a raconté l'histoire dans un récent et important ouvrage (*Étude chronol. sur les livres d'Esdras et Néhémie*. Lévy, 1868). L'inscription pourrait être attribuée à ce *Tobiah*, mort, suivant M. de Saulcy, vers 350, ce qui coïnciderait avec nos réflexions paléographiques.

une époque antérieure à la forme *carrée;* ils nous la montrent en voie de formation.

Si maintenant nous considérons dans son ensemble l'histoire de l'écriture hébraïque, telle qu'elle résulte de l'étude des seuls monuments, nous pouvons la résumer ainsi :

Une première période pendant laquelle la seule écriture en usage est l'hébreu archaïque, caractère très-voisin du phénicien ;

Une seconde période pendant laquelle l'écriture araméenne s'emploie simultanément avec la première, et se substitue peu à peu à elle ;

Une troisième période pendant laquelle l'écriture araméenne, devenue carrée, est la seule en usage.

La première période est antérieure à la captivité, et la troisième postérieure à Jésus-Christ.

Les limites de la deuxième ne sauraient être déterminées avec exactitude à l'aide des seuls monuments, car ceux-ci nous font complétement défaut, mais les traditions et les textes viennent ici à notre secours. Le nom d'*aschourith*, *assyrien,* donné par l'école rabbinique à l'alphabet carré ; le rôle qu'elle assigne dans l'introduction de cet alphabet à Esdras, personnage collectif qui résume l'ensemble des traditions relatives au retour des Juifs, semblent prouver que l'introduction de l'écriture araméenne coïncide avec le grand mouvement araméen qui envahit toute la Syrie et toute la Palestine aux sixième et cinquième siècles avant notre ère. L'écriture hébraïque s'aramaïsa en même temps que la langue hébraïque, — c'est un

fait naturel qui tient à des causes générales, — et dès lors elle suivit, excepté sur les monnaies, les destinées de la paléographie araméenne ; au sixième siècle et au cinquième, elle ressemblait beaucoup à celle qui est figurée à la colonne 3 de notre premier tableau ; au troisième siècle, les manuscrits de la Bible, proposés à Ptolémée Philadelphe, et qui, suivant un très-précieux passage de Josèphe, étaient écrits en *caractères araméens*, devaient ressembler beaucoup à notre cinquième colonne, c'est-à dire aux papyrus Blacas ; enfin, au premier siècle, quand l'écriture araméenne est devenue carrée à Palmyre et dans le Haouran, elle apparaît carrée à Jérusalem.

Or, comme il n'est pas probable que les inscriptions de Palmyre, du Haouran et de Jérusalem, que nous possédons, soient précisément les premiers monuments de leur espèce, il faut bien admettre que l'écriture carrée est plus ancienne que ces textes, et que c'est au plus tard dans le courant du premier siècle qu'elle s'est constituée.

Pour nous résumer et pour éviter les dénominations trop absolues, nous dirons que c'est sous le règne des princes asmonéens que l'écriture employée par les Juifs pour la plupart des usages sacrés et profanes, à l'exception de la fabrication des monnaies, a reçu la forme dite *carrée*, forme qu'elle ne devait plus quitter ; elle ne l'a pas reçue brusquement par suite d'une révolution ou d'une importation étrangère, mais par la transformation lente et le développement naturel des types araméens adoptés depuis plusieurs siècles.

Quant au fait curieux présenté par la numismatique, il est assez difficile à expliquer, mais n'est pas aussi anomal qu'on pourrait le croire. La tendance à l'archaïsme est assez naturelle dans la fabrication des espèces monétaires ; elle peut se justifier par le désir de ne pas déranger les habitudes commerciales, ou de faire profiter des émissions nouvelles de la faveur attachée à certaines espèces plus anciennes. La numismatique grecque n'est pas exempte de faits semblables : à Athènes, par exemple, l'archaïsme des types s'est maintenu longtemps après Périclès. La numismatique moderne est encore plus riche en anomalies du même genre : à l'heure qu'il est, on frappe en Angleterre des monnaies à légendes gothiques et en langue latine. Sans vouloir pousser trop loin la comparaison entre des temps et des lieux si divers, on peut néanmoins conclure de ces rapprochements que le fait offert par la numismatique judaïque n'est pas unique dans l'histoire ; il ne constitue pas dès lors une exception qui doive nécessairement infirmer nos conclusions et faire opposer une fin de non-recevoir aux résultats de nos recherches. Pour les monnaies frappées pendant les diverses insurrections qui ont armé les Juifs contre les Romains, il y a plus : on conçoit qu'un sentiment particulier ait poussé les chefs de ces révoltes à rattacher l'émission de leurs monnaies aux anciens souvenirs de l'indépendance nationale ; Barcocébas surtout, qui reproduisait sur ses sicles les formules des plus anciens types, était naturellement conduit à imiter en même

temps la forme même et les détails extérieurs des légendes.

Il nous reste maintenant, après cette revue des monuments et des renseignements qu'ils nous donnent, à rappeler rapidement les principaux textes relatifs à la question, et à montrer comment ils s'accordent avec la théorie que nous avons développée.

Le plus ancien texte est celui de Josèphe, auquel nous avons fait allusion plus haut ; l'historien juif le met dans la bouche de Démétrius de Phalère, bibliothécaire de Ptolémée Philadelphe, proposant à son maître d'acheter et de faire traduire les livres saints pour la bibliothèque d'Alexandrie (*Ant. Jud.*, XII, II, 1, 4). « Ces livres, dit-il, écrits dans la langue des Juifs et avec leur propre écriture, sont incompréhensibles pour des Grecs; » puis il ajoute que cette langue et cette écriture, quoique ayant des idiotismes qui leur étaient propres, offraient la plus grande analogie avec la langue et l'écriture des Syriens, c'est-à-dire l'écriture araméenne : Δοκεῖ μὲν γὰρ εἶναι τῇ ἰδιότητι τῶν Σύρων γραμμάτων ἐμφερὴς ὁ χαρακτὴρ αὐτῶν, καὶ τὴν φωνὴν ὁμοίαν αὐτοῖς ἀπηχεῖν, ἰδιότροπον δὲ αὐτὴν εἶναι συμβέβηκεν. Ceci se passait en 273 av. J.-C.; à cette époque, d'après notre tableau n° I, l'écriture araméenne n'était pas encore carrée; elle avait les formes reproduites sur les papyrus araméens d'Égypte; ces précieux fragments nous représentent donc l'aspect que devaient avoir les rouleaux de la loi confiés aux Septante. Il n'est pas impossible que le mouvement produit par le voyage des traducteurs juifs et le

courant d'idées qu'il suppose ait contribué à fixer en Égypte la colonie araméenne (ou juive parlant l'araméen), à laquelle nous devons les divers documents qui nous servent aujourd'hui de point de repère.

Parmi les textes qui nous donnent la tradition de l'école thalmudique, le plus connu et le plus important est le suivant, dont j'emprunte la traduction à de Wette[1] : « ... Au commencement la loi a été don-« née à Israël en écriture *hébraïque*, בכתב עברי, et « en langue sainte ; plus tard, dans les jours d'Ezra, « elle fut donnée en écriture *assyrienne*, אשורית, et « en langue araméenne. Plus tard les Israélites adop-« tèrent l'écriture assyrienne avec la langue sainte, « laissant l'écriture hébraïque et la langue araméenne « aux gens du commun. Quels sont ces gens? R. Chasda « répond : les Cuthéens (Samaritains). » (*Gemar. Sanhedr.*, fol. 21, 2 ; 22, 1). Cette écriture *assyrienne* était l'écriture araméenne qui, à l'époque de la rédaction du Thalmud, était devenue *carrée*, מְרֻבָּע. Mais pour les rabbins d'alors, peu au fait des variations paléographiques d'une même écriture, les formes *carrées* qu'ils avaient sous les yeux représentaient les formes primitives, celles dont l'introduction était attribuée à Esdras ; de cette confusion sont nées les diverses contradictions qui se rencontrent dans les textes rabbiniques, et qui, de nos jours encore, ont occasionné les discussions auxquelles nous avons déjà fait allusion. La véritable opinion de l'école est

[1] *Lehrbuch der jüdischen Archæologie*, IV^e^ éd., p. 426.

celle qui est renfermée dans le texte précédent, à savoir, que « l'écriture *aschourith* était le produit de « l'influence araméenne qui, sous l'impulsion d'Es- « dras, avait envahi le peuple hébreu, et que l'écriture « usitée au commencement de notre ère par les Sa- « maritains représentait l'ancien type hébraïque. » Cette opinion est celle que les monuments nous ont montré être conforme à la probabilité historique, et que nous avons adoptée, sauf en ce qui touche le personnage d'Esdras, expression d'un monument collectif et d'une époque, plutôt que d'un rôle personnel.

La preuve que cette opinion était universellement reçue dans l'école, c'est qu'elle a été recueillie et reproduite par les premiers exégètes chrétiens. Origène, écrivant vers le milieu du deuxième siècle, dit que, « dans certains manuscrits des Septante, le tétragram- « maton (ou nom ineffable Iehovah) était transcrit en « *anciens caractères hébraïques* et non avec ceux « dont on se servait de son temps, Ἑβραϊκοῖς ἀρχαίοις « γράμμασι γέγραπται, ἀλλ' οὐχὶ τοῖς νῦν, car, ajoute- « t-il, on dit qu'Esdras changea l'écriture après la « captivité ». (*Hexapla*, I, 86, Montfaucon.) Et ailleurs (*ad Ezechiel*, IX, 4), il définit cet ancien alphabet τὰ ἀρχαῖα στοιχεῖα, en disant que « la dernière « lettre, le *thau*, *y a la forme d'une croix* » ; remarque qui ne s'applique, notre tableau en fait foi, qu'à l'alphabet dérivé du phénicien, auquel nous avons donné le nom d'*archaïque*. Dans le même commentaire, Origène se donne comme répétant l'opinion de Juifs instruits qu'il avait interrogés au sujet de la forme et

de la valeur symbolique de la lettre *thau*. Il reflète donc la doctrine de l'école ; c'est ce que font aussi après lui Eusèbe et saint Jérôme ; celui-ci se sert presque des mêmes termes ; seulement il précise davantage ; comme dans le passage thalmudique cité plus haut, il fait intervenir Esdras et les Samaritains : « In *antiquis Hebræorum litteris*, quibus usque hodie « utuntur Samaritani, extrema thau littera crucis « habet similitudinem. » (*Comm. in Ezech.*, IX, 4). Le début du *Prologus galeatus*, quoique souvent cité, est utile à reproduire en entier : « Viginti et « duas litteras esse apud Hebræos Syrorum quoque lin- « gua et Chaldæorum testatur, quæ Hebrææ magna « ex parte confinis est, nam et ipsi viginti duo ele- « menta habent eodem sono, sed diversis characteri- « bus. Samaritani etiam Pentateuchum Moysi totidem « litteris scriptitant figuris tantum et apicibus discre- « pantes. Certumque est Esdram scribam legisque « doctorem, post captam Ierosolymam et instauratio- « nem templi sub Zorobabel, alias litteras reperisse, « quibus nunc utimur ; cum *ad illud usque tempus* « *iidem Samaritanornm et Hebræorum characteres* « fuerint..... et nomen Domini tetragrammaton in « quibusdam Græcis voluminibus usque hodie *anti-* « *quis* expressum litteris invenimus. » La description qu'il donne ensuite de l'alphabet en usage de son temps, avec ses lettres finales, convient parfaitement à l'alphabet carré. Les autres renseignements donnés par ce passage ne sont pas moins conformes au témoignage des monuments : d'abord la différence que

saint Jérôme signale entre l'écriture hébraïque et celle des Syriens et des Chaldéens de son temps; en effet, la première était restée *carrée;* les autres avaient, au quatrième siècle, la forme cursive que les monuments de Palmyre et de la Nabatène constatent; ensuite l'analogie du samaritain et de l'hébreu archaïque.

La dernière remarque sur le nom ineffable n'est pas moins caractéristique; rédigée presque dans les mêmes termes que le passage d'Origène cité plus haut, elle prouve qu'au quatrième comme au deuxième siècle, on savait parfaitement faire la différence de l'alphabet archaïque et de l'alphabet carré. L'usage était, dans certaines éditions grecques de la Bible, de laisser le tétragrammaton sous sa forme hébraïque; on l'écrivait ordinairement en lettres carrées, car saint Jérôme (*Epist. ad Marcellam* 25, *alias* 136) nous apprend que les lecteurs ignorant l'hébreu prononçaient ce mot *pipi*[1] : rien ne ressemble plus en effet au grec ΠΙΠΙ que le mot יהוה transcrit en lettres carrées du temps; on peut en juger par les deux figures suivantes, obtenues en appliquant à sa transcription les deux plus anciens alphabets de notre tableau n° III, l'un du premier, l'autre du troisième siècle.

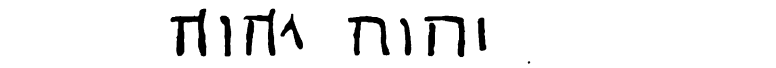

[1] Ce fait est confirmé par cette circonstance que plusieurs manuscrits renfermant ce singulier contre-sens sont parvenus jusqu'à nous. Montfaucon (*Prælim. in Hexapla Orig.*, II, 1) en a tenu deux entre ses mains. Le P. Cotelier (*Eccl. Græc. Monumenta*, III, p. 116) en a publié un autre.

Certains manuscrits plus soignés (ἐν τοῖς ἀκριβέσι τῶν ἀντιγραφῶν, Origen.), et sans doute plus anciens, renfermaient le même même mot, non plus écrit comme ci-dessus, mais écrit en caractères archaïques;

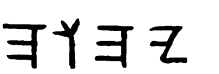

l'exception frappe Origène et saint Jérôme; elle les frappe d'autant plus que la confusion avec un mot grec ridicule n'était plus possible, et ils la consignent dans les passages que nous avons cités.

Ces textes suffisent, je crois, pour appuyer les conclusions que nous avous tirées de l'étude des monuments sur l'âge relatif des deux écritures hébraïques, et pour prouver que, du premier siècle au quatrième, l'opinion de l'école juive, représentée par Josèphe, le Thalmud, Origène, Eusèbe et saint Jérôme, était celle que le présent travail a pour but de défendre.

Depuis que les tableaux joints à ce chapitre ont été composés, M. Chwolson a fait paraître à Saint-Pétersbourg un très-important mémoire[1] sur un véritable trésor épigraphique découvert en Crimée, c'est-à-dire sur dix-huit épitaphes juives *datées*, trouvées dans les anciens cimetières des communautés karaïtes établies dans la presqu'île. L'authenticité de ces monuments et d'une série de manuscrits de même

[1] *Achtzehn hebr. Grabschriften.* Saint-Pétersbourg, 1865, extr. des Mém. de l'Académie.

provenance a été contestée [1]. Ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre à ce sujet une discussion pour laquelle manquent les principaux éléments d'appréciation, la vue des monuments et la connaissance des conditions archéologiques de leur découverte. Je me bornerai donc à exprimer mon opinion personnelle.

Autant que je puis en juger par l'inspection des planches de M. Chwolson et la lecture de ses arguments, l'authenticité des inscriptions me paraît certaine. Je n'en dirai pas autant des dates des manuscrits [2]; ce que j'ai vu en ce genre dans les manuscrits samaritains de Naplouse me met en garde contre cette espèce de monuments, et je me rappelle les doutes soulevés par M. Munk; néanmoins je reconnais que l'enchaînement de faits et d'arguments donné par M. Chwolson est très-solidement agencé, et je suis tout prêt à me rendre à son avis aussitôt que j'aurai pu me former une opinion positive. Quand même les renseignements fournis par les manuscrits devraient être rejetés, les inscriptions n'en resteraient pas moins des monuments du plus haut intérêt et fort anciens; moins anciens sans doute de 151 ans que ne les croit M. Chwolson, mais, néanmoins, d'une antiquité fort respectable; j'avoue même que, paléographiquement, les dates qu'il conviendrait alors de leur donner me

[1] Voy. *Journal asiatique*, 1865, p. 543. Rapport de M. Neubauer et observations de M. Munk.

[2] Ce sont des exemplaires de la Bible portant à la fin la mention du nom de l'écrivain, du possesseur du livre ou du donateur, avec des dates.

sembleraient plus en rapport avec le caractère de l'écriture que les dates adoptées par M. Chwolson.

Quelques mots d'explication sont nécessaires.

Ces épitaphes renferment des dates rapportées à trois ères différentes :

L'ère de la création, יצירה.

L'ère de la création suivant les Matarchiens, למטרכיי, c'est-à-dire suivant le comput usité par les Juifs de Tamartacha, aujourd'hui Taman, petite ville de Crimée, près de Phanagoria.

L'ère de *notre* exil, לגלותנו.

Trois doubles dates (*Insch.*, II, V, XII) établissent entre ces trois ères le rapport suivant :

L'ère des Matarchiens est de 151 ans plus ancienne que l'ère de la création.

L'ère de l'exil, 3215 ans plus récente que celle de la création.

A ne considérer que les monuments, on serait conduit à regarder l'*ère de la création* tout court comme l'ère vulgaire ou *grand comput* des Juifs, 3760 avant J.-C.; alors l'ère selon les Matarchiens daterait de l'an 3911 avant J.-C., et l'ère de l'exil de 545 avant J.-C. Ces deux ères seraient le résultat de circonstances locales ou générales qui nous sont inconnues; l'année de l'exil viendrait sans doute d'un faux calcul sur l'époque de la captivité de Babylone, généralement placée en 586.

Mais les notes chronologiques des manuscrits ont servi de base à M. Chwolson pour un calcul tout différent. Par des combinaisons de noms propres et

de filiations habilement rapprochées de deux dates de l'ère des Séleucides, il a prouvé que l'ère suivant les Matarchiens était la grande ère vulgaire des Juifs; alors l'ère de la création tout court devient une ère locale plus ancienne de 151 ans, et l'exil tombe en 696 avant J.-C., date que M. Chwolson assigneà la prise de Samarie et à l'exil des dix tribus[1]. Si les documents fournis à M. Chwolson sont authentiques, il n'y a rien à dire à son argumentation, si ce n'est qu'elle conduit parfois à des résultats inattendus, comme la présence de noms tartares tels que Toqtamish, fils de Bakshi, au commencement du cinquième siècle ap. J.-C. (*Insch.*, n° XI). Il faut remarquer aussi que plusieurs des dates *de la création* tout court, sans mention des Matarchiens, doivent être comptées suivant le comput juif vulgaire; cela résulte d'une double date séleucide (manuscr. n° 13) et d'autres circonstances reconnues par M. Chwolson. Dès lors rien ne prouve absolument, quand on rencontre une date *de la création* sans autre indication, que l'on a affaire à l'ère criméenne locale plutôt qu'à l'ère vulgaire.

D'après le système de M. Chwolson, les trois plus anciennes inscriptions de Crimée sont des années 6, 30 et 89 ap. J.-C. Sans le secours des manuscrits, les dates qu'on leur aurait assignées auraient été plus récentes de 151 ans; elles auraient été rapportées aux années 157, 181, 240 de notre ère. Paléogra-

[1] Au lieu de 720, date généralement adoptée.

phiquement, ces dernières dates me conviendraient mieux; on en jugera en comparant à mes tableaux les *fac-simile* suivants, qui reproduisent les deux plus anciennes inscriptions. (Chwolson, n^os^ IX, I).

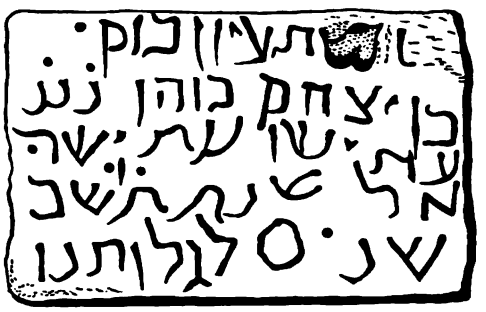

נפשת ציון בוקי
בן יצחק כוהן נ(וחו) ע(דן)
עת ישועת ישר
אל שנת ת'ש'ב'
שנים לגלותנו

Monument sépulcral de Bouqi, fils d'Isaac le prêtre; son repos soit dans le Paradis! Au temps de la délivrance d'Israël, année 702*; années de notre exil.* (Suivant M. Chwols., 6 ap. J.-C.)

M. Chwolson lit le premier mot זאת, ce qui est, je crois, une erreur; le mot נפש, quoiqu'un peu défiguré par une altération de la pierre en cet endroit, me paraît certain : son emploi, dans un sens funéraire est tout à fait conforme aux habitudes épigra-

phiques du temps; voyez à ce sujet mes *Inscriptions de la Syrie centrale* (pp. 38, 91).

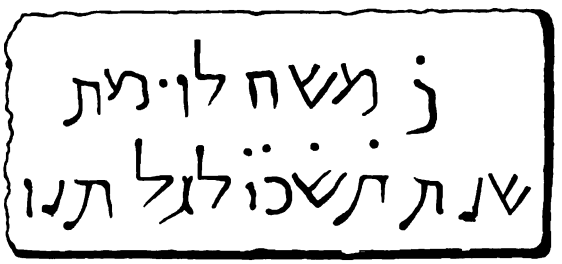

נ(פשת) משה לוי מת
שנת ת'ש'כ'ו' לגלותנו

Monument de Moyse le lévite, mort en 726 *de notre exil* (30 ap. J.-C. Chwols.).

M. Chwolson considère la première lettre comme un ר, abréviation de *Rabbi.*

Certaines lettres diffèrent peu de celles des deux premières colonnes de notre tableau n° III; le *mim* surtout, le *lamed*, le *noun,* le *schin;* sous ce rapport, la date reculée que M. Chwolson assigne à ces inscriptions n'est pas en contradiction avec les renseignements fournis par les monuments de Palestine. Ce qui nous paraît militer en faveur du deuxième et du troisième siècles plutôt qu'en faveur des premières années du premier siècle, c'est la forme écourtée du *iod* réduit à un simple point, la petitesse de la seconde branche du *hé*, les abréviations et les eulogies.

Quoi qu'il en soit, ces monuments sont du plus haut intérêt, et il est bien à désirer que des fouilles nouvelles en éclairent l'histoire. Au point de vue de la paléographie, ils confirment l'opinion développée dans le présent travail, à savoir, que c'est avant l'ère chrétienne, au premier ou au deuxième siècle, que l'écriture hébraïque *carrée* a reçu les formes qui la caractérisent.

LE LION D'ABYDOS.

TALENT DE BRONZE

A INSCRIPTION ARAMÉENNE.

Dans le courant de l'année 1860, un paysan turc, en labourant son champ sur l'emplacement de l'antique ville d'Abydos, découvrit le lion de bronze dont nous donnons ici le dessin. Il le vendit à M. Franck Calvert, frère du consul d'Angleterre aux Dardanelles, grand amateur d'antiquités, déjà connu par un bon mémoire sur les tumulus de la Troade, et qui mérite la reconnaissance des archéologues à cause de son empressement à recueillir les débris du passé et à sauver de la destruction les monuments antiques des intéressantes régions qu'il habite. M. Calvert envoya la photographie de la statuette et un estampage de l'inscription qui l'accompagne à mon ami W. H. Waddington, qui me les communiqua immédiatement. Quelque temps après, la *Revue archéologique* (janvier 1862) inséra une notice dont j'étais l'auteur, et dont je reproduis les principaux passages.

Le dessin ci-joint, que j'ai fait d'après la photographie, me dispense d'une longue description. Le lion est en bronze; la poignée fixée dans le dos de l'animal est en fer; la hauteur totale est de 20 centimètres, la longueur de 34 à 35 centimètres, le poids de 25 kilog. 657 grammes. Sous la base se trouve une feuille supplémentaire de métal, destinée sans doute à ajuster le poids, et dont il manque une partie; M. Calvert évalue le fragment disparu à une ou deux livres anglaises; la surface a d'ailleurs peu souffert.

Le style est celui des monuments assyriens; quoique inférieur comme exécution au lion assyrien du Louvre (provenant de Khorsabad), le lion d'Abydos appartient au même art. On retrouve dans la sculpture le même sentiment tranquille de la force musculaire, la même vigueur un peu sèche du modelé, cet air de grandeur archaïque qui donne aux œuvres, même imparfaites, de la haute antiquité une physionomie toute particulière. En outre, le galbe général est le même; la disposition des pattes, les plis de la face, le contour de la crinière, sont identiques; on dirait les deux monuments copiés l'un sur l'autre. La seule différence est dans l'exécution; ainsi, la crinière du lion de Khorsabad se compose d'une série de mèches frisées, disposées régulièrement comme des imbrications, suivant un système de convention qui n'est pas absolument dépourvu de vérité. Le sculpteur de notre lion s'est borné à une imitation pour ainsi dire cursive de ce système, ce qui a produit une

LE LION D'ABYDOS.

sorte de striage grossier tout à fait éloigné de la nature. L'aspect de cette chevelure est barbare et contraste par son extrême naïveté avec la vérité énergique des pattes et la puissante expression des mâchoires. Les monuments archaïques offrent de ces anomalies; il ne faudrait pourtant pas se hâter d'accorder à ces imperfections une valeur chronologique, compter les siècles par les défauts, et attribuer toujours à l'ignorance des époques primitives des erreurs qui sont le fait de l'artiste ou le résultat d'une convention. La numismatique offre de nombreux exemples de cet archaïsme postérieur au siècle de Périclès. Dans le monument qui nous occupe, le modelé des membres et la justesse de la pose supposent de la part de l'artiste une observation trop studieuse de la nature pour que la grossièreté de la crinière soit le produit de l'illusion ou de l'impuissance. J'ajouterai que, le lion d'Abydos n'étant par sa destination primitive ni un objet consacré au culte religieux, ni un objet d'art proprement dit, mais étant un simple instrument du commerce, les indications artistiques perdent de leur valeur. Un type une tois adopté a pu se perpétuer par une fabrication subalterne pendant de longues années; il est probable qu'on se sera longtemps contenté de mouler et de fondre en bronze les mêmes étalons pondéraux. Je m'attacherai donc principalement, pour dater le monument, aux considérations tirées de la langue de l'inscription et de la forme des caractères. Celles-ci, ainsi qu'on le verra plus tard, annoncent une époque postérieure au lion de Khor-

sabad, et, à plus forte raison, aux lions de Nimroud, conservés au British Museum. Le premier est de la fin du huitième siècle; les seconds paraissent plus anciens d'un siècle.

Le lion d'Abydos est un poids; cela ressort sans contestation possible de son analogie avec la série complète de poids assyro-phéniciens découverts à Nimroud par M. Layard [1], et du sens de l'inscription gravée sur le socle.

Cette inscription est en langue araméenne, et dans ce caractère de transition que j'ai appelé (ci-dessus, p. 151) *araméo-phénicien*. Elle ne présente aucune difficulté de lecture, les mots étant séparés et les lettres très-distinctes.

אספרן לקבל סתריא זי כספא

Je considérais le premier mot comme la troisième personne ou la première personne pluriel du prétérit *Aphel* de ספר, « écrire, compter »; אספרן ou אספרנא, « ils ont » ou « nous avons estimé, inscrit »; et en le rapprochant de l'adverbe אספרנא (Esdras, V, 8; VI, 8, 12, 13, etc.), *studiose, diligenter,* dont la racine est évidemment la même, j'ai traduit : *contrôlé.*

סתריא, pluriel emphatique de סתר, qui ne se

[1] *Discoveries in the ruins of Niniveh*, etc., p. 600. — Duc de Luynes, *Mém. sur le sarcoph. d'Esmunazar*, p. 81. — Norris, *Journ. of the Asiat. Soc.*, XVI, 215. — Vasquez Queipo, *Essai sur les systèmes métriques*, etc., I, 334 et suiv.

trouve pas dans la Bible avec la valeur substantive, mais comme verbe, signifie « cacher, protéger »; en rapprochant cette racine de la racine si voisine שמר « écrire », d'où שֹׁטֵר, « scribe, magistrat », j'en ai conclu qu'elle désignait un ordre de fonctionnaires chargés de la vérification et de la garde des poids et métaux précieux.

זי, relatif pour די; il est curieux de remarquer que la forme זי est la seule qui se soit trouvée jusqu'à présent dans les monuments antérieurs à l'ère chrétienne, pierres gravées (ci-dessus, p. 121), stèles et papyrus de l'Égypte, monnaies de l'Asie Mineure. L'explication de ce fait n'a pas encore été donnée; on ne saurait la chercher dans des différences chronologiques, car les monuments découverts jusqu'ici appartiennent à une longue période d'années, et, bien que la forme זי paraisse la plus ancienne à cause de sa connexion avec le pronom hébraïque זֶה et de la persistance de la forme די dans les dialectes modernes, il est certain que les deux formes ont été employées simultanément, et que la stèle de Carpentras, par exemple, est de l'époque ptolémaïque et postérieure à la rédaction des portions chaldéennes des saintes Écritures.

J'ai donc traduit :

Contrôlé en présence des conservateurs de l'argent.

Cette traduction a été adoptée par M. Lévy, au moins dans son sens général; dans son histoire de

la monnaie hébraïque, il interprète ainsi la même phrase :

Genehmigt oder recht befunden von Seiten des Satrapen, der über das Silber gesetzt ist.

Quelque temps après pourtant, dans un travail reproduit par le journal de la Société orientale allemande (*Z. D. M. G.*, XXI, 466), M. Geiger a proposé une autre interprétation, en ajoutant que M. Lévy s'était rangé de son avis; il considère le mot סתריא comme la transcription du mot grec στατήρ, et traduit :

Genau entsprechend... Silberstatern.
Valant exactement... statères d'argent,

en supposant que la ligne se terminait par un chiffre qui a été effacé ou qui a échappé aux éditeurs du monument. Ce chiffre aurait été 3000, car le talent d'argent valait 6000 drachmes ou 3000 statères, et M. Geiger reproduit à ce sujet un passage du beau livre de M. Brandis (*Münz-Mass und Gewichtswesen in Vorderasien,* 54), où le talent d'Abydos est cité comme confirmant le témoignage de l'histoire sur l'usage très-répandu de compter en talents d'argent.

Si l'hypothèse de M. Geiger est juste, la mention du nombre doit se trouver sur le monument; or il n'y en a pas trace ni sur la photographie ni sur l'estampage qui m'ont été adressés; et pourtant il est difficile

d'admettre qu'un nombre aussi élevé que 3000, écrit en chiffres phéniciens, ait complétement disparu d'un monument de bronze aussi bien conservé. En accordant même le fait de cette singulière disparition, j'avoue que l'interprétation ne me satisfait pas davantage. Ce talent de bronze pèse un peu plus de 26 kilogrammes; c'est un talent d'or perse, suivant le système de M. Brandis, qui lui assigne pour poids normal 25,245 grammes; c'est celui dont les Grecs ont fait leur *talent euboïque;* celui qui dans l'empire perse, sous Darius, fils d'Hystaspe, servait au payement du tribut *d'or*, tandis que le tribut *d'argent* se payait à l'aide du talent d'argent babylonien, plus lourd que le précédent dans le rapport de 6 à 7 suivant Hérodote, de 4 à 3 suivant M. Brandis, et auquel ce dernier assigne pour poids normal 33,600 grammes.

Notre lion, ainsi que nous le démontrerons tout à l'heure, est précisément contemporain de Darius ou de Xerxès; c'est très-probablement un de ces talents qui servaient à peser le tribut d'or des sujets araméens du grand roi; on ne s'explique donc pas très-bien pourquoi il porterait la mention de son poids en pièces d'argent grecques. L'usage de mettre sur les poids le signe de la garantie publique, sur ceux au moins qui devaient servir d'étalons, cet usage, dis-je, est de tous les temps et de tous les pays; presque tous les poids originaux conservés dans nos collections portent ou le nom ou le monogramme d'un agoranome, d'un roi, d'un édile, d'un empereur, inscrits sur leur sur-

face à côté de la mention de leur valeur; les lions de Nimroud eux-mêmes, si voisins par le type et par le style du lion d'Abydos, portent un nom royal, et peut-être aussi, comme le pensait le duc de Luynes, un nom de magistrat. Il est vrai que leur poids est aussi exprimé par des nombres en chiffres et en toutes lettres; mais ces nombres indiquent la quantité de *mines* et de *sicles*, c'est-à-dire d'unités ou divisions locales contenues dans chaque lion. L'emploi du statère grec, comme unité de poids dans un monument araméen du sixième siècle, me paraît au contraire un fait très-anomal, surtout en songeant à l'antériorité des systèmes asiatiques de métrologie sur les systèmes grecs, antériorité démontrée, entre autres preuves, par le passage dans la langue grecque du nom même de l'unité de poids, μνᾶ = מנה. Un mot d'ailleurs existait dans la langue métrologique araméenne : c'est le mot שקל, qui, sur les lions de Nimroud, désigne un poids de 17 à 18 grammes, c'est-à-dire un poids se rapprochant de celui dont les Grecs ont fait le statère de leurs divers systèmes. Les deux derniers lions de la série, pesant 2 et 3 sicles, portent les légendes suivantes, que j'ai copiées moi-même au Musée Britannique :

שקלם II שקלם III

Enfin, au point de vue même de la philologie, l'explication סתריא = στατῆρες me paraît contestable. Quelle que soit l'autorité de M. Geiger en ces

matières, et tout en reconnaissant son incontestable supériorité, je me permettrai de lui faire observer qu'il n'a pas, je crois, assez tenu compte de l'âge du monument. De ce que les écrits araméens ou thalmudiques postérieurs à l'ère chrétienne renferment un grand nombre de mots techniques empruntés à la langue grecque, pour venir en aide à la pauvreté du vocabulaire, s'ensuit-il nécessairement qu'il en fût de même au sixième siècle, alors que l'évolution orientale n'était pas encore terminée et que la réaction grecque commençait à peine à se manifester? Quand même le mot στατήρ eût été adopté par les fonctionnaires araméens du roi de Perse, il me semble qu'au sixième ou au cinquième siècle il n'eût pas encore été déformé au point de perdre une de ses lettres radicales. Nous voyons bien dans les inscriptions de Palmyre et du Haouran le mot στρατηγός passer par les formes אסטרטגא, אסטרגא et אצרתנא (Voy. *Syrie centrale, Inscriptions,* P., nos 15, 17, 24; N., n° 7 *a*), mais c'est après l'ère chrétienne que ce fait se produit; c'est au moment de la plus grande hellénisation de la Syrie, et non au début de l'histoire grecque. Aussi, l'exemple tiré par M. Geiger du thalmud et du syriaque, où אסתירא signifie στατήρ, ne peut-il me convaincre; l'intervalle de temps écoulé entre l'exécution de notre monument et la rédaction des livres rabbiniques est trop grand, à mes yeux, pour que le rapprochement soit permis; à plus forte raison s'il s'agit du syriaque et des écrits postérieurs au quatrième siècle de notre ère.

Quant à la date de notre lion, elle s'établit par le style et par la paléographie. Nous avons déjà dit que le style annonçait une époque postérieure à celle du lion de Khorsabad, lequel est du huitième siècle, mais qu'il semblait en même temps annoncer une époque antérieure au siècle de Périclès, sans que l'on puisse absolument l'affirmer, à cause de la persistance probable des formes archaïques dans l'exécution d'objets conventionnels (tels qu'un poids) consacrés par la tradition et par les habitudes commerciales.

La paléographie nous permet de serrer la date d'un peu plus près. L'écriture appartient, avons-nous dit, à l'alphabet mixte *araméo-phénicien,* dont nous avons placé l'usage entre le sixième et le quatrième siècle avant notre ère (voy. ci-dessus, p. 147, 151, 162). Ainsi que nous l'avons fait remarquer, cet alphabet, comme toutes les formes de transition, offre des variations locales qui ne permettent pas l'usage de règles absolues; mais, notre lion provenant d'Asie Mineure, nous pouvons légitimement le comparer aux monuments de l'Asie Mineure, c'est-à-dire aux formes réunies dans la quatrième colonne de notre tableau n° I. Ces formes, empruntées aux monnaies de Cilicie, sont de la fin du cinquième et du commencement du quatrième siècle; elles se retrouvent presque toutes sur notre lion, y compris le *samech* si caractéristique, mais à l'exception du *zaïn* et du *iod,* dont le type appartient à un âge antérieur. Ces deux lettres nous empêchent de descendre la date plus bas que le cin-

quième siècle; d'autre part, le *samech* nous empêche de la reculer bien loin dans le sixième; c'est donc à la fin du sixième siècle ou au commencement du cinquième siècle que nous sommes conduits, par les indications de la paléographie, à placer l'époque de l'exécution de notre lion et la rédaction de l'inscription qui l'accompagne.

D'un autre côté, le style de la sculpture nous engage à reculer autant que possible la date du monument dans les limites assignées par la paléographie; c'est donc la fin du sixième siècle que nous adopterons.

Il est certain qu'à cette époque une grande partie de l'Asie Mineure était occupée par des populations sémitiques. M. Waddington [1] a établi, à l'aide de la numismatique, que les habitants de la Cilicie, de la Cappadoce, de la Paphlagonie, depuis la mer Noire jusqu'au golfe d'Issus, appartenaient à la race de Sem; notre lion nous montre cette même race jusque sur les bords du Bosphore, mêlée aux colonies grecques qui peuplaient les villes du littoral.

La langue de ces peuples était l'araméen, c'est-à-dire la langue parlée par tous les Sémites, à partir d'une certaine époque, depuis l'Égypte jusqu'à la mer Noire. On n'a pas encore suffisamment mis en valeur le rôle de ce dialecte, qui semble avoir précédé l'arabe comme intermédiaire universel des populations orientales. Les livres d'Esdras nous le

[1] *Revue numismatique*. Décembre 1860. Janvier 1861.

montrent employé comme langue vulgaire par les Juifs et comme langue officielle par la cour de Perse dans ses relations avec les populations vaincues de la Syrie; les monuments que l'on découvre chaque jour, soit en Mésopotamie, soit en Asie Mineure, soit en Égypte, nous le font retrouver sur des points fort éloignés les uns des autres; l'on sait enfin qu'il est devenu l'idiome du sémitisme chrétien, sous le nom de syriaque. Il y aura là, avec les éléments déjà recueillis et ceux que le sol fouillé de l'Orient fournira encore, une intéressante monographie à faire.

Les Phéniciens proprement dits, c'est-à-dire les habitants des territoires de Tyr, Sidon, Byblos et de quelques autres cités du littoral, ont été les derniers à subir l'influence araméenne; ils ont conservé plus que tout autre peuple la pureté du langage primitif. Même dans les colonies éloignées comme Carthage, Malte, Gadès, et dans les comptoirs isolés comme Athènes et Marseille, les inscriptions phéniciennes reproduisent presque sans modification les formes hébraïques, alors même que l'hébreu était passé chez les Juifs à l'état de langue sacrée ou de langue morte. Les quelques aramaïsmes que l'on a cru trouver dans les textes phéniciens, en admettant qu'ils aient été bien constatés, ne sont que des exceptions.

Aussi je me refuse à considérer le lion d'Abydos comme provenant d'une colonie phénicienne établie dans le Bosphore; mais il se peut qu'il ait servi aux échanges des Phéniciens avec les indigènes araméens;

en effet, sur la croupe de l'animal est gravé le caractère suivant : , qui est un *resch* phénicien, s'il n'est un *rhó* grec archaïque, et qui est sans doute la lettre numérale 100, indiquant le poids du bronze à l'aide d'une unité particulière. On sait que le transport des matières précieuses, et particulièrement celui de l'argent, était une des branches les plus importantes et les plus anciennes du commerce des Phéniciens. On sait aussi que, dès la plus haute antiquité, l'argent pesé, sinon monnayé, fut employé dans le monde sémitique comme signe représentatif des valeurs dans les échanges. La Bible fournit de nombreux exemples de transactions semblables, d'accord en cela avec les scènes figurées sur les bas-reliefs égyptiens.

L'*argent* mentionné sur notre poids est donc, ou la denrée commerciale transportée par les vaisseaux phéniciens, ou cette matière spécifique divisée en quantités déterminées pour les usages du commerce et les besoins du trésor public. Dans les deux cas, les fonctionnaires auxquels était confié le soin de veiller sur le dépôt du précieux métal étaient en même temps chargés du contrôle des poids et mesures. Ces magistrats faisaient partie de l'organisation locale, indigène, qui fonctionnait sous la haute suzeraineté du roi de Perse, ou c'étaient, comme le pensait le Dr Lévy, des satrapes perses chargés de percevoir les tributs des nations vassales.

Il resterait à étudier le lion d'Abydos au point de

vue de la métrologie; mais je laisse ce soin aux savants qui s'occupent spécialement de ce genre de recherches. Dans son état actuel, il pèse 25 kilogrammes 657 grammes; son poids primitif, en tenant compte de la perte qu'il a subie, serait donc à peu près de 26 kilogrammes. Il est évident que c'est un *talent;* mais il n'appartient pas au système des lions assyriens.

Le système assyrien, ou plutôt babylonien, est aujourd'hui complétement connu, grâce à la découverte de deux collections de poids originaux : l'une en bronze (lions), l'autre en pierre (oies), et aux savantes recherches dont ces monuments ont été l'objet de la part de MM. Norris, Mommsen, V. Queipo, Brandis, Oppert. Ce système comportait deux séries de poids qui, au fond, n'en faisaient qu'une, puisque l'une des séries était obtenue en doublant l'unité de l'autre; la série faible avait pour point de départ un talent de 30,300 grammes; la série forte, un talent double de 60,600 [1]. Dans les inscriptions araméennes qui accompagnent les lions de bronze, l'unité principale, la *mine*, est désignée par le mot מנה, et l'unité divisionnaire, le *sicle*, par le mot שקל; ces mots s'appliquent indistinctement aux deux séries. Nous avons déjà fait cette remarque après d'autres; mais on n'a pas encore remarqué, je crois, que dans ces mêmes inscriptions la distinction entre la série forte et la série faible est faite à l'aide d'une notation particulière.

[1] Je prends les chiffres adoptés par M. Brandis.

J'ai étudié avec grand soin les originaux au Musée Britannique, et j'ai pu constater que les transcriptions qui ont cours ne sont pas toutes absolument exactes. On me permettra donc de m'y arrêter quelques instants.

La formule principale des quatre lions les plus lourds est invariablement la suivante, dans laquelle il n'y a de changé que le chiffre, suivant le poids du lion :

מנן||| ב זי ארקא

La formule correspondante inscrite sur le cinquième lion est :

מנן || זי מלך

Le sens de cette dernière phrase est bien clair; elle signifie :

2 *mines du roi.*

זי est la particule du génitif qui se rencontre aussi sur le lion d'Abydos.

En comparant la première formule à la seconde, on voit que le ב qui s'y trouve après le chiffre n'y joue aucun rôle grammatical; il ne saurait être la préposition *à*, *dans*, car la phrase se construit sans elle et ne se construirait plus avec elle; il faut donc considérer ב comme une abréviation ou un sigle. Pour ma part, me rappelant que la lettre ב a la valeur numérale *deux*, je pense que sa présence ici in-

dique l'emploi du poids fort, double du poids ordinaire, et je traduis la première formule :

3 *mines doubles, de la ville.*

Il est à remarquer en effet que le ב ne se trouve que sur les lions de la série lourde.

Ce qui confirme notre interprétation, c'est l'emploi d'une notation analogue constatée dans les inscriptions cunéiformes gravées sur ces mêmes poids. M. Fr. Lenormant (*Essai sur un document mathématique chaldéen,* Lévy, 1868, p. 93) a récemment démontré qu'un signe particulier et constant 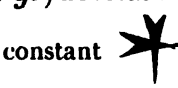 était toujours placé devant le nom du poids, quand il s'agissait de la série forte, et, par des exemples nombreux, il a prouvé que ce signe indiquait la réduplication. Il est tout naturel que cet usage ait été transporté dans les inscriptions araméennes, qui reproduisaient d'une manière abrégée et à la portée du vulgaire les indications renfermées dans les textes cunéiformes.

Le talent ou *bilat* babylonien, quel que fût son poids, était divisé en 60 *mines*, et chaque mine en 60 divisions que, faute de connaître le nom assyrien, nous appelons du nom grec *drachmes;* le *sicle* valait deux drachmes.

La drachme babylonienne du système le plus faible, ou $\frac{1}{3600}$ de 30300 grammes, équivalait à $8^{gr}41$; d'après M. Brandis, c'est ce poids d'or de $8^{gr}41$, ou poids de la darique, qui, considéré à son tour comme

statère et servant d'unité, a produit, par l'application du système centésimal (100 drachmes à la mine) usité chez les Grecs, une mine de 420^{gr}7 et un talent de 25245 grammes. Ce talent d'or perso-babylonien n'est autre que le talent *euboïque* dont M. Vasquez Queipo a démontré l'identité avec le talent *attique*.

Ce talent est aussi celui qu'était censé représenter le lion d'Abydos; l'écart de 7 à 800 grammes entre le poids réel du monument et le poids normal n'est pas une difficulté qui puisse nous arrêter quand il s'agit de poids aussi lourds; avec l'imperfection des procédés antiques et les altérations subies par le bronze, avec l'approximation nécessaire des chiffres adoptés par les divers métrologistes, on ne peut espérer arriver à une concordance complète; les divergences offertes par la série des lions de Ninive le prouvent surabondamment; mais ici la coïncidence est suffisante. Notre lion serait donc un *talent euboïque*, et, si je ne me trompe, ce serait le premier découvert jusqu'à présent; il mérite donc à ce titre l'attention des archéologues, autant que sous le rapport de l'art et de la paléographie.

Paris. — Imprimerie de Ad. Lainé, rue des Saints-Pères, 19.

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

APPENDICE

NUMISMATIQUE

EXTRAIT DE LA *REVUE NUMISMATIQUE*.

Nouvelle série, tome XII, 1867.

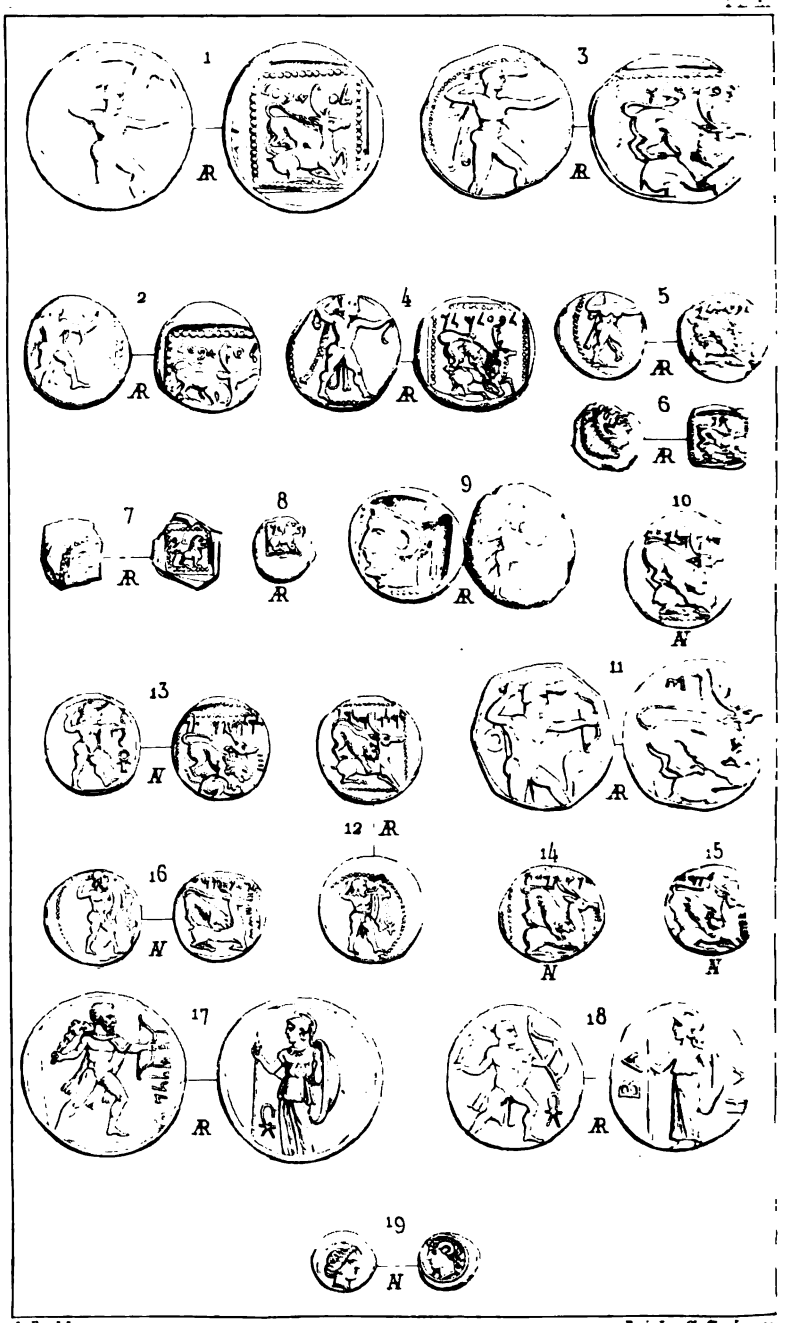

L. Dardel sc

Paris, Imp. Ch. Chardon aîné

ROIS DE CITIUM

MONNAIES

DES ROIS PHÉNICIENS DE CITIUM.

(Pl. XI.)

Dans un précédent travail [1], commentant les inscriptions phéniciennes que j'ai rapportées de l'île de Chypre, j'ai rapidement indiqué les modifications que l'étude de ces textes m'obligeait à introduire dans la classification des monnaies de Citium. Je viens aujourd'hui reprendre cette question avec les développements qu'elle mérite, et soumettre aux numismatistes les résultats auxquels j'ai été conduit.

Les médailles frappées en Cypre par les petits dynastes phéniciens ont été pendant longtemps une véritable énigme. Classées parmi les incertaines de Cilicie ou de Syrie, elles sont restées sans attribution jusqu'au jour où M. le duc de Luynes reconnut leur véritable origine [2]. Seulement, à cette époque, la valeur des lettres de l'alphabet phénicien n'était pas rigoureusement fixée, et les inscriptions qui devaient servir de base à un déchiffrement plus complet étaient encore enfouies dans le sol. Privé de cette importante ressource, M. de Luynes a été amené à séparer l'une de l'autre des pièces auxquelles l'unité de leur fabrication, de leur style, de leurs poids, donnait une origine commune,

[1] Voyez plus haut, p. 24.

[2] *Essai sur la numismatique des satrapies*, etc. p. 82.

mais que leurs légendes semblaient attribuer les unes à Citium, les autres à Tyr ou aux Khittim de Syrie; il n'en reste pas moins établi que sans *l'Essai sur les Satrapies*, nous serions peut-être encore occupés à chercher la véritable voie, et que nos corrections, rendues faciles par les trouvailles récentes, n'enlèvent rien au mérite des découvertes originales. J'ajouterai que l'exactitude des descriptions, le soin minutieux avec lequel les planches et les figures intercalées dans le texte reproduisent les légendes des pièces, font toujours de ce livre le meilleur des guides. Nous lisons certains noms autrement que l'auteur ne les lisait en 1846 (et comme il les lirait certainement lui-même aujourd'hui), mais tout en changeant la valeur de plusieurs lettres, nous n'avons rien à changer à la manière dont leur forme a été reproduite alors.

Je considère donc toutes les pièces gravées sur les planches XIII, XIV et XV de la *Numismatique des Satrapies*, à l'exception des nos 21, 41-45, comme ayant été frappées à Citium. Toutes ont identiquement les mêmes types : au droit, la figure d'Hercule combattant dans la pose de l'Hercule grec primitif, l'arc d'une main, la massue de l'autre, la jambe gauche en avant, tel que nous le représente une belle statuette de bronze de la collection du commandant Oppermann : au revers, le groupe si asiatique du lion qui dévore un cerf; mais sur aucune d'elles je ne lis le nom de la ville de Citium. Je base mes attributions 1° sur la concordance entre deux noms royaux et les noms de deux souverains de Citium donnés par les inscriptions et par l'histoire; 2° sur ce fait que la plupart de ces pièces, — je l'ai constaté sur place, — se trouvent dans l'île de Chypre et spécialement dans les environs de Larnaca, ville moderne bâtie sur l'emplacement de l'antique Citium. De plus, toute

cette série étant parfaitement homogène, la preuve faite pour deux des rois à l'aide des inscriptions, s'étend nécessairement à tout l'ensemble. Enfin en comparant ces pièces aux monnaies à légendes cypriotes que M. de Luynes a si ingénieusement retrouvées [1], on reconnaît un certain air de famille qui dénote la communauté d'origine : la physionomie indiquée par cette expression « fabrique cypriote » est familière aux numismatistes qui savent aujourd'hui la reconnaître et qui seront, je pense, d'accord avec moi : la présence sur la plupart des pièces à l'Hercule combattant de la « croix ansée » qui tient une si grande place dans la numismatique cypriote, confirme encore ce rapprochement.

Une dernière preuve est tirée de l'étude des poids. Cette étude a été très-complétement faite par M. Brandis dans son excellent livre sur les systèmes métriques de l'Asie occidentale [2]. Aussi je ne m'étendrai pas longuement sur ce sujet : il me suffira de rappeler, d'après ce savant auteur, que les pièces d'argent frappées dans l'île de Cypre sous la suzeraineté du Grand Roi, sont taillées suivant le système employé en Asie Mineure par les satrapes perses. C'est à dire avec un statère d'argent pesant en moyenne 10^{gr},80, valant le *dixième de la darique d'or*, et divisé lui-même en fractions dont le dénominateur est un multiple de

[1] *Numismatique et inscriptions cypriotes*, 1852.

[2] *Das Münz-Mass und Gewichtswesen in Vorderasien*. Berlin, 1866, p. 116, 256, 368 et suiv. — Je regrette seulement que M. Brandis, sur la foi de mes premières communications, ait admis la lecture *Nemesitan* que j'avais d'abord cru lire dans l'inscription phénicienne dite première citienne de Pococke : le retard apporté dans la publication du présent travail ne lui a pas permis de rectifier cette conjecture, et a laissé subsister dans son excellent ouvrage des noms imaginaires tels que Melek Namas et Melek Ramkit.

trois : qu'en Phénicie au contraire le système en usage est le système gréco-asiatique dont le statère pèse 7 grammes, vaut le *quinzième de la darique d'or*, et se divise en fractions dont le dénominateur est un multiple de *quatre*. Dans le premier système, on ne trouve pas de pièces plus lourdes que le statère; dans le second, au contraire, il y a des doubles statères (ou tétradrachmes, ou sicles), pesant jusqu'à 14gr,40, et même des pièces deux fois plus lourdes de 28 grammes, telles que les grosses dariques d'argent au char, frappées en Phénicie sous le règne de Xerxès. La distinction des deux systèmes est très-précise, et c'est en l'appliquant aux pièces portant le nom d'Azbaal que M. Brandis a été conduit à en attribuer une partie à Citium, les autres appartenant, par leur légende même, à Gebâl (Byblos) de Phénicie : on en jugera par le tableau suivant :

GEBAL DE PHÉNICIE [1].		CITIUM DE CYPRE.	
Sicle	= 14gr,40	Statère	= 10gr,80
1/4 drachme	= 3 ,60	1/3	3 ,60
1/16 1/4	0 ,90	1/12	0 ,90
		1/24	0 ,45

Cet ensemble de considérations suffira, j'espère, pour justifier ma thèse : j'aborde maintenant la classification des monnaies elles-mêmes.

[1] Nous avons pris le poids le plus fort, celui des plus anciennes pièces; mais avec le temps le monnayage s'affaiblit : les sicles ou tétradrachmes de Gebâl descendent jusqu'à 13 gr., et les fractions perdent proportionnellement de leur poids : elles n'en sont que plus éloignées du système adopté en Cypre.

Azbaal.

1° Hercule combattant.

℞ 𐤀𐤆𐤁𐤏𐤋 (לעזבעל) «d'Azbaal». Lion dévorant un cerf, dans un carré creux bordé de perles. — Æ. Poids, 10gr,60 (pl. XI, n° 1).

2° Mêmes types et même légende. — Æ. Poids, 3gr,55. Cabinet de France (pl. XI, n° 2).

Plusieurs exemplaires de ces deux pièces se trouvent au Cabinet de France et dans la collection de Luynes (v. *Numism. des Satrap.*, pl. XV, 35-40). J'ai déjà dit les raisons qui me font séparer ces monnaies de celles d'Azbaal, roi de Gebâl en Phénicie. Le n° 1 est un statère, le n° 2 un tiers de statère dans le système des satrapies perses de l'Asie Mineure. Le plus lourd des statères connus, pèse 10gr,95, mais en général leur poids est faible, la moyenne est 10gr,70. La moyenne de la petite pièce est 3gr,35.

Nous n'avons aucun renseignement sur l'époque à laquelle vivait Azbaal : mais je suppose que son règne doit être placé vers le milieu du v^e^ siècle av. J. C.

Baalmelek.

1. Mêmes types que les monnaies d'Azbaal.

℞ 𐤁𐤏𐤋𐤌𐤋𐤊 (לבעלמלך). — Æ. Poids, 10gr,90, Cabinet de France. Ma collection, 10gr,55 (pl. XI, n° 3).

2. Mêmes types et même légende. — Æ. Poids, 3gr,55, ma collection (pl. XI, n° 4).

3. Mêmes types et même légende. — Æ. Poids, 1gr,75. Cabinet de France (pl. XI, n° 5).

4. Tête d'Hercule à droite.

℞ 𐤁𐤃 (בך). Lion dévorant un cerf à droite, dans un carré creux bordé de perles. — Æ. Poids, 0gr,90. Ma collection (pl. XI, n° 6).

5. Traces de tête d'Hercule.

℞ 𐤋𐤁 (לב). Lion assis à droite, dans un carré creux bordé de perles. — Æ. Poids, 0gr,45. Ma collection (pl. XI, n° 7).

6. Le droit ne porte aucune effigie.

℞ 𐤋𐤊 (לך). Lion assis à droite. — Æ. Poids, 0gr,45. Ma collection (pl. XI, n° 8).

Les monnaies de Baalmelek sont abondantes dans les collections (voy. Luynes, *N. d. S.*, pl. XIV, 22-26, 31-34). Toutes les divisions sont représentées. Nous avons le statère, ou pièce de 12 oboles, puis les pièces de 4, 3, 2, 1, 1/2 obole. Les variétés de l'obole (n° 4) sont très-nombreuses; le lion dévorant le cerf est remplacé par le lion assis, la tête d'Hercule par la tête de lion : la légende, abréviation de לבעלמלך, présente les variétés suivantes :

לב לך בך ב

Je lis le nom du roi *Baalmelek* en un seul mot, et non *Baal, le roi*. La numismatique et l'épigraphie phéniciennes nous montrent toujours le titre מלך, *roi*, placé avant le nom propre, lorsqu'il n'est pas accompagné du nom de la ville. Quant à la forme même du nom בעלמלך elle est parfaitement régulière. La légende abrégée de l'obole se compose donc, soit des deux premières lettres de la légende complète, soit de la première et de la dernière, soit de la première et de la dernière du nom royal, soit de la première de ce même nom.

La numismatique grecque de Cypre nous offre de fré-

quents exemples d'un système analogue d'abréviations appliqué aux noms royaux (nous y reviendrons un peu plus loin). Pourquoi le graveur phénicien, pressé par le manque d'espace, n'aurait-il pas eu recours au même moyen que son voisin grec? Le type, le poids, nous obligent d'ailleurs à ranger ces petites oboles dans la série des monnaies de Citium.

L'histoire est complétement muette sur le compte des deux souverains dont nous venons de décrire les monnaies. Je suppose qu'ils occupèrent le trône de Citium après la guerre qui mit aux prises les Grecs et Artaxerce I. On sait que Cimon l'Athénien, débarqué dans l'île de Cypre, s'empara successivement de Citium, de Marium et de Salamine, et qu'il força les Perses à conclure une paix qui garantissait l'indépendance des villes grecques de l'Asie (449). Cette victoire, quoique suivie de l'évacuation de l'île, dut laisser la puissance perse affaiblie, et les dynastes locaux, soumis de nom à la suzeraineté du Grand Roi, durent jouir d'une autonomie véritable : c'est alors que se développa le monnayage des villes cypriotes, et c'est à cette époque que je suppose l'existence des rois précédents. La fin du v^e^ siècle ne peut leur convenir; nous trouvons alors le trône de Citium occupé par un tyrien nommé Abdémon, qui s'était emparé de Salamine (Diod. Sic., XIV, 98), puis par Évagoras le Grec. C'est donc entre les années 450 et 420 qu'il faut placer, je crois, les règnes d'Azbaal et de Baalmelek.

Abdémon.

Je pense que le nom phénicien de ce roi était עבדאשמן, *Abd-Eshmun*, nom essentiellement citien, que les Grecs auront abrégé. Je crois plus à cette forme qu'à la forme *Abd-*

Ammon, qui suppose le nom composé avec le nom d'une divinité égyptienne. Nous n'avons pas de monnaies bien authentiques de ce souverain.

Si on considère la forme Abd-Ammon comme la véritable, on pourrait peut-être attribuer à ce prince une pièce anépigraphe de ma collection, qui paraît de fabrique cypriote, et qui est figurée pl. XI, n° 9. Elle porte au revers la tête de Jupiter Ammon, et au droit je crois reconnaître, malgré l'état de mutilation, le type citien de l'Hercule combattant.

Abdémon fut détrôné par Évagoras vers 410. L'usurpateur grec entreprit alors la conquête de toute l'île : Citium, Amathonte et Soli soumises par lui appelèrent les Perses à leur secours (395). Les préparatifs de guerre durèrent huit ans, et la lutte se prolongea pendant deux années, après lesquelles Évagoras, battu sur terre et sur mer par Oronte et Tiribaze, fut obligé d'abandonner la souveraineté des villes phéniciennes. Citium recouvra son autonomie sous la suzeraineté du Grand Roi, et une nouvelle dynastie battit monnaie dans ses murs.

Melekiathon (385-375)?

1° Hercule combattant, à droite : devant lui, croix ansée.

℟ .𐤋𐤌𐤋𐤊 𐤊𐤕𐤌 (לְמֶלֶךְ מלכיתן) « du roi Melekiathon ». Lion dévorant un cerf, dans un carré bordé de perles. — AV. Poids, 4gr,30. Cabinet impérial et royal de Vienne. Luynes, pl. XIII, 8 *bis* (pl. XI, n° 10).

2° Mêmes types.

.𐤋𐤌𐤋𐤊 𐤊𐤕 (לְמֶלֶךְ מלכית[ן]). — AV. Poids, 4gr,17. Collection Luynes. *Id.*, pl. XIII, 5.

Le 𐤃 a été omis par le graveur ou se confond avec les bois du cerf.

3° Mêmes types et même légende. — AV. Poids, 4gr,10. Luynes, pl. XIII, 9.

4° Mêmes types.

.𐤁𐤏𐤋.... (לם[לכית]ן). — Æ. Poids, 10gr,15. Collection Luynes (pl. XI, n° 11).

5° Mêmes types.

.𐤁𐤏𐤋... ([למל]כיתון).—Æ. Poids, 10gr,35. Cabinet de France.

Ces deux pièces, décrites par M. de Luynes, pl. XIII, 19, 20, ont été frappées sur des flans plus petits que le coin, de sorte que le commencement et la fin de la légende n'ont pas porté sur le métal.

6° Mêmes types.

...𐤏𐤋𐤔 𐤋𐤋𐤋.—Æ. Poids, 3gr,35. Cabinet de France (pl. XI, n° 12).

7° Mêmes types.

.....𐤋𐤍 𐤋𐤋𐤔. — Æ. Poids, 3gr,40. Cabinet de France.

Ces deux pièces sont décrites par M. de Luynes, pl. XIII, 8, 18.

C'est aussitôt après la défaite d'Évagoras que je place l'avénement de Melekiathon. Son père, ainsi que nous l'apprend la XXXVII° inscription phénicienne de Citium [1], s'appelait Baalram et n'avait pas régné. Son pouvoir s'étendait sur le territoire de Citium, et sur celui de la ville d'Idalie. Il ne paraît pas avoir occupé le trône plus d'une dizaine d'années.

Le monnayage de ce roi est tout à fait perse; mais les pièces sont un peu faibles. Elles ont toutes quelques

[1] Voyez plus haut, p. 10.

grammes de moins que le poids normal. Les pièces d'or sont des demi-dariques; les pièces d'argent, comme celles de la dynastie précédente, sont des statères et des tiers de statères.

PUMIATHON (375-325)?

1° Mêmes types que le précédent.

𐤉𐤉𐤉𐤉 𐤋𐤌𐤋𐤊 𐤐𐤌𐤉𐤕𐤍 (למלך פמיתן) « (du) roi Pumiathon, (année) 4. » — AV. Musée Britannique. Luynes, pl. XIII, 2 (pl. XI, n° 13).

Le 𐤍 est presque effacé; aussi n'était-il pas visible sur l'empreinte que M. le duc de Luynes a eue à sa disposition. Cette circonstance l'a induit en erreur. J'ai vu à Londres la pièce originale, et j'ai constaté la présence de cette lettre.

2° Mêmes types et même légende, mais incomplète. — AV. Poids, 4gr,20. Ma collection, provenant de Larnaca (Chypre).

Le Cabinet de France et la collection de Luynes renferment un grand nombre d'exemplaires de cette monnaie: elles ont été pour la plupart décrites par M. de Luynes, ainsi que plusieurs pièces analogues des musées étrangers sous les n°s 6, 7, 10-17 de sa planche XIII. Je ne reproduirai ici que celles qui ont été acquises depuis la publication des *Recherches sur la Numismatique des Satrapies*, et dont les légendes confirment la lecture précédente.

3° Mêmes types.

𐤉 𐤉𐤉𐤉 𐤋𐤌𐤋𐤊 𐤐𐤌𐤉𐤕𐤍. Date, année 14. — Collection de Luynes (pl. XI, n° 14).

4° Mêmes types.

𐤉𐤉 𐤉𐤉𐤉𐤍 𐤋𐤌𐤋𐤊 𐤐𐤌𐤉𐤕𐤍. Date, année 26. — Cabinet de France (pl. XI, n° 15).

5° Mêmes types et même légende. Année 46.—Coll. de Luynes (pl. XI, n° 16).

C'est encore à ce monarque que j'attribue la pièce du Cabinet de Vienne[1] décrite par M. de Luynes sous le n° 4 de la planche XIII. Le coin a été gravé avec beaucoup de négligence, et a glissé au moment de la frappe, de sorte que la légende, quoique complète, est difficile à lire. Néanmoins, je crois que la monnaie ne saurait être donnée à un autre roi, surtout en présence de la coïncidence des dates. La pièce de Vienne porte l'année 46, comme celle que nous venons de reproduire; les règnes de cette longueur sont rares, surtout dans une même dynastie, et à quelques années de distance. Il est d'ailleurs à remarquer que toutes les pièces de cette émission sont extrêmement négligées comme exécution : ce qui ferait supposer qu'elle correspond à une époque de trouble.

D'après deux inscriptions phéniciennes provenant de l'emplacement de Citium, et sur lesquelles je crois retrouver le nom de Pumiathon (Cit. I et Cit. XXXVIII), ce souverain était fils de Mélekiathon. En l'an 21 de son règne, il était maître de Citium, d'Idalie et de Tamassus; en l'an 37, il avait perdu cette dernière ville, et ne régnait plus que sur les territoires qu'il avait reçus de son père[2]. J'ai identifié Pumiathon avec le roi de Citium nommé Πόματος par l'historien grec Duris. D'après cet auteur, il avait acheté à Pasikypros, roi d'Amathonte, la souveraineté d'une petite ville qui lui fut enlevée plus tard par Alexandre le Grand et donnée au roi de Salamine Pnytagoras, pour le

[1] Je dois la communication d'une excellente empreinte de cette pièce à l'obligeance de M. le conservateur du Cabinet impérial et royal.

[2] Voyez plus haut, p. 20-25.

remercier d'avoir aidé par mer à la prise de Tyr[1]. Je n'insiste pas sur ces détails que j'ai déjà donnés ailleurs.

PYGMALION (... 312).

Le successeur de Pumiathon fut sans doute Pygmalion, le dernier roi de Citium, détrôné en 312 par Ptolémée Soter : nous n'avons pas encore de monnaies de ce souverain. S'il en a frappé, ce qui est fort douteux, et qu'elles se retrouvent, elles nous donneront l'orthographe de ce nom essentiellement phénicien, mais que les Grecs ont sans doute altéré. De toutes les formes proposées par Gesenius, la plus probable est פעמ־עליון qu'il traduit : ***Malleum altissimi***, car dans les transcriptions grecques, le γ suppose presque toujours le ע[2]. Quant au sens qu'il attribue à ce nom, il me paraît moins certain. Je suis porté à croire à l'existence d'une divinité phénicienne du nom de פעם, divinité du genre des Patæques, dont les Grecs auront fait le ***Pygmée***, par un jeu de mots sur le sens du mot פעם qui veut dire aussi « pied. » Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette question sur laquelle je compte revenir.

Une objection a été faite à notre classification : c'est l'archaïsme des monnaies que nous attribuons à un souverain contemporain d'Alexandre le Grand, et particulièrement la présence du carré creux qui d'ordinaire disparaît sur les

[1] Voici le passage complet cité par Athénée (*Deipnosoph.*, IV, 63) : Ἀλέξανδρος μετὰ τὴν Τύρου πολιορκίαν Πνυταγόραν ἀποστέλλων, ἄλλας τε δωρεὰς ἔδωκε, καὶ χωρίον ὃ ᾔτήσατο. Πρότερον δὲ τοῦτο Πασίκυπρος ὁ βασιλεύων ἀπέδοτο δι' ἀσωτίαν πεντήκοντα ταλάντων Πυμάτῳ τῷ Κιτιεῖ, ἅμα τὸ χωρίον καὶ τὴν αὐτοῦ βασιλείαν · καὶ λαβὼν τὰ χρήματα κατεγήρασεν ἐν Ἀμαθοῦντι.

[2] Comp. Gomorrhe, Gaza, Atergatis, etc.

médailles avec le IVe siècle. Mais cette objection ne doit pas nous arrêter. Si l'on considère toute la série qui s'étend d'Azbaal à Pumiathon, on verra que le style des pièces éprouve très-peu de modifications; et pourtant cette série de quatre règnes qui ne se succèdent pas tous nécessairement, et dont l'un comprend au moins quarante-six années, embrasse certainement une période d'un siècle. Les variations de style pendant ce long espace de temps, étant pour ainsi dire insensibles, il faut attribuer cette immobilité à un parti pris, analogue à celui qui conserva aux monnaies d'Athènes, même après Périclès, leur physionomie primitive.

En étudiant de près les pièces, surtout les plus récentes, on est frappé du contraste qui existe entre la rigidité conventionnelle des contours et l'habileté facile du modelé. « Si l'archaïsme s'y montre, a déjà écrit M. de Luynes[1], « dans le système de carré creux, dans la composition des « figures et des groupes, on y remarque en même temps une « liberté d'exécution sous le rapport de l'art, et une faci- « lité dans les moyens de fabrication, qui dénotent un « temps où les graveurs et les monnayeurs avaient beau- « coup à produire. Personne n'ignore d'ailleurs que l'an- « cien style se conserva, même en Grèce, pour la fabrica- « tion des monnaies, afin de leur donner plus de crédit. » Nous pensons donc, avec notre savant prédécesseur, que l'archaïsme volontaire des monnaies de Citium ne prouve pas leur ancienneté. Si d'ailleurs, se laissant dominer par l'objection, on voulait rejeter toute la série dans le Ve siècle, il faudrait nécessairement placer Pumiathon, le dernier roi, avant Évagoras, et même avant Abdémon, d'où il résulte-

[1] *Numism. des satr.*, p. 74.

rait qu'Azbaal ou Baalmelek auraient vécu au VI^e^ siècle. L'anomalie serait alors bien plus grande; car le style de leurs monnaies, malgré les traces d'archaïsme qui s'y rencontrent, ne convient nullement à une époque aussi reculée. Il est beaucoup trop perfectionné. On conçoit que par routine, par tradition ou par calcul, des types anciens se conservent dans le monnayage; mais on ne saurait s'imaginer l'éclosion spontanée au VI^e^ siècle dans l'île de Cypre, d'un style numismatique aussi avancé, et aussi peu en rapport avec le caractère des pièces frappées à la même époque en Grèce, en Asie Mineure, en Syrie.

Démonikos.

M. le duc de Luynes [1] est le premier qui ait supposé l'existence de monnaies frappées par ce personnage; il lui attribue les pièces à légendes cypriotes qui portent l'initiale Δ placée absolument dans les mêmes conditions que l'abréviation EYA, sur les monnaies analogues d'Évagoras. M. Fr. Lenormant a ensuite reconnu le même roi sur une monnaie du Cabinet Behr (n^o^ 698) où il est désigné par les initiales BA ΔH pour Βασιλέως Δημονίκου. Cette manière d'écrire est tout à fait conforme aux habitudes des graveurs gréco-cypriotes; on sait que les noms d'Évagoras, Nicoclès, Pnythagoras, Pythagoras, Ménélas sont exprimés sur les monnaies par les abréviations ou sigles

EYA. EY. NIK. NK. ΠN. Π. MEN.,

et ce système a été suivi, nous l'avons déjà dit, sur les

[1] *Numism. cypriote*, pl. IV, p. 23.

pièces phéniciennes de Citium dont le champ n'était pas assez étendu pour contenir une légende complète. M. Lenormant a de plus très-justement rapproché la pièce de Démonikos d'une médaille publiée par M. de Luynes (*N. des satr.*, pl. XIV, n° 21) et attribuée par lui à Citium. Ces deux monnaies sont aujourd'hui réunies au Cabinet de France, et l'on peut les comparer entre elles. Je les ai fait graver de nouveau l'une à côté de l'autre (pl. XI, n°s 17 et 18). L'identité saute aux yeux. Je pousserai l'analogie plus loin encore que mon savant ami.

En effet, la lecture למלך רש ou רם כת tombe devant les modifications que nous avons été amenés à faire dans la série de Citium; il faut trouver une autre explication. Je propose donc de lire למלך דמנך, «du roi Démonicus,» et de considérer cette légende comme la transcription en caractères sémitiques du nom hellénique du souverain grec. La seule objection possible est tirée de la longueur de la haste du ד initial; mais je ferai observer que toute la légende est assez grossièrement exécutée, qu'aucun des caractères qui la composent n'est tracé suivant le type pur de l'alphabet usité à Citium; que l'écriture a plus d'analogie avec celle des monnaies ciliciennes[1]; que la légende se présente à nous comme l'œuvre d'un artiste grec probablement peu versé dans l'étude des langues sémitiques. Cette petite difficulté ne me paraît donc pas de nature à détruire l'argument tiré de l'identité des deux monnaies.

Démonicus, qu'on le considère avec Tzetzès[2] comme un

[1] Il en est de même des légendes phéniciennes des pièces bilingues frappées à Marium de Cypre. (Voy. Waddington, *Revue numism.*, 1860, p. 4.)

[2] *Chiliad.* XI, *Hist.*, 382. Cette opinion a été adoptée par M. de Luynes (*op. cit.*) et par Ch. Lenormant (*Trésor de num. et glypt. Num. des rois grecs*, p. 74). — Voy. Engel, *Kypros*, t. II, p. 325.

fils d'Évagoras ou avec Isocrate, comme le fils d'un riche insulaire nommé Hipponicus, était à Cypre le représentant de la réaction grecque contre les succès des Perses et de leurs alliés les Phéniciens. Ami des lettres et des arts de la Grèce, il continuait, sur un des petits trônes de l'île [1], la tradition d'Évagoras. Ses monnaies sont bien conformes au rôle que l'histoire lui assigne : elles sont essentiellement grecques. Le type d'Hercule, quoique imité de celui des monnaies de Citium, n'a pas cet archaïsme conventionnel dont nous avons parlé. Quant à la Minerve qui occupe le revers, c'est un souvenir d'Athènes, et comme un hommage reconnaissant offert aux services rendus par la ville de Minerve à la cause des souverains grecs de Cypre et à la cause de la civilisation dont ils étaient les champions. La présence, sur une partie de ses monnaies, de légendes phéniciennes ou imitées du phénicien, s'explique par les besoins de la circulation dans un pays de population très-mélangée : ces espèces étaient destinées aux habitants asiatiques de l'île; les pièces du même souverain, à légendes cypriotes, s'adressaient aux indigènes : les pièces grecques étaient destinées aux relations extérieures. La même distinction existe dans les poids de ces différentes espèces. La monnaie à légende grecque pèse 7 gr. : c'est une lourde drachme gréco-asiatique; celle à légende phénicienne pèse 10^{gr},95 : c'est un statère perse comme les pièces de Mélekiathon. Les pièces à légende cypriote sont des fractions du même système.

[1] Il y en avait *neuf*, suivant Diodore, XVI, 42.

Évagoras.

Avant de quitter la numismatique de l'île de Cypre, je donnerai la description d'une petite pièce d'or inédite d'Évagoras qui fait partie de ma collection.

Tête de femme à droite.

℞ EY.Γ. Tête imberbe à droite avec des cornes de bélier. — AV. Poids, 0gr,80. — (Pl. XI, n° 19.)

Le Γ désigne sans doute la ville de Paphos. La tête de femme est celle de la Vénus paphienne, la tête d'homme celle de son amant Adonis. Les cornes qui chargent son front sont un résultat de la fusion du symbole asiatique du bélier avec le type grec anthropomorphe. De même le type du Jupiter Ammon a été créé par la fusion du Zeus olympien hellénique avec le Kneph égyptien à tête de bélier.

Le bélier est l'effigie ordinaire des anciennes monnaies cypriotes[1] : il symbolise la puissance divine mâle; comme tel, le bélier est sacrifié à la déesse de Cypre, et lui sert de support[2]; le lion est un symbole de même nature, et se voit aussi sur un grand nombre de monnaies cypriotes primitives[3].

Le taureau, au contraire, est le symbole de la puissance femelle, Vénus ou Astarté, comme tel il figure aussi sur les anciennes monnaies cypriotes; mais il est à remarquer qu'il n'est jamais seul[4]. Les pièces sur lesquelles il est frappé portent au revers la figure d'un aigle qui est, lui aussi, le symbole du dieu mâle, solaire. Les deux faces d'une même

[1] Luynes, *Num. cyp*, pl. I.

[2] Voir l'explication de ces symboles, ci-dessus p. 65.

[3] Luynes, *op. cit.*, pl. II.

[4] Luynes, *ibid.* pl. III.

monnaie offrent ainsi la figure réunie des deux symboles qui expriment la dualité divine. Quand, sous l'influence de l'hellénisme, les croyances et les symboles revêtent une forme mythique et humaine, l'Olympe grec envahit de plus en plus la numismatique cypriote; mais la tradition première se conserve. Sur la plupart des pièces gréco-cypriotes, nous voyons la figure d'un dieu substituée au lion, à l'aigle ou au bélier, et sur l'autre face, la figure d'une déesse substituée au taureau. Celle-ci est en général ou la Vénus paphienne couronnée de fleurs [1], ou la Vénus-Anaïtis couronnée de tours et protectrice des villes [2], ou l'Astarté-Europe assise sur un taureau [3], ou l'Astarté-Hellé, assise sur un bélier [4]. Quant au dieu, c'est ou Hercule-Melqarth, ou Apollon, ou Adonis-Tammouz.

Sur la pièce d'Évagoras qui nous occupe, on voit d'un côté la tête de Vénus; sur l'autre face est une tête d'Adonis: grecque par le type, elle se rattache au symbolisme oriental par les cornes dont elle est ornée.

[1] Luynes, *Num. cypr.*, pl. V, 5, 11. Cette coiffure est celle des statues archaïques de la déesse que j'ai rapportées de Cypre, et qui sont aujourd'hui au Musée du Louvre.

[2] Id., *ibid.*, pl. II, 18; pl. V, 7, etc.

[3] Id, *ibid.*, pl. V, 1, 2.

[4] Id., *ibid.*, pl. V, 3; pl. VI, 5.

ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

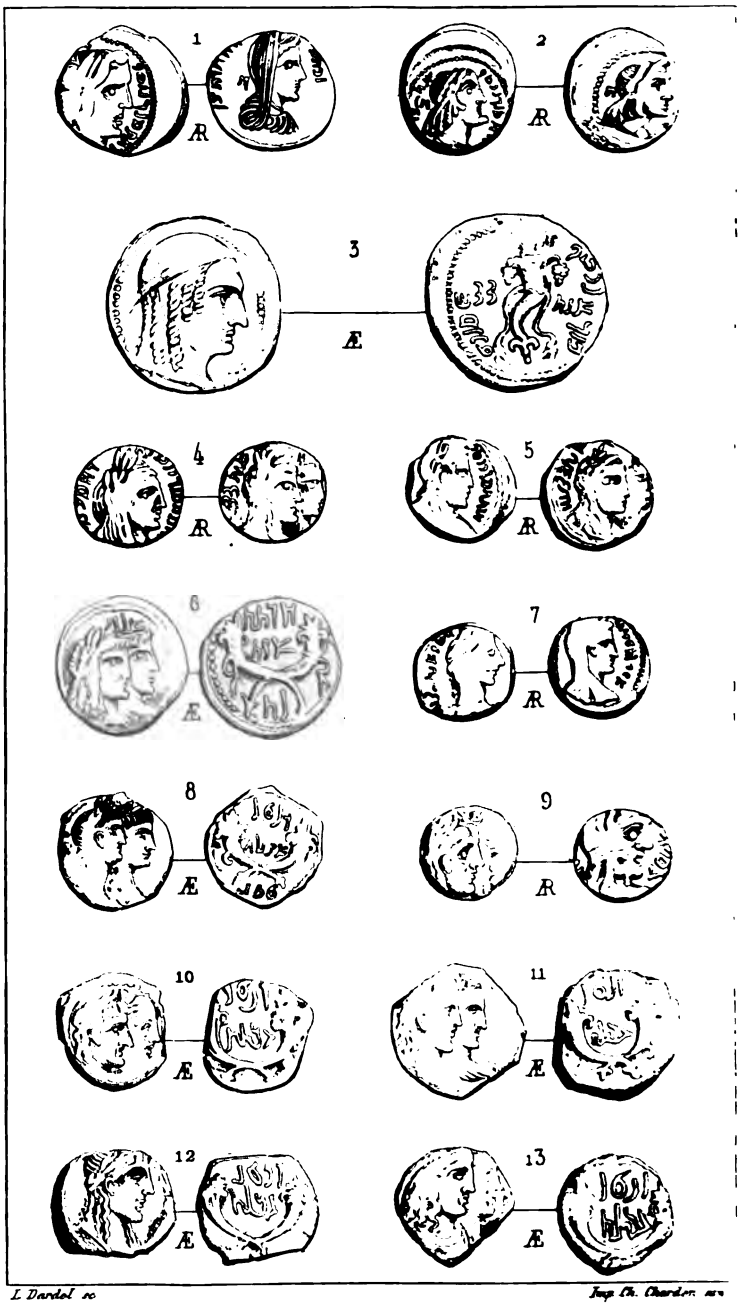

L. Dardel sc

Imp. Ch. Chardon aîné

ROIS DE NABATÈNE

MONNAIES

DES ROIS DE NABATÈNE.

(Pl. XII.)

Parmi les mémoires numismatiques du regretté duc de Luynes, un des plus remarqués a été, sans contredit, celui qu'il a consacré à l'étude des monnaies nabatéennes[1]. Dans ce travail, il a fait preuve de toutes les qualités de l'archéologue, joignant la sagacité de l'esprit à la perspicacité de l'œil, l'art des rapprochements ingénieux à la prudente hardiesse des hypothèses, la connaissance approfondie des monuments à celle des textes. Recherchant et retrouvant, dans les diverses collections, toute une série de médailles inexpliquées et délaissées, il les a comparées, rapprochées, expliquées l'une par l'autre, et de ce travail, rendu plus difficile encore par la petitesse des pièces, par les incertitudes de la langue et de l'écriture des légendes, est sortie une page d'histoire numismatique destinée à combler une lacune de l'histoire ancienne.

La plus décisive épreuve était réservée à ce travail : la découverte d'inscriptions originales, trouvées dans le pays

[1] *Revue numism.*, nouvelle série, t. III, 1868, p. 292, pl. XIV, XV, XVI.

même et écrites non plus en caractères microscopiques, mais avec de grandes et profondes lettres, d'une lecture facile et indiscutable. Ces inscriptions, pour la plupart recueillies par M. Waddington, ont été de ma part l'objet d'un travail spécial[1]. J'y ai retrouvé les noms royaux découverts par M. de Luynes, ***Harethath***, ***Malikou***, ***Dabel***, qualifiés, comme sur les médailles, ***Rois de Nabat***, avec une orthographe identique. De plus, ces inscriptions portent des dates, elles établissent la filiation des deux premiers princes et par la comparaison de l'écriture avec celle d'une inscription trouvée dans le même pays et datée de l'année 7 de l'empereur Claude (47 ap. J.-C.), j'ai été amené à les considérer comme postérieures à l'ère chrétienne.

Ces points fixes manquaient à M. de Luynes qui, ayant à choisir entre les divers Arétas et Malchus dont parle l'histoire, s'est arrêté à ceux qui vivaient dans le premier siècle avant notre ère. Les considérations numismatiques sur lesquelles il s'appuyait ne sont pas sans valeur, mais elles doivent céder, je crois, devant la paléographie. La différence, d'ailleurs, ne porte que sur un petit nombre d'années, si ce n'est pourtant pour la pièce n° 1 de M. de Luynes, contemporaine, selon lui, d'Alexandre Bala, et à laquelle je ne saurais accorder une antiquité aussi reculée. M. de Luynes l'attribuait à un Malchus : il lisait מלכו le mot qui se trouve dans l'angle gauche inférieur du revers (*Voy.* notre planche XII, n° 3), et commençait par ce mot la légende ; mais ici encore j'aurais un avis différent : la dernière lettre du mot est un ם et non un ו : elle a cette forme spéciale qui caractérise l'*aleph* nabatéen et le fait

[1] *Syrie centrale. Inscriptions*, pl. 13, 14, 15. — Voy. aussi *Revue archéologique*, 1864, et F. de Saulcy, *Musée Parent*, premier fascicule.

ressembler à un 6 moderne. De plus, la légende ne saurait commencer à cette place, aux trois quarts de la circonférence : pour moi, le nom royal était dans l'angle gauche supérieur ; il est aujourd'hui effacé, et le mot suivant est le mot מלכא, *le Roi*, à l'état emphatique, selon la grammaire araméenne, qui est celle des Nabatéens. La même formule se trouve sur notre inscription n° 4 de Bosra [1], et sur les monnaies de Dabel, ainsi que nous le verrons plus loin. Elle correspond à la formule des inscriptions et des médailles phéniciennes, dans lesquelles le mot מלך est aussi répété, mais placé avant le nom royal [2]. En araméen, il est placé *après* le nom, mais il est mis à l'*état emphatique*. Cette même pièce est datée de l'an 43 ; or les dates, ainsi que nous le montrent les inscriptions, courent de l'avénement de chaque roi. Elle appartient donc à un roi qui a régné très-longtemps : la longévité paraît avoir été très-grande dans cette famille, car nous avons deux Arétas différents, dont l'un a régné au moins quarante-quatre ans et l'autre trente-deux ans; je les crois différents, parce que leurs monnaies diffèrent complétement par le style, sans quoi on serait tenté de ne voir qu'un seul et même personnage dans ces deux monarques si remarquablement doués de vie. J'ajoute que, pour ma part, j'ai une grande peine à admettre l'existence, dans le premier siècle avant notre ère, d'une écriture araméenne cursive déjà aussi déformée que celle de ces médailles : je m'incline néanmoins devant les divergences du style numismatique.

De ces deux Arétas, l'un, le plus récent, est celui qui régnait à Damas à l'époque de saint Paul (39 ap. J.-C.), — je

[1] *Syrie centrale*, etc., pl. 14.

[2] Voy. notre travail sur les inscriptions et médailles de Cypre ci dessus, pp. 4, 14, et *Appendice*, pp. 10-12.

le démontrerai plus tard,—le plus ancien ne peut donc être que l'Arétas contemporain de Pompée, vaincu en 63 avant Jésus-Christ[1]. C'est à lui que j'attribue le bronze en question. Mais alors si ce prince a régné au moins quarante-quatre ans, son règne a dû commencer au moins en l'an 95 avant Jésus-Christ, car en l'an 48 nous trouvons un Malchus sur le trône de Pétra. Il serait donc le même que l'Arétas Philhellène, roi de Damas en 85 et dont on possède des médailles grecques. C'est la conclusion que nous adopterons jusqu'à nouvel ordre : elle est conforme sous un rapport, à l'opinion de M. de Luynes, qui, frappé de la ressemblance de la tête du prince nabatéen avec celle de l'Arétas Philhellène, n'avait pas hésité à les identifier; où nous différons, c'est sur la longueur du règne et par conséquent sur l'identification de l'Arétas suivant, l'Arétas Philodème : pour mon savant prédécesseur, Arétas Philodème est le contemporain de Pompée, pour moi, c'est le contemporain de saint Paul; la longueur du premier règne, attestée par des médailles découvertes depuis peu, nous oblige à faire descendre le second jusqu'à cette époque plus rapprochée de nous.

Je vais décrire ces médailles, mais auparavant il convient de résumer les renseignements fournis par les inscriptions sur les souverains de la Nabatène. Les textes sont réunis dans l'ouvrage déjà cité; ils nous donnent quatre noms et quatre dates :

1° Malikou, l'an 11 de son règne;
2° Harethath, l'an 32 de son règne;

[1] Pour tous les textes relatifs à ces événements, je renvoie au travail très-complet de M. le duc de Luynes.

3° Malikou, fils de Harethath, l'an 17 de son règne ;
4° Dabel, l'an 25 de son règne.

Je place Dabel le dernier dans l'ordre chronologique. M. de Luynes hésitait, faute de renseignements, sur l'époque à lui assigner. Une médaille inédite de ma collection, décrite plus loin, nous apprend qu'il était fils de la reine que M. de Luynes appelait *Sycaminith* (mais dont je lis le nom *Seqailath*), et par conséquent de Malikou, frère et époux de cette princesse.

Ces préliminaires établis, je passe à la description des pièces trouvées depuis la publication de M. de Luynes, et de celles dont je crois devoir changer un peu la lecture.

HARETHATH. ARÉTAS PHILHELLÈNE. *c.* (95-50 av. J.-C.).

1. ..... מלך נבטו רתת(ח). ***Harethath, roi de Nabat.....*** Tête d'Harethath imberbe et diadémée, à droite ; autour, cercle de perles.

℞. שנת תרתין נבט(ו)לכת(.....) ..... ***reine de Nabat. Année deux.*** Tête voilée de la reine, à droite ; dans le champ, ח. — Æ., 4gr,32. Collection de Luynes. (Pl. XII, n° 1.)

2. ...I ɜ — מלך נבטו שנת ת(חרת). ***Harethath, roi de Nabat. Année XXXII*** ou ***XXXIII.*** Tête d'Harethath imberbe et diadémée, à droite, avec de longs cheveux calamistrés. Un accident du coin a donné au menton une saillie anormale. Derrière la tête, dans le champ, ח ; autour, cercle de perles.

℞. Pas de légende. Tête de femme voilée, à droite. Dans le champ, ח. Cercle de perles. — Æ. Poids, 4gr,28. Ma collection. (Pl. XII, n° 2.)

3. Pas de légende. Tête d'Harethath, à droite, avec de longs cheveux calamistrés.

℞. III 33 מלכא מלך נבטו שנת (חרתת). *Harethath le roi, roi de Nabat. Année XLIII.* Corne d'abondance ceinte d'un diadème. — Æ. Poids, 9gr,20. Cabinet de France. (Pl. XII, n° 3.)

Le n° 1 est le n° 4 de M. de Luynes, qui lisait autrement la date. Je crois que le mot תרתין est certain; c'est du pur araméen : le nombre *deux* au féminin; l'usage d'écrire les dates en toutes lettres est tout à fait nabatéen : nous le trouvons sur d'autres médailles (Luynes, n° 11) et sur la plupart des inscriptions.

La date du n° 2 est écrite en chiffres, et d'une manière assez insolite : le signe de la dizaine est placé avant celui de la vingtaine. Cette même anomalie se retrouve sur d'autres pièces décrites plus loin; je ne crois pourtant pas qu'on puisse énoncer le nombre autrement que je ne l'ai fait, par exemple, en retranchant 10 du chiffre suivant, comme dans la numération latine. On conçoit, en effet, que pour abréger on écrive XL au lieu de XXXX, et XC pour LXXXX; mais ce résultat est obtenu à la seule condition que le second chiffre ait une valeur très-supérieure à celle du premier : dans la numération sémitique le chiffre le plus élevé étant le signe qui vaut 20, cette condition ne serait remplie que par rapport à l'unité; ainsi les nombres 16, 17, 18 et 19 seraient les seuls qui, par abréviation, pourraient être écrits à l'aide du signe 20, en le faisant précéder de 4, 3, 2 ou 1 unité. Aucun exemple positif[1] ne nous autorise à penser que ce système ait été suivi. Mais

[1] La pièce du Musée Britannique sur laquelle M. de Luynes (n° 7) lit le nombre IX écrit par ce système, n'est pas d'une lecture assez certaine pour servir de preuve positive.

écrire 20—10 pour exprimer 10, loin d'être une abréviation, serait un absurde pléonasme, qu'on ne saurait admettre chez des gens raisonnables, sans y être obligé par des preuves absolues. Jusqu'à nouvel ordre, nous continuerons donc à donner aux vingtaines et aux dizaines la valeur qu'elles ont dans tous les systèmes sémitiques, sans nous préoccuper de leur arrangement.

Quant aux unités, elles sont généralement liées entre elles par le bas ; la même disposition se rencontre dans les inscriptions de Palmyre.

Sur la pièce n° 2 les unités sont effacées : il y en avait deux ou trois, à juger par les traces et la forme inclinée de la première qui se reliait aux autres.

Sur la pièce n° 3 les unités sont liées.

Ces trois pièces paraissent bien appartenir au même personnage ; nous avons déjà dit les raisons qui nous le font identifier avec Arétas Philhellène. Ce monarque aurait donc occupé le trône de Pétra entre les années 95 et 50 avant Jésus-Christ.

Pendant ce long règne, il joua un rôle important, dont M. de Luynes a retracé les principaux événements, tout en les attribuant à deux personnages différents. Appelé en 85 par la garnison grecque de Damas, il prit possession de cette ville et y frappa des monnaies grecques ; plus tard, son intervention dans la querelle des princes juifs Hyrcan et Aristobule amena l'expédition victorieuse de Pompée et de Scaurus (66-62).

Malkou ou Malikou. Malchus. *c.* (50-28).

M. de Luynes proposait d'attribuer à ce souverain les pièces sur lesquelles il avait très-heureusement déchiffré

le nom de מלכו. Je crois devoir les reporter au roi homonyme, contemporain de Vespasien, d'autant plus qu'une pièce nouvelle, datée de l'an 33, et que je publie plus loin, attribue à ce prince un règne trop long pour pouvoir être intercalé entre Arétas Philhellène et Obodas. Je renvoie d'ailleurs au travail de mon savant prédécesseur pour le récit de la vie agitée de Malikou, de ses querelles avec Hérode le Grand et de la part qu'il prit dans les mémorables luttes de César et de Pompée, d'Antoine et d'Auguste.

C'est à ce prince que j'attribue l'inscription n° 4 de Bosra, datée de l'an 11.

Obodas. (c. 30-7 av. J.-C.).

Nous n'avons pas de monnaies de ce souverain. Son nom s'écrivait, je suppose, עבידו. Homme faible et sans caractère, il s'occupa très-peu des intérêts de sa couronne et laissa toute l'autorité entre les mains de son procurateur, que Josèphe nomme Syllæus. Au dire de Strabon (XVI, 4, 21), les rois nabatéens avaient l'habitude de confier le gouvernement à un *épitrope* pris parmi leurs compagnons, et auquel ils donnaient le titre de *frère*. L'exemple des rois précédents montre que Strabon a trop généralisé le fait en disant que ce *frère* exerçait le pouvoir absolu; mais pour Syllæus il était dans le vrai. Ambitieux et sans scrupule, Syllæus était le véritable souverain : il aspirait à substituer sa famille à la race royale qui, jusque-là, avait toujours occupé le trône (Strabon, *ibid.*). Par ses fourberies il manqua faire échouer l'exploration militaire d'Ælius Gallus en Arabie (an 24), et sut néanmoins conserver un grand crédit à la cour de l'empereur Auguste. Il se rendit à Rome pour y combattre l'influence d'Hérode le Grand, auquel il avait

voué une haine mortelle à cause de son mariage manqué avec Salomé, sœur du roi des Juifs. On peut lire dans Josèphe (*Ant. jud.*, XVI, VII, IX, X) le récit de ses intrigues. Elles amenèrent la guerre entre Hérode et Obodas. Hérode réclamait en vain l'extradition des chefs de brigands de la Trachonite et le remboursement d'une somme de 60 talents qu'il avait prêtée au roi de Pétra. Il franchit la frontière, dispersa les troupes nabatéennes, tua leur chef Nakeb, et prit la ville de Raepta. Syllæus, toujours à Rome, obtint d'Auguste qu'il blamât la conduite d'Hérode et refusât de recevoir l'ambassade juive chargée des explications du roi. Sur ces entrefaites, Obodas mourut (7 av. J.-C.), laissant la couronne à son fils Arétas [1], dit Æneas.

L'occasion était venue pour Syllæus de mettre à exécution ses projets préparés de longue main. Il fit refuser l'audience aux envoyés nabatéens chargés d'offrir à Auguste une couronne d'or et d'obtenir de lui l'investiture du nouveau roi; puis, par des présents habilement distribués dans l'entourage impérial, il se ménagea de puissants protecteurs et demanda la succession d'Obodas. Cette nouvelle intrigue fut déjouée par Nicolas de Damas, ambassadeur d'Hérode, qui sut détromper Auguste, rétablir les faits, et, dans un procès public, obtenir la condamnation et la mort de Syllæus.

Réconcilié avec Hérode, Auguste voulut joindre à ses états ceux de la couronne nabatéenne; il ne pouvait pardonner à Arétas de n'avoir pas attendu son agrément pour recueillir la succession paternelle; mais réfléchissant au grand âge d'Hérode et au peu de confiance qu'il avait dans ses fils, il revint à des sentiments plus équitables et con-

[1] Cette filiation est établie par un passage d'Ét. de Byzance, v. Ἄναρα.

sentit à accorder à Arétas l'investiture sans laquelle, malgré son éloignement et la protection de ses déserts, il ne se sentait pas en sûreté sur son trône.

HARETHATH PHILODÊME. ARETAS ÆNEAS, contemporain de saint Paul (7 av. J.-C. — *c.* 40 ap. J.-C.)

4. עמה (ם)רחו נבטו מלך חרתת). *Harethath, roi de Nabat, qui aime son peuple.* Dans le champ, ח, O. Tête d'Harethath, à droite, laurée, imberbe, avec de longs cheveux et la moustache; autour, cercle de grosses perles.

℞. ...II שנת נבטו מלכת חלדו. *Chulda, reine de Nabat. Année* 2. Dans le champ, O. Cercle de perles. — Æ. 4^{gr},70. Cabinet de France. Luynes, n° 7.

La date, un peu mutilée par en haut, se compose de deux unités; la dernière est plus longue. Cette circonstance se retrouve dans les inscriptions de Palmyre : c'est elle qui, par suite des ligatures, a produit la forme des chiffres arabes modernes ٢ et ٣ dont nous avons fait 2 et 3.

5. Tête d'Harethath, à droite, imberbe, laurée, avec de longs cheveux flottants. Dans le champ, ח.O. Cercle de perles.

℞. II שנת עמה (רחם)... חרתת מלך. *Harethath, roi de* (*Nabat, qui aime*) *son peuple. Année* 2. Femme debout drapée, à gauche, la main droite levée. Dans le champ, O.ח et בצ, peut-être בצ, initiales de בצרא, *Bosra*[1]. — Æ. Cabinet de France, Luynes, n° 12.

La seconde unité est plus longue que la première, comme dans l'exemple précédent. M. de Luynes considé-

[1] Cette orthographe nous est donnée par une inscription de Palmyre, *Syrie centrale*, pl. 4, n° 22.

rait, à tort, je crois, ce chiffre comme l'équivalent du chiffre 10.

6. חרתת מלך נבטו רחם עמה. *Harethath, roi de Nabat, qui aime son peuple.* Tête d'Harethath, à droite, laurée, avec de longs cheveux flottants.

℞. שנת 33..... *Année* 40. Têtes accolées d'Harethath et de la reine, sa femme, à droite. — Æ. Poids, 4 gr. Ma collection. (Pl. XII, n° 4.)

7. ..... חרתת מליך נבטו. *Harethath, roi de Nabat.....* Tête d'Harethath, à droite, laurée, les cheveux flottants.

℞. IIII שנת 33..... *Année* 44. Têtes accolées d'Harethath et de la reine. — Æ. Fruste. Poids, 3gr,68. Ma collection. (Pl. XII, n° 5.)

8. Têtes accolées d'Harethath et de la reine Seqailath, à droite. Au-dessus, שלם, *paix*, dans un cercle de perles.

℞. חרתת שקילת, *Harethath, Seqailath*, en trois lignes. Deux cornes d'abondance diadémées disposées en sautoir, dans un cercle de grosses perles. — Æ. Poids, 4gr,08 et 3gr,43. Ma collection, deux exemplaires dont l'un provenant de Bosra. (Pl. XII, n° 6.)

Les monnaies d'Arétas Philodème forment deux séries bien distinctes. La première se compose des pièces d'argent et de bronze qui portent au revers la tête de la reine seule ou divers symboles; la seconde se compose des pièces qui portent au revers les têtes accolées du roi et de la reine : le monnayage de la seconde série est très-inférieur à celui de la première.

La première série comprend, outre nos pièces n°s 4 et 5, celles décrites par M. le duc de Luynes sous les n°s 8, 11 et 13.

Le n° 8 de M. de Luynes porte la date de l'année 12

[1] Cette lettre a été oubliée par mégarde par le graveur de notre planche.

écrite avec le chiffre 10 et deux unités accolées entre elles. (Comparez la manière dont le nombre 4 est rendu sur notre n° 7.)

Le n° 11 porte la date שנת עשר [1], *année dix*, écrite en toutes lettres ; le n° 13 est de la même année.

Sur toutes les pièces de cette série où il n'est pas effacé, le nom de la reine est חלדו, qu'avec M. de Luynes nous lisons *Chulda*.

La seconde série comprend, outre nos pièces n°s 6, 7 et 8, celles décrites par M. de Luynes sous les n°s 5 et 6, 14 à 18. Les dernières sont des pièces de bronze semblables à notre n° 8, moins le mot placé dans le champ. Les deux premières sont d'argent, et portent des dates que je considère comme étant composées du chiffre 20 et du chiffre 10 liés ensemble ⌒3=⌒3. Sur ces pièces, comme sur les miennes, le nom de la reine est effacé, mais les pièces de cuivre, qui sont évidemment contemporaines et par le type et par la négligence du monnayage, nous apprennent qu'elle s'appelait שקילת, *Seqailath* [2] (arab. سَقِيلَة, *polita*), nom dérivé du radical שקל, *ponderare*, d'où *æstimare*, et qui signifie *grata*, *accepta*. Les noms formés de même sont très-nombreux dans ce pays ; les inscriptions grecques du Haouran nous fournissent beaucoup d'exemples, tels que : Ὀδεναθη, Σοβολαθη, Χαμραται, Τοβαιαθη, Σονομαθη, Μαρεαθη, etc. [3].

Il résulte de cet examen qu'Haréthath Philodème eut deux femmes, la première, Chulda, régna avec lui au

[1] Et non שתת עשר, comme l'a rendu le graveur de la planche : la pièce est au Cabinet, et j'ai fait la vérification.

[2] Et non *Sycaminith*, la troisième lettre est un *iod* nabatéen parfaitement caractérisé, et dont notre graveur n'a malheureusement pas très-bien saisi la forme.

[3] Wetzstein, *Ausgewählte Inschriften*, etc., n°s 17, 127, 193, 131, 143, etc.

moins jusqu'en l'an 12; la seconde, Seqailath, lui fut associée, au moins à partir de l'an 30 de son règne. Les médailles nous apprennent, en outre, que ce règne a duré au moins quarante-quatre ans; dès lors il me paraît évident que ce monarque n'est autre que l'Arétas, fils d'Obodas, qui, succédant à son père l'an 7 avant J.-C., vivait encore à l'époque de l'évasion de saint Paul, c'est-à-dire quarante-six ans plus tard, l'an 39 après J.-C. Nous avons déjà raconté l'opposition qu'il rencontra de la part de Syllæus et la peine qu'il eut à recueillir l'héritage paternel.

Arétas eut, de son premier mariage sans doute, une fille qu'il donna à Hérode Antipas, tétrarque de Galilée. L'union fut heureuse pendant de longues années, dit Josèphe (*Ant. jud.*, XVIII, v), jusqu'au jour où elle fut troublée par la beauté d'Hérodiade. La célèbre intrigue d'Antipas avec sa belle-sœur amena la fuite de la princesse nabatéenne, qui courut demander vengeance à son père (33 ou 34 ap. J.-C.). La guerre éclata et fut fatale aux Juifs. Battu près de Gamala, Antipas eut recours à Tibère. L'empereur prenant parti pour lui, ordonna à Vitellius, gouverneur de Syrie, de marcher contre Arétas et de le prendre mort ou vif. Le général romain, peu soucieux de s'engager dans une campagne lointaine et difficile au delà du Jourdain, exécuta lentement ses instructions et se trouvait encore aux environs de Jérusalem lorsque Tibère mourut (37). Il s'empressa de retourner à Antioche. Caligula changea immédiatement de politique, dépossèda Antipas en faveur d'Agrippa I^er^, et probablement alors donna Damas à Arétas. En effet, on ne trouve aucune médaille impériale frappée dans cette ville pendant les règnes de Caligula et de Claude. Ainsi s'explique la présence d'un gouverneur na-

batéen à Damas au moment de la fuite de saint Paul en l'année 39 (II Corinth., XI. 32).

C'est à cet Arétas que je rapporte l'inscription de Saïda, citée plus haut et datée de l'an 32 de son règne, ce qui la placerait en l'an 25 après Jésus-Christ.

Malikou, Malchus, contemporain de Vespasien. c.(40-75).

9. III s נבטו שנת (מלכו מלכא מלך). ***Malikou le roi, roi de Nabat. Année*** 33. Buste de Malikou, à droite. Fruste.

℞. (מלכת נבטו) שקילת אחתה. ***Seqailath, sa sœur, reine de Nabat.*** Buste voilé de Seqailath, à droite, dans un cercle de grosses perles. — Æ. Poids, 3gr,60. Ma collection. (Pl. XII, n° 7.)

J'ai complété les légendes de cette pièce à l'aide de celles décrites par M. de Luynes (19 et 20) et qui sont pareilles, aux dates près. L'une d'elles est de l'année 25; c'est ainsi du moins que je lis le signe ⋋3 = ⋎3 comme à Palmyre.

L'inscription nabatéenne citée plus haut nous apprend que ce roi était fils de Harethath; elle est datée de l'an 17 et se rapporte par conséquent à ce long règne. Monté sur le trône vers 40 après Jésus-Christ, Malikou vivait encore en 73 : c'est donc lui qui, au dire de Josèphe (***Bell. jud.***, III, iv, 2), amena des troupes auxiliaires à Vespasien en l'an 67. Ce corps d'armée se composait de mille cavaliers et de cinq mille fantassins; il concourut avec les légions romaines à la défaite des Juifs, rivaux séculaires des Nabatéens.

Suivant un usage oriental, il avait épousé sa sœur, laquelle s'appelait du même nom que la seconde femme de son père [1].

DABEL, ZABELUS. *c.* (75-104).

10. Têtes accolées de Dabel, laurée, imberbe, les cheveux courts, et de Seqailath, laurée, à droite.

℞. דבאל שקילת אמה (en trois lignes). *Dabel, Seqailath, sa mère.* Deux cornes d'abondance diadémées, disposées en sautoir. — Æ. Poids, 2^{gr},49; 2^{gr},32. Ma collection, deux exemplaires. (Pl. XII, n° 8.)

11. דב(אל מלכא מלך (נבטו). *Dabel le roi, roi (de Nabat).* Tête laurée de Dabel, imberbe, les cheveux courts, à droite.

℞. גמ(לת מלכת נבטו. *Gemilath, reine de Nabat.* Tête de Gemilath voilée, à droite. — Æ. Poids, 3^{gr},15. Ma collection. (Pl. XII, n° 9.)

12. Têtes accolées de Dabel, imberbe, laurée, les cheveux courts, et de Gemilath, laurée, à droite.

℞. דבאל גמלת. *Dabel, Gemilath.* Cornes d'abondance en sautoir. — Æ. Poids, 3^{gr},25. Ma collection, provenant de Bosra.

13. Mêmes types et même légende, sauf que Dabel a les cheveux longs et flottants. — Æ. Poids, 4^{gr},32 à 2^{gr},75. Ma collection, cinq exemplaires. (Pl. XII, n^{os} 10, 11, 12, 13.)

J'ai complété les légendes du n° 11 à l'aide des deux pièces du Cabinet de France (Luynes, 22, 23), et constaté que l'une d'elle portait aussi la formule מלכא מלך.

[1] Ne se pourrait-il pas que ces deux femmes fussent une seule et même fille d'Arétas Philodème et associée par lui aux dernières années de son gouvernement?

Le roi Dabel ou Zabelus était donc fils de Malikou et de Seqailath. A la mort de son père, vers l'année 74 de Jésus-Christ, il régna sous la tutelle de sa mère. Il portait alors les cheveux courts à la mode romaine, et conserva cette habitude dans les premiers temps de son mariage avec Gemilath (גמלת, de גמל, *benefecit*, *placuit*, arabe, جميلة, *pulchra*), puis il revint aux usages de ses ancêtres, sans doute lorsque les progrès de l'ambition impériale eurent menacé son indépendance. Il fut le dernier roi de Nabatène. En effet, une inscription nous apprend qu'il régna au moins vingt-cinq ans; il était donc probablement sur le trône lorsque Trajan, vers l'an 104 de notre ère, fit prendre et soumettre Pétra par son lieutenant Cornelius Palma [1]. Dès lors, le nom de Nabatène disparut de la scène du monde oriental, et les ateliers monétaires de Pétra et de Bosra frappèrent des monnaies à l'effigie des césars.

[1] Dion Cass., LXVIII, 14.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et C°, rue Racine 26.

INSCRIPTION PUNIQUE

DE CARTHAGE

Extrait du Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

(Avril 1868.)

M. de Vogüé communique à l'Académie une inscription rapportée des ruines de Carthage par M. le baron de Théis, ancien consul général à Tunis, et signalée dans sa magnifique collection par M. Miller; elle est gravée sur une petite plaque de marbre noir de 0m, 19 sur 0m, 7. Le commencement des lignes est effacé. M. de Vogüé la lit ainsi :

(קבר) המלכת בן עזרבעל בן
(בד)א בן יתנצד בן ממס

« *Tombeau de Himilcat fils d'Azrubal fils de Bodo fils de Iathantsid fils de Mammas.* »

Les noms propres qui composent cette inscription sont tous connus par les inscriptions trouvées à Carthage, excepté les deux derniers.

Le dernier est contracté du participe מעמס et dérivé du radical עמס, *porter, soutenir :* comparez les noms bibliques *Amos, Ama-*

siah, et le nom carthaginois אשמנעמם, *Eschmounamas*, qui se trouve dans les inscriptions inédites de la collection tunisienne, à l'Exposition universelle.

Le nom le plus intéressant est celui de Iathantsid, qui signifie « Don de tsid », nom de même forme que les noms bibliques et phéniciens si nombreux composés avec la racine נתן « donner » et un nom divin : *Iathaniel*, *Iehounathan*, *Baaliathon*, *Melekiathon*, etc., etc. Nous apprenons donc, par ce mot, le nom d'une divinité phénicienne *Tsid*, inconnue jusqu'à présent. Ce nom, M. de Vogüé le retrouve dans d'autres inscriptions inédites, entrant dans la composition de plusieurs noms propres. Ainsi :

צדיתן בן גדצד הצרי

Tsidiathon fils de Gadtsid le Tyrien

dans un proscynème phénicien inédit copié par M. Devéria sur les murs du temple d'Abydos dans la Haute-Egypte :

יתנצד בן שפט

Iathantsid fils de Schofet

dans une des inscriptions de la collection tunisienne de l'Exposition.

La découverte de ce nom divin permet d'expliquer mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à présent deux passages de Sanchoniathon, ou plutôt de son traducteur Philon de Byblos. Dans l'énumération des générations divines il cite deux personnages, Ἀγρεύς et Ἁλιεύς (*Orelli*, 18), fils d'Hypsouranios, « inventeurs, dit-il, de la chasse et de la pêche ». Plus loin (*id.*, p. 38), il fait donner la ville de Béryte aux « Cabires chasseurs et pêcheurs. » Les commentateurs ont déjà remarqué que le mot Ἁλιεύς était la traduction de צדן (Hebr. צידון), dieu éponyme de la ville de Sidon, dont le nom si-

gnifie *pêcheur*, *pêche*. Ἀγρεύς, traduction de צוד *chasseur*, paraissait un pléonasme : nos inscriptions nous prouvent que le texte original portait bien la mention de deux personnages divins distincts, l'un du nom de צד *Tsid*, l'autre du nom de צדן *Tsidon*. On peut conclure du second passage de Sanchoniathon que c'étaient deux des Cabires adorés spécialement à Béryte.

Paris. — Imprimerie de E. DONNAUD, rue Cassette, 1.
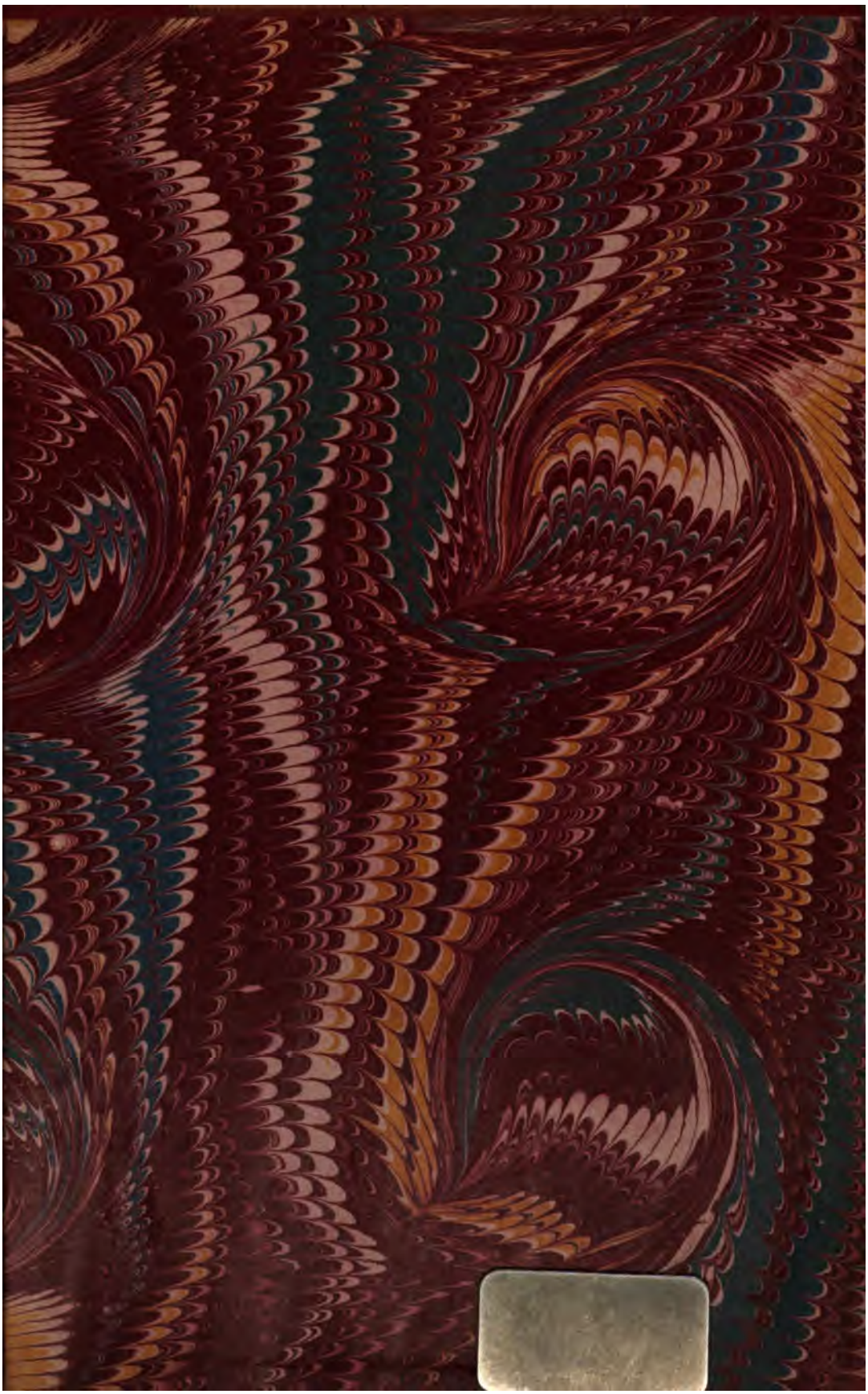
ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM